



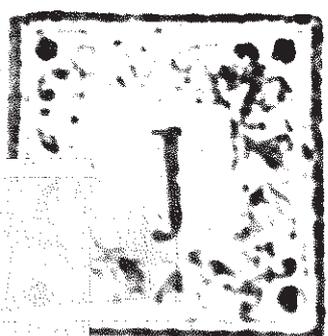
L'ABEILLE
 FLAMANDE,
 OUVRAGE
 PERIODIQUE.



...pta varietate tenta
 ...alis, quædam fortal

Plin

L'ABEILLE FLAMANDE



'Essaye
 faire ;
 différen
 de tra

dominique-yves chivot

...des matieres qui passent plaire
 ... Ce doit être là le

8013

ESS CHI

L'ABEILLE FLAMANDE

premier journal périodique lillois

Dominique-Yves Chivot

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

promotion 1970

Ecole Supérieure de Journalisme de Lille

La curiosité caractérise souvent l'homme. Comme tant d'autres, le lillois la ressent. Comme tant d'autres, il éprouve le besoin de savoir ce qui se passe hors de chez lui. Certaines vieilles maisons portent encore un miroir sur la rue, symbole de cet état d'esprit. Lille, centre culturel, a toujours connu en ses murs des associations où l'on met en commun connaissances, nouvelles et opinions.

Il y a déjà bien longtemps existait un lieu dénommé "Fontaine aux changes". Chaque jour, à midi, le soir, les marchands lillois s'y rassemblaient sur la margelle, pour y discourir, conférer, discuter... Cette "Fontaine aux changes" servait ainsi de centre de commerce ; avec, pour tout échange, celui des nouvelles d'affaires et de tous les événements.

Sur ce lieu s'éleva plus tard la "Bourse" de Julien Destrée. Alors, les réunions quotidiennes gagnèrent encore d'importance. Tout naturellement, un foyer de communications était en train de naître ; comme un émetteur-récepteur, qui reçoit et redistribue les nouvelles.

L'histoire, les traditions et les coutumes dépeignent souvent les personnages à gros traits, accentués. On dit ainsi qu'il est facile de trouver chez le lillois le goût du réel, le sens de l'actualité, un certain dédain de la théorie ou de l'abstraction. Tous ces aspects se retrouvent normalement chez le journaliste. Aujourd'hui, Lille demeure l'une des seules villes de France où paraissent chaque jour plusieurs journaux. Ce qui pourrait indiquer que ses habitants ont toujours été friands de nouvelles.

Au treizième siècle, Jacquemars Gielée stigmatisait, dans son "Roman de Renard le Nouvel", tous les vices de son temps. Déjà un peu à la manière d'un journaliste, lorsqu'il contribue au développement des idées sociales... Aux siècles suivants, Pierre Chavatte, Matthieu Manteau, Bocquet et d'autres transcrivaient, presque jour par jour, les faits de la vie lilloise, la rumeur publique, les conditions de travail, le prix des denrées. Comme un journaliste encore, lorsqu'il se fait chroniqueur du peuple...

La parution de "l'Abeille Flamande" en 1746 retient l'attention parce qu'il s'agit du premier journal périodique lillois. Cette date marque d'abord une fin : elle couronne une longue période de tâtonnements et d'hésitations, d'évolution lente, au cours de laquelle la presse fit ses premiers pas, de la transmission orale à la communication écrite. "L'Abeille Flamande" sert en quelque sorte de premiers travaux pratiques à des hommes entreprenants, journalistes sans le savoir, qui ressentaient ce besoin de l'information, et se sont hasardés à lui imposer un cadre plus strict qu'auparavant.

Cette année 1746 marque aussi un commencement : toute invention a besoin de la première étincelle ; tout progrès nécessite d'abord un départ. Une fois le premier pas accompli, la machine se met en marche, et l'évolution se fait inexorablement. Il en fût ainsi pour "l'Abeille Flamande". Comme un soldat en première ligne, elle a per-

mis, en essayant les feux de la nouveauté, de faire naître une lignée d'héritiers qui sauront s'implanter et tirer profit de cette première expérience.

"L'Abeille Flamande" marque donc une date importante dans l'histoire de la presse lilloise. Mais aussi dans celle de Lille. Etudier un journal permet ainsi de se projeter en arrière, quelques siècles auparavant, de voir ce qui se passait à Lille, comment on y vivait... L'oeil du journaliste se fait aussi regard d'historien. Espérons que cette double approche donnera ainsi plus de profit à cette étude.

PREMIERE PARTIE:
LES ORIGINES DE LA PRESSE
LILLOISE

chapitre premier :
des nouvelles
à la main aux almanachs

La "Gazette" de Théophraste Renaudot, considérée peut-être abusivement comme le premier journal périodique français, a vu le jour en 1631. La presse comptait donc déjà plus d'un siècle d'existence à Paris, lorsqu'elle fit son apparition en Flandre, avec "l'Abeille Flamande" en 1746.

Mais le premier périodique lillois n'est pas né de rien. De la fin du quinzième siècle au début du dix-huitième, une longue période a préparé son avènement. Nouvelles à la main, occasionnels, canards, libelles, bulletins, almanachs et calendriers furent les applications multiples et variées de ce lent mûrissement de la presse.

Les lecteurs de cette époque se montraient curieux de toute nouvelle, de tout récit de tel ou tel fait saillant. Ce fût l'origine des gazettes manuscrites qui, distribuées par des colporteurs, durent être nombreuses à Lille. Ces nouvelles à la main furent assurément aussi nombreuses dans cette région que dans le reste de la France. Les premiers imprimeurs, nouveaux apôtres de la com-

En Flandre
française, ou
Mais, elle existait
à la fin du 15^e s.
à Lille.

munication, allaient les transformer en petits placards imprimés.

+

Recueillir et transmettre les nouvelles relevait de la curiosité la plus simple. Cette curiosité pouvait être désintéressée. Les hommes, comme à chaque époque, aimaient apprendre ce qui était inattendu ou exceptionnel. Ils cherchaient dans le récit de catastrophes naturelles, de faits humains insolites, d'actions miraculeuses, certaines des émotions qui interrompent la monotonie de l'existence quotidienne. Cette lecture était une évasion.

Pour d'autres, cette curiosité dépassait la gratuité. Savoir ce qui se passait leur semblait utile pour profiter des circonstances avantageuses, parer aux difficultés ou aux dangers s'il y avait lieu. Ce désir de connaître a provoqué la naissance des nouvelles manuscrites, suppléant la communication orale des renseignements. Les lettres retraçant le cérémonial du "repas du faisan", à Lille en 1454, furent ainsi souvent recopiées...

LES PREMIERS PAS DE L'IMPRIMERIE

La nouvelle imprimée succède, dès la fin du quinzième siècle, à la nouvelle manuscrite. Elle offre certains caractères qui se rapprochent déjà de la presse véritable. Elle traite de l'actualité, elle informe, elle recherche le sensationnel, mais elle n'a pas de périodicité. Ces feuilles occasionnelles sont lancées lors d'événements réels ou imaginaires : accession d'un roi au trône, entrée d'un prince dans une ville, campagnes militaires, obsèques royales, passage d'un météore...

Ces petites pièces imprimées supplantent progressivement les copies manuscrites de lettres. L'imprimerie apparaît alors comme une contrefaçon de la copie. Elles se présentent sous l'aspect d'un livre, avec une première

TREVARD

H.G.P.F.

J. 23 à 33

re page illustrée, soit d'une vignette, soit d'un bois gravé pouvant servir plusieurs fois. Elles sont d'abord imprimées sur un papier médiocre, parfois très grossier. Ce n'est qu'après 1540 que la qualité du papier s'améliore. Le format est très petit. Le nombre de feuillets varie, mais il est toujours inférieur à huit. Ces occasionnels sont hâtivement composés avec des caractères souvent fort usés, pendant longtemps de type gothique. La majorité d'entre eux sont ornés de lettrines, de vignettes, d'armes, parfois de saynètes.

Les titres de ces bulletins d'information présentent beaucoup de variété, sinon d'originalité. On y retrouve les formules archaïques, telles "Sinsuyt le traic-tre". Le mot "lettres" remplace souvent le terme "nouvelles", employé au quinzième siècle ; vers 1550, apparaît le mot "Discours". Le premier nom est souvent accompagné d'un adjectif tel que "trionphant", "merveilleux", "espouvantable". Quelques titres sont rédigés en forme de sommaires alléchants. Les textes sont fournis habituellement par des correspondances, et ils en gardent le ton personnel. Les pièces en vers sont nombreuses ; des sortes de chansons commentent les nouvelles, car chacun aimait rimer à cette époque. Ces bulletins, aux pages non numérotées, restent anonymes jusqu'en 1539, date à laquelle la signature fût imposée.

CONQUETES MILITAIRES ET CHANTS FUNEBRES

Les occasionnels sortis des presses du premier imprimeur lillois, Antoine Tack, sont tardifs, car l'imprimerie n'est apparue dans cette ville qu'à l'extrême fin du seizième siècle. Ils se rapportent à la guerre qui opposait les calvinistes hollandais aux troupes espagnoles : "Discours de la surprise de la ville de Lière par les rebelles hollandais le 14 octobre 1595. Et reprinse d'icelle le mesme jour par quelques Espagnols de la garnison du chasteau et bourgeois de la ville d'Anvers, de Mal-

lines et des lieux circonvoisins. Avec ode d'admonition aux pauvres hérétiques signament hollandais."(1)

Le bois qui orne la page de titre est exactement le même que celui qu'on trouve sur un occasionnel consacré au siège de Doullens par le duc de Bouillon : "Chanson nouvelle sur la prinse et deffaicte de la ville et chasteau de Dourlens en l'honneur du valeureux chef et capitaine général de l'armée de Sa Majesté Catholique le Comte de Fuentès."(2)

Ce sont ensuite les batailles entre Français et Espagnols qui fournissent l'occasion de ces publications. Elles se chargent d'informer et surtout d'entretenir le moral des combattants : "Discours contenant les choses mémorables advenues au siège des ville et citadelle de Cambray, rendues au mois d'Octobre au très illustre Comte de Fuentès, gouverneur lieutenant général des pays-bas et chef de Sa Majesté Catholique. Avec une comparaison et similitude de Regnaecarus tyrannicien de Cambray avec Jean de Montluc dit Baligny, tyran moderne de la dite ville"(3); "Articles et poincts arrestez entre le Comte de Fuentès et ceux de la citadelle de Cambray pour la reddition d'icelle entre les mains de son Excellence."(4)

Cette dernière pièce renferme les préliminaires de la capitulation et les six articles du traité signé à Cambrai en octobre 1595 par Montluc et Charles Gonsalva Clèves. Les faits militaires sont une source de nombreux autres récits : "Sommaire de la victoire qu'il a plu à Dieu donner à l'armée de Sa Majesté Catholique sur les Français auprès de la ville de Dourlens, soulz la conduite de Monseigneur le comte de Fointes, chef et capitaine général de nostre armée"(5) ; "Chanson nouvelle

-
- (1) Lille, A. Tack, 1595, in-8°, 14cm, 8p.
 (2) Lille, A. Tack, 1595, in-8°, 15cm, 8p.
 (3) Lille, A. Tack, 1595, in-8°, 16cm, 16p.
 (4) Lille, A. Tack, 1595, in-8°, 14cm, 8p.
 (5) Lille, A. Tack, 1595, in-8°, 14cm, 8p.

g. TRÉVIER
PDL X^{VI} S
L 31

W
L 30

W

à la louange de nostre serenissime Alteze sur la reduction de la ville et fortz de Hulst"(1)...

Le premier imprimeur qui ait travaillé de façon durable à Lille, Christophe Beys, imprima quantité de nouvelles à la main, d'almanachs, d'occasionnels commémorant les gands événements : "Pompe funèbre du Grand Henry roi de France et de Navarre faite à Paris et à Saint Denis les 29 et 31 jours de juin 1610"(2). Il s'agit d'une réimpression par Christophe Beys de la plaquette parisienne. Il en est de même pour "Les Soupirs de la France, sur la mort du Roy Henri III et la fidélité des Français au roy Louis trésième à présent régnant"(3).

Les nouvelles locales sont présentées dans : "Miracles faicts à l'invocation et l'intercession de Saint Albert, Martyr depuis le jour de la translation de son sacré corps en la ville de Bruxelles, en cette présente année 1613 avec les informations prises sur la vérification desdicts miracles"(4) ; "Chant funèbre sur le trespas de Messire Toussaint Desbarbieux, Chevalier Sr Desprets..., décédé à Lille le 1er juillet 1636..."(5) ; "Renouvellement du magistrat de la ville de Lille, faict le jour de tous les Saints, le 1er novembre 1642..."(6)

LES VICTOIRES DU ROI-SOLEIL

L'apparition de la "Gazette" à Paris ne fit pas disparaître les occasionnels. Les épisodes se rapportant au conflit entre le "Très Chrétien" et le "Très Catholique" firent l'objet de publications, telles que "Maladie,

- (1) Lille, Guillaume Stroobant, 1596, in-8°, 14cm, 8p.
- (2) Paris, Pierre Ramier, 1610, in-8°, 16cm, 15p.
- (3) Lille, juxte la copie imprimée à Paris chez Pierre Ramier, 1610, in-8°, 15cm, 15p.
- (4) Lille, Ch.Beys, 1613, in-8°, 15cm, 16p.
- (5) Lille, Ch.Beys, 1636, un placard
- (6) Lille, Ch.Beys, 1642, in-32°, 9cm, 16p. Ces occasionnels sont répertoriés dans Odette Crombez, "Livres du Grand Siècle, Catalogue de l'Exposition 1968", Lille, A.Taffin, 1968, in-8°, 147p.

RENAUD

130

autres livres
Paris, capitale
et même
nomie, jusqu'en
18 au même

testament et mort de feu Philippe IV, roi d'Espagne, et le commencement du règne de Charles II de Castille, de Léon, d'Aragon"(1). La conquête de Lille par Louis XIV suscita plusieurs brochures : l'une d'elles précise les conditions de la reddition, "Articles proposés au Roy par les députés de Lille, Douai et Orchies, manans et habitants d'icelle", chez Nicolas de Rache, en 1667. Une autre présente les projets d'urbanisme : "Poincts et articles accordez par sa Majesté à la ville de Lille à cause d'agrandissemens d'icelle", en 1670 à la même librairie.

Les victoires de Louis XIV furent connues par ces bulletins d'information. La description de la bataille de Cassel, avec les noms des morts et des blessés, constitue la "lettre de Mr. le Mareschal (d'Humières) escrite à M. de Louvois, au camp d'Ablinghem, 12 avril 1667"(2). Pierre Henry dresse un tableau lamentable de la Flandre lors de la domination espagnole et célèbre les succès de Louis XIV dans "La Flandre gémissante ou les campagnes des ans 1674, 1675 et 1676..."(3)

Un voyage du roi dans une province faisait naître une série de relations : ainsi en 1680, Louis XIV part visiter les frontières de Flandre avec la famille royale. Jour par jour, on décrit l'itinéraire suivi, les étapes, les cérémonies, les feux d'artifice, les arcs de triomphe... les fêtes organisées à Lille pour la réception royale sont évoquées, avec des planches ornées, dans une "Description des feux d'artifices faicts à l'honneur du roy à Lille..."(4), et dans la prière du P. Bairla, "Hercule soutenant le ciel, dessein des feux d'artifices dressez pour l'arrivée du Roy en sa ville de Valenciennes le 5 aoust 1680"(5).

La mort du fils du Maréchal d'Humières en 1684 au

(1) Lille, Balthazar Le Francq, 1665, in-4°, 20cm, 4p.

(2) Lille, B. Le Francq, 1677, in-4°, 22cm, 4p.

(3) Lille, Charles Prévot, 1676, in-12°, 14cm, 24+10p.

(4) Lille, Jean-Christophe Malte, 1680, in-f°, 31cm, 24p.

(5) Lille, J.-C. Malte, 1680, in-4°, 25cm, 20p.

siège de Luxembourg fut ressentie vivement à Lille : Mgr. d'Humières était gouverneur général de Lille et de toute la Flandre française, et sa soeur abbesse à l'abbaye de Marquette. Une plaquette reproduit "l'Oraison funèbre du très haut et très puissant seigneur Messire Henry Louys de Crevant, marquis d'Humières... par le R.P. Dom Jean-Philippe Loume"(1). Les accidents graves procuraient encore matière à récit.

CANARDS POUR RACONTER... OU POUR PRECHER

A partir de 1529, les canards se sont multipliés. Phénomène postérieur à l'apparition de l'occasionnel, le canard en dérive. Il lui ressemble matériellement. C'est une brochure d'un, deux ou rarement trois cahiers de petit format, de huit ou seize pages de papier de médiocre qualité. La typographie n'offre rien d'original : le titre est composé en gros caractères ; le texte présente des corps différents et des lignes inégales ; la confection est hâtive, peu soignée ; les coquilles sont fréquentes ; les caractères souvent usés, le papier mal plié.

L'illustration est relativement plus abondante que pour les occasionnels. Le rythme de publication va croissant, mais les délais varient fortement. La police les considère comme inoffensifs et les laisse vendre à la criée, à Paris comme dans les grandes villes. Leur succès est attesté par les rééditions.

Ces bulletins sont, avant tout, des récits ; le titre les résume parfois. Certains canards accordent plus de place aux considérations historiques ou aux leçons de morale. Mais, la plupart du temps, le canard est un récit ; il relate des faits merveilleux, des calamités, des affaires criminelles, des phénomènes célestes. Les descriptions d'événements naturels sont nombreuses.

Certains canards comportent une longue partie

(1) Lille, François Fiévet, 1684, in-4°, 24cm, 26p.

Quelle affinité
entre "occasionnels"
et "canards"

TRENAUD
HGPE
f. 42

TRENAUD
HGPE
f. 44

orientée vers la prédication morale ou consacrée à une argumentation religieuse. Ils appartiennent, dans une certaine mesure, à la polémique, voire à l'apologétique. Des nouvelles manuscrites, des placards imprimés, des pamphlets constituent une presse de combat et de doctrine. Leur intensité et leur violence dépendent de la conjoncture.

Protestants et catholiques recoururent, eux aussi, aux publications pour affermir leurs positions. Les guerres de religion et l'émoi qu'elles suscitèrent entraînèrent la publication de ces occasionnels, leur multiplication, et accrurent leur portée. La controverse religieuse fût une des premières formes de polémique.

D'innombrables feuilles volantes ont été ainsi répandues. On les distribuait, on les envoyait aux "abonnés", on les colportait par des "porteurs d'oublies" ; on les criait dans les rues en faisant des calembours sur les titres. Ces libelles exprimaient les tendances, plus ou moins spontanées, d'une conscience publique. Certains d'entre eux exposaient brièvement des doctrines politiques. Leurs textes, où la violence de ton dominait, agissaient vivement sur les esprits.

DES BIENFAITS ET MEFAITS DE LA CONQUETE

La conquête de la Flandre entraîna une renaissance de la presse de combat. En mai 1669, circulait un appel à la révolte contre Louis XIV intitulé "Response des fidèles subjects de S.M. Catholique aux Pays-Bas, ou charitable avis de la France gémissante". Le roi s'en inquiéta ; il envoya un commissaire aux Pays-Bas espagnols pour faire disparaître les "mauvais livres qui s'y impriment contre les personnes les plus qualifiées du royaume... les libraires des villes cédées en Flandres et principalement de Lille en font un fort grand trafic". Louvois demanda de racheter les exemplaires à un prix raisonnable.

Louvois constata encore en 1671 que ce débit continuait selon les mêmes itinéraires(1). En 1675, l'intendant Le Peletier reconnut que les libraires lillois "vendent et débitent indifféremment toutes sortes de livres, livrets, libelles ou autres choses sans aucune permission". L'année suivante, il ajouta que ces "placards imprimés font tant d'impression sur les esprits en ce pays" qu'il fallait découvrir une parade(2). Aussi un poète local, Henry, s'efforça-t-il de chanter la gloire du Roi-Soleil et de justifier ses entreprises dans des pièces en vers(3). Le Magistrat de Lille, en 1686, avoua que les libraires écoulaient toujours "des feuilles imprimées qu'ils font venir des pais estrangers et qui contiennent des choses contraires à la Religion, au service du Roy et aux bonnes moeurs"(4).

Parmi toutes ces feuilles d'information du dix-septième siècle, M. Seguin distingue celles qui ressemblent aux bulletins du quinzième siècle, celles qui atteignent quatre ou huit pages et n'offrent pas d'illustration, enfin les grandes feuilles volantes, imprimées au recto. Beaucoup ne portent pas de nom d'imprimeurs, ce qui laisse penser que les colporteurs pouvaient les faire imprimer à leur propre compte.

Les imprimeurs se copiaient d'ailleurs sans vergogne, réemployaient les mêmes bois, ne donnaient pas toujours de noms de lieu et de dates afin de pouvoir utiliser plusieurs fois le même texte et le même bois. Le titre choisi était un élément commercial décisif. La narration s'accompagnait d'une accumulation de détails circonstanciés et saisissants. Le canard voulait suggérer

-
- (1) Arch.général. du Royaume, Bruxelles, Mic 595, lettre de Louvois à Le Peletier, 17 février 1671
 (2) Arch.Munic. Lille, Registre aux Ordonnances du roi, n°42, f°25v° - Arch.général. du Royaume, Bruxelles, Mic 630, lettre de Le Peletier à Louvois, 5 sep. 1676
 (3) cf. infra p.95
 (4) Arch.Munic. Lille, Registre aux Ordonnances du roi, n°45, f°147vr°

une atmosphère plus que rapporter un fait véridique. Aussi présentait-il des images composites et synthétiques. Ces petites brochures et ces grandes feuilles volantes constituaient un genre qui s'apparente à l'affiche illustrée et même à la chanson populaire.(1)

Ces canards étaient lus par de nombreux lillois. Un ouvrier du textile, Pierre Chavatte, transcrivait volontiers dans sa chronique les occasionnels et les canards qu'il lisait régulièrement. Il recopie longuement en 1664 une prophétie de Natan Lévi, "nouveau prophète des juifs", prédisant "la dernière année de la domination ottomane". En 1683, il est tenu au courant du siège de Vienne par "les lettres du Passan" : il évoque les péripéties de la bataille, les noms des officiers qui ont perdu la vie, les munitions gagnées sur l'ennemi...(2) Ailleurs, il parle encore d'un "combat d'oiseaux à bezançon". Il s'agissait bien là d'une presse épisodique en quelque sorte, et d'audience populaire.

POUR TOUT SAVOIR : LES ALMANACHS

Les premières publications qui respectèrent une périodicité furent les almanachs et les calendriers. Le mot "almanach", dont l'étymologie est lointaine et incertaine, apparût en 1391. Les almanachs du seizième siècle étaient destinés à esquisser l'avenir, rythmé par la division du temps. Mais, peu à peu, ils s'attachèrent au présent. Ces livrets réservaient une place importante aux prophéties ; ils publiaient aussi des histoires gaillardes, des recettes médicales, des articles de vulgarisation scientifique... Certains revêtaient même un aspect satirique ou pamphlétaire.

Au dix-septième siècle, les almanachs continuèrent

(1) J.-P. Seguin, "Les feuilles d'information", Rev. de synthèse, 1957, p.402-405

(2) Alain Lottin, "Vie et mentalité d'un lillois sous Louis XIV", Lille, Racust, 1968, in-8°, 443p., p.272

à tenir lieu d'une presse à périodicité annuelle ou irrégulière. Fort répandus dans les campagnes, ils gardaient leur rôle utilitaire. Ils indiquaient l'heure du lever du soleil, la liste des officiers, des renseignements sur les maisons princières, des modèles de lettres, des conseils d'économie domestique... Ils donnaient également les prévisions météorologiques et même des prédictions.

La diffusion se faisait par colportage, avec un tirage de l'ordre de cinq cents exemplaires. La province était moins bien pourvue que Paris : deux nouveaux titres à Lille dans la première moitié du dix-septième siècle, trois dans la seconde moitié(1). Ainsi "l'Almanach de Lille" parut en 1642 pour la première fois, puis en 1699, en 1715, en 1720... Il indiquait la composition du Magistrat, le calendrier des fêtes, la liste des commissaires aux incendies, aux fours, "aux pavez, au minck"... Après les prédictions des astrologues, il rassemblait les généalogies des souverains, une table de conversion des poids, des mesures, des monnaies, l'annonce des livres nouveaux... Après 1715, il fût suivi de "l'Almanach de Milan"(2).

Au dix-huitième siècle, les almanachs constituaient encore une presse à périodicité annuelle. Ils s'adressaient à toutes les classes sociales, nombreux et variés par leur contenu : almanachs généalogiques, calendriers pour jardiniers, etc. Leur forme était très variable ; elle tendait à diminuer ou même à devenir un minuscule "in-24°" : un confiseur réussit à glisser un almanach dans des bouchées de chocolat ! Reliés, parfois très richement, ils étaient illustrés de planches dessinées. Les almanachs provinciaux étaient cependant moins spécialisés que ceux de Paris. Lille comptait trente-neuf nouveaux titres dans la première moitié du dix-huitième siècle, quarante-huit dans la seconde moitié.

(1) C. Bellanger, J. Godechot, P. Guiral, F. Terrou, "Histoire générale de la Presse Française", P.U.F. 1969,
 (2) cf. infra p. 22-23

Certains almanachs lillois du dix-huitième siècle concernaient tout spécialement l'activité théâtrale : "Spectacle de Lille ou Calendrier historique et chronologique du théâtre pour l'année 1779 avec les noms des acteurs et des actrices"(1) ; "Almanach nouveau ambigu chantant pour l'année bissextile 1784"(2)... D'autres étaient plus généraux : "Le Calendrier de la Flandre... où l'on remarque le Magistrat de Lille, l'Etat-Major, le Bureau des finances..."(3), "Almanach du Commerce, des Arts et Métiers de Lille, Douai et Dunkerque"(4).

Les occasionnels et les canards ne disparurent pas au dix-huitième siècle. Toutefois les feuilles d'information paraissaient moins importantes en ce siècle de l'essor de la presse périodique. Leur caractère populaire s'accroissait par la typographie et par l'illustration.

+

Des nouvelles à la main aux canards et aux almanachs, Lille a donc vécu ce lent avènement de la presse. De la fin du quinzième au début du dix-huitième siècle, les publications de tous genres se sont multipliées. Toutes les périodes troublées qu'ont connues la Flandre et sa capitale ont à vrai dire fourni matière et imagination à ces premiers chroniqueurs. Guerres de religion, occupations hollandaise et espagnole, conquêtes françaises ont peuplé l'histoire lilloise de nombreuses anecdotes et hauts faits militaires. Ce fût là la source principale de ces diverses publications.

Lille était aussi le centre d'une région peuplée, riche et commerçante. Il était normal que ces commerçants particuliers que furent les imprimeurs et les chroniqueurs tirent profit de ces multiples aspects de la vie quoti-

(1) Lille, H. Lemmens, 1779, in-16°, 60p.

(2) Gand, Gimblet, 1784

(3) Lille, Péterinck-Cramé, de 1734 à 1789, in-12°

(4) Lille, Jacquez et Vanackère, de 1786 à 1789, in-12°

dienne pour livrer leurs nouvelles à un public sans cesse plus nombreux.

chapitre II:
les précurseurs de "l'Abeille"

*cf. Jean BOURGEOIS
Le Journal de la Révolution*

Si les multiples publications, canards et nouvelles, méritent une brève étude parce qu'elles furent à l'origine de l'avènement de la presse, deux journaux ont droit, quant à eux, à un regard un peu plus prolongé parce qu'ils furent les précurseurs immédiats de "l'Abbeille Flamande". La publication intitulée "Renouvellement et création de la loy de la ville de Lille" et la "Gazette" paraissaient en effet à Lille, en 1746 pour la seconde, et depuis plusieurs années pour la première.

Si ces publications ne peuvent être reconnues comme les premiers périodiques lillois, c'est qu'elles n'en présentaient pas encore les caractéristiques essentielles. Le "Renouvellement et création de la loy de la ville de Lille" ne fut en quelque sorte qu'un almanach. La "Gazette" n'était qu'une édition lilloise du célèbre journal parisien.

"RENOUVELLEMENT ET CREATION DE LA LOY DE LA VILLE DE LILLE"

Le "Renouvellement et création de la loy de la ville de Lille" parut pour la première fois en 1642 ; le second numéro connu est de 1699 ; le troisième parut après un intervalle de seize ans, en 1715, puis en 1720 ; à partir de 1722, on ne rencontre plus d'interruption. Il devait terminer sa longue carrière comme beaucoup de vénérables institutions à la Révolution de 1789. Le premier numéro du 1er novembre 1642 fut imprimé chez la veuve Jean Cnobbart à Anvers. C'était une toute petite plaquette "in-32°", de quarante pages, dont huit pour les renseignements administratifs. Le second numéro sortit de l'imprimerie de G. Streel à Liège sous le même format, relié en parchemin et doré sur tranche. A partir de 1715, le format "in-12°" ne changera plus, sauf en 1729. Il sera imprimé par le lillois J.-B. Henry.

Des publications semblables se faisaient dans toutes les villes de quelque importance. Ce livret présentait l'aspect d'un almanach ou d'un annuaire. Dans chaque exemplaire se trouvait la composition du collège municipal ou Magistrat, la liste officielle de ses membres et la répartition de leurs fonctions. Les membres du Magistrat étaient nommés chaque année. Parfois on les renouvelait. On disait "renouvellement de la loi", le mot "loi" étant pris comme synonyme de collège municipal. L'organisation municipale avait été établie en 1235 par la comtesse Jeanne de Flandre. Malgré les changements successifs de régime, elle fut maintenue sans grande modification jusqu'à la Révolution française.

Après la composition du Magistrat, le "Renouvellement de la loi de Lille" donnait la liste des jours "que l'on tiendra fête en Halle dans l'Hôtel de Ville" pendant l'année, c'est à dire les jours où il n'y aura pas d'audience au Tribunal : deux en mars ; trois en septembre et novembre ; quatre en janvier, février et juillet ; cinq en avril, mai, juin, octobre et décembre ;

seize en août. Parmi ces jours figuraient le lendemain de la Circoncision, le lundi de Parjuré, la Saint-Yves, la Saint-Louis, les huit jours de la Franche-Foire en août...

Cet annuaire indiquait également les noms des commissaires aux incendies, aux fours et cheminées, aux "pavez", au "minck" (marché aux poissons)... Il couvrait au total une centaine de pages.

A la suite du "Renouvellement" était inséré un "Almanach", "l'Almanach de Milan", imprimé à Bruxelles par les soins de J.-B. Léonard, avec le privilège accordé par l'empereur Charles VI en 1723. Cet almanach, qui paraissait également à Toulouse et à Lyon, ne semble pas être une contrefaçon lilloise, mais bien le véritable "Almanach de Milan" (1). Suivant la mode du temps, on y ajoutait un sous-titre allégorique, le "Pêcheur fidèle".

Les renseignements les plus divers y abondaient. Tous les domaines de l'activité humaine y étaient abordés. Parmi les principales rubriques contenues dans cet almanach, on peut tout d'abord citer les prédictions des maîtres renommés tels que Matthieu Lanesberg, Henrius Trilianus de Wittenberg, astrologue et médecin ; puis, la "continuation des choses les plus remarquables advenues par toute l'Europe et autres parties du monde..." et "la liste nouvelle, revue, augmentée de quantités de naissances des souverains et principaux princes et princesses qui vivent aujourd'hui".

Les questions scientifiques étaient abordées dans les "Merveilles de la nature, tirées des ouvrages des savants par les naturalistes". Les gens de commerce pouvaient y consulter la "Table du rapport des mesures, des aunes et du poids des villes du Pays-Bas avec ceux des principales villes d'Europe", le tarif de conversion des monnaies françaises, les départs et arrivées des postes

(1) Fernand Danchin, "Les Imprimés lillois", Lille, 1925

et messages à Bruxelles. Les amateurs de littérature avaient connaissance des livres nouveaux qui se trouvaient à Bruxelles chez J. Léonard, libraire, rue de la Cour. Enfin, on pouvait consulter les statistiques des baptêmes, mariages et sépultures faits dans la ville de Lille.

LA "GAZETTE DE LILLE"

C'est en 1742 qu'un sieur Bruno Prevel, imprimeur à Lille, adressa au Magistrat une requête pour obtenir la permission "d'imprimer deux fois la semaine une Gazette de Lille, ou nouvelles choisies de toutes les cours de l'Europe". Sur avis du procureur de ville "fait en halle" le 5 avril 1742, le Magistrat, par une résolution du 10 du même mois, le renvoya au Chancelier. En l'absence de celui-ci, la requête de Prevel parvint à d'Argenson, secrétaire d'Etat à la Guerre. Il dut laisser trainer l'affaire car l'imprimeur revint bientôt à la charge auprès d'Amelot, Ministre des Affaires Etrangères, en lui développant tout un petit programme.

Ses efforts étaient voués à l'insuccès. La requête qu'on peut voir au ministère des Affaires Etrangères porte en marge cette fin de non-recevoir : "Le Roy ne veut point qu'il s'imprime de nouvelles gazettes dans son royaume".

Cependant le 16 avril 1746, une "Gazette" fut distribuée à Lille pour la première fois. Elle portait comme adresse, au bas, à la fin du journal : "A Lille au bureau de la Gazette sur la Petite Place". Cette feuille peut être considérée comme une contrefaçon de la "Gazette de France". On sait que ce journal vit le jour à Paris le 30 mai 1631 sous le nom de "Gazette", et fut l'oeuvre de Théophraste, Eusèbe et Isaac Renaudot. Ce ne fut que le 1er janvier 1762 qu'elle fut intitulée "Gazette de France".

Dans son "Histoire de la Presse", Hatin dit en

TREUARD
H.G.P.F.
t. 377

effet que la "Gazette" fut l'objet de contrefaçons dans diverses villes de France, telles que Lyon (1633-1740), Avignon (1633-1693), Rouen (1646-1711). Ces contrefaçons étaient publiées par les imprimeurs du roi qui y ajoutaient, avec l'agrément de l'autorité, les nouvelles locales.

On ne connaît de la "Gazette" publiée à Lille que les cinq premiers numéros. Ils portaient les dates des 12, 19, 26 avril, 3, 10 mai 1746. Cette feuille était par conséquent hebdomadaire. Imprimé chez la veuve M. Cramé, chaque numéro, de format "in-4°", avait quatre pages. Ils ne présentent rien d'intéressant du point de vue local. Ce sont des nouvelles datées de Stockholm (18 mars 1746), Londres, etc.

+

Contrefaçon ou simple almanach, la "Gazette de Lille" et le "Renouvellement de la loy de Lille" ne peuvent donc être considérés comme les premiers journaux de cette ville. Mais le progrès essentiel fait par ces deux publications, par rapport aux canards et nouvelles, réside dans un nouveau critère : la périodicité. Le "Renouvellement", en dehors de ses premiers numéros, parut en effet tous les ans ; la "Gazette de Lille", chaque semaine. La périodicité étant ainsi acquise, il faudra attendre maintenant qu'une publication soit inspirée, rédigée et imprimée à Lille pour parler véritablement de premier journal lillois. Cela ne demandera plus guère de temps...

SECONDE PARTIE:

"L'ABEILLE FLAMANDE"

chapitre premier :

le journal

C'est en 1746 que parut le premier journal périodique lillois, soit près d'un siècle après l'apparition de la "Gazette" de Théophraste Renaudot. "L'Abeille Flamande" fut éditée par le libraire André-Joseph Pancoucke et imprimée chez la veuve Danel(1).

Son existence fut éphémère, l'espace de dix numéros, ou plutôt de dix "nombres". G. Lepreux propose deux explications à l'usage de cette expression. Pancoucke entretenait probablement des relations avec des journalistes anglais, ce qui expliquerait ce terme "nombre" ("number" en anglais), au lieu du mot français numéro. Mais aussi, le libraire lillois était flamand ; et ce fut peut-être sa langue maternelle qui lui donna cette inspiration(2).

Quant aux dates de parution, il ne semble pas pos-

(1) et non chez l'imprimeur Henry. Danchin, op.cit.,
T.III p.138

(2) Georges Lepreux, "Nos journaux", Douai, 1896, T.I
p.2-3

sible de trouver plus de précision que cette année 1746. La périodicité de cette feuille devait être hebdomadaire.

+

1. LE CONTENU

Pourquoi ce titre ?

"L'Abeille flamande, ouvrage périodique" : tel est le titre inscrit sur la page de couverture du premier numéro. On y lit aussi, en guise d'épigraphe, ce passage de Pline : "Ipsa varietate tentamus efficere, ut alia aliis, quaedam fortasse omnibus placeant" (L.4 Epist.14). Puis suivent les indications d'usage : "à Lille, chez A.J. Panckoucke, libraire, place de Rihour" - "M.DCC.XLVI" - "avec permission". De toute la collection, sur ce premier numéro seul figure une date. On peut encore lire à la dernière page : "de l'imprimerie de la veuve Danel, libraire sur la Grand'Place, à la Bible Royale".

Pour tous les autres numéros, on ne trouve plus sur la première page que le titre du journal, ainsi que celui du mémoire historique traité à chaque fois ; et, à la fin, la simple indication : "avec permission". A noter une exception pour le numéro VIII qui n'a pas de première page et se lit immédiatement à la suite du numéro VII.

La présentation générale de ce premier périodique ressemble ainsi d'assez près à celle des livres qui paraissaient à la même époque. On est encore bien loin de la "une" de nos journaux actuels !

UNE VASTE ENTREPRISE

Dans une longue préface, l'éditeur expose son pro-

gramme. Il rappelle tout d'abord le conseil de Plîne recommandant la variété : "J'essaye, dit Plîne, de satisfaire par la variété les différents goûts, et même de traiter dans mes ouvrages des matières qui puissent plaire à tout le monde"(1). Il commence alors par définir le dessein du journaliste : "Ce doit être là le but d'un journaliste, et on peut dire qu'il réussit parfaitement, s'il est assez heureux de faire un choix de matières qui contentent et qui plaisent généralement à ses lecteurs".

Panckoucke explique ensuite à ses futurs abonnés comment il entend les intéresser par la variété des sujets qu'il traitera. Il s'attarde tout d'abord sur l'intérêt de l'histoire ; il s'agira d'exposer "avec netteté les faits capitaux qui la concernent" et de "réveiller les cendres de tant d'hommes illustres qui ont bien servi leur Patrie, soit par leur courage militaire, soit par leur amour pour les Belles-Lettres". Il précise ensuite ses intentions en ce qui concerne la "belle littérature" : il compte "donner un précis des ouvrages qui honorent la nation... des dissertations les plus curieuses qui se trouvent dans de gros ouvrages qui n'entrent point ordinairement dans la Bibliothèque des particuliers... indiquer plusieurs livres qui sont peu connus, examiner les anecdotes qui les rendent remarquables et marquer les bonnes éditions recherchées par les curieux".

L'auteur cite enfin les principaux sujets qu'il espère traiter : l'origine et le progrès des sciences, l'histoire des grands hommes, l'examen des ouvrages nouveaux qui paraîtront "soit en Histoire, Jurisprudence, médecine, politique, théologie, philosophie, poésie, belles-lettres" ; ainsi qu'en physique car "la physique expérimentale est montée aujourd'hui à un si haut point de recommandation qu'il est honteux d'en ignorer les éléments et tant de belles découvertes dues à la sagacité des Modernes".

(1) la préface se trouve dans le n°I

Que signifie le mot à cette époque ?

Plîne ou Plînon ou satisfaisant l'éditeur ?

Nuances du

"disant"

4 / 86 u 78

Panckoucke ajoute que l'histoire de la Flandre le retiendra tout particulièrement, car, dit-il, elle est liée à celle de la France, d'Angleterre, et à celle de l'Empire : "L'histoire des Comtes de Flandres tient à tout ; les rois de France et d'Angleterre étaient deux rivaux perpétuels qui se disputaient l'amitié du Comte : cette histoire devient brillante dès le temps des Comtes devenus ducs de Bourgogne de la race des Valois ; leur puissance était redoutable, et a été la cause de grands maux..."

L'éditeur termine son programme par une sorte d'engagement : "J'y prends, comme on voit, à juste titre le nom d'Abeille Flamande. Il s'agit de cueillir avec discernement ce qui intéresse les différents goûts ; cette entreprise est vaste : aussi nous nous engageons à profiter de tous les bons avis qu'on nous donnera, à corriger dans les dernières feuilles ce qui sera défectueux dans les premières, à faire usage des bons mémoires qu'on voudra bien nous fournir..." Cette entreprise était en effet trop vaste peut-être ; tous ces beaux projets ne furent réalisés qu'en partie. Ce programme montre pourtant que son jeune auteur ne manquait ni d'enthousiasme ni d'ambition.

L'HISTOIRE DE BAUDOIN A LA BELLE BARBE

L'existence éphémère de "l'Abeille Flamande" ne nous laisse en définitive qu'une revue principalement consacrée à l'histoire locale. L'analyse quantitative des deux cents pages occupées par de longs articles montre en effet que l'histoire vient en tête avec cent onze pages ; suivent les mémoires scientifiques sur la physique ou les mathématiques avec soixante cinq pages, puis les chroniques littéraires, vingt cinq pages, et enfin les pensées diverses, vingt pages.

Hormis un article sur l'origine de l'écriture, et dissertant sur l'histoire du poinçon, du papyrus, du pa-

Q. TRENARD

137

pier...(1), la chronique historique est consacrée exclusivement à l'histoire des Comtes de Flandres. En règle générale, chaque numéro raconte la vie d'un illustre représentant de la Maison des Flandres. Pour présenter son article, l'auteur se veut alléchant : "Mémoire pour servir à l'histoire de Baudouin, premier forestier et premier Comte de Flandre, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'an 837 jusqu'à 880 (2). La concision ne figurait pas encore à l'époque parmi les qualités requises pour un bon titre !

Chacun des neuf premiers comtes fait donc l'objet d'un mémoire : Baudouin Ier, qui régna de 837 à 880 ; Baudouin le Chauve, de 880 à 918 ; Arnoul Ier dit le Vieux, de 918 à 958 et de 961 à 964 ; Baudouin III, de 958 à 961 ; Arnoul II, de 964 à 988 ; Baudouin à la belle barbe, de 988 à 1034 ; Baudouin de Lille, de 1034 à 1067 ; Baudouin VI, de 1067 à 1070 ; et Arnoul III, de 1070 à 1072. Chaque récit est précédé d'une généalogie qui éclaire un peu une période déjà obscure pour l'époque. Ils ont tous pour auteur André-Joseph Panckoucke, car on peut les retrouver dans son "Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre", qui parut en 1762 avec une préface du chanoine Montlinot.

Ces notices sur les comtes de Flandre constituent un récit événementiel articulé sur les règnes, puisé dans les écrits de Baronius, de Fleury et de Massillon. Baudouin le Débonnaire occupe une place d'honneur dans cette galerie ; mais les légendes de Lydéric et Phinart ne sont pas exclues. Panckoucke se veut pourtant historien sérieux : "L'engagement que nous avons contracté avec le public, nous empêche de rien avancer sur les comtes de Flandres qui ne soit muni de bonnes preuves ; on adopte peut-être encore trop de faits fabuleux ; c'est pourquoi nous aimons mieux être vrais et courts que faux et pro-

(1) "l'Abeille", n°I et II, p.19-24, p.34-40

(2) "l'Abeille", n°I

lixes"(1).

LA MODE DES SCIENCES

GREENARD
187

La série d'articles sur "l'utilité des mathématiques"(2) montre que le coup de foudre pour les sciences, en ce siècle des Lumières, ne fut pas l'apanage des grands du royaume et des célébrités parisiennes. Il frappa aussi les milieux cultivés de province, notamment les cercles littéraires. Car ces considérations sur les mathématiques relèvent en fait surtout de la philosophie. Les références sont nombreuses : Hobbes, Bayle, "ce fameux Pyrrhonien", Saint-Evremond, Fontenelle, Malebranche, Rollin...

L'auteur met en garde ses lecteurs contre le sensualisme : "un des grands principes de corruption de tous les hommes est cette forte inclination qu'ils ont pour les choses sensibles. Rien ne plait tant que ce qui flatte les sens". Il recommande aux différentes Universités d'Europe d'imiter "la méthode de la première école de l'Univers, je parle de l'Université de Paris".

LES
L'ensemble des remarques sur l'étendue, sur la matière, sur les corps... est tirée de Boerhaave, de Scheuchzer, de Pluche...

Les considérations physiques sur "le corps et ses propriétés"(3) témoignent également de cet esprit nouveau et de cet intérêt passionné pour les sciences exactes : "Deux choses sont nécessaires pour faire quelques progrès dans l'étude de la Nature : l'Expérience et le Raisonnement. La Vérité ne reconnaît aucune autorité. C'est Descartes qui a fait revivre l'esprit de recherche et d'examen... Toute physique doit être expérimentale, sinon toute physique systématique déshonore l'esprit humain".

(1) "l'Abeille", n°IV, p.74

(2) "l'Abeille", n°IV, p.77-92, n°V, p.104-117

(2) "l'Abeille", n°VI, p.130-144, n°VIII, p.175-190

Dans un avis, l'auteur annonce : "le cours de physique expérimentale que j'entreprends sera orné de figures nécessaires pour l'intelligence de plusieurs phénomènes. J'aurai soin de les faire graver proprement : on indiquera par la suite la page où elles seront le plus commodément". Ce souci de clarté et de vulgarisation méritait des louanges... mais le lecteur ne vit malheureusement jamais la moindre trace de schéma, malgré parfois une note dans la marge : "fig. I" !

LE CULTE DE VOLTAIRE

La chronique littéraire consiste essentiellement en une longue apologie de Voltaire, "premier poète de France"(1). Le journal profite de la dernière édition faite à l'Imprimerie Royale de "la Bataille de Fontenoy", "qui surpasse toutes les autres, et qui contient des différences et des augmentations considérables... l'amour du bien public m'engage d'en donner ici les additions, pour dispenser tous ceux qui ont la septième, d'acheter cette dernière". L'auteur de l'article ne cache pas son enthousiasme total : "les idées en sont grandes, majestueuses, et ce poème contient des beautés admirables qui le feront lire malgré toutes les critiques qui en ont paru".

La chronique littéraire mentionne les annonces de libraires et de ventes de livres, tel le catalogue des livres de M. l'abbé de Rothelin qui contient notamment une "Bible historiée du XIVE siècle avec miniature de Jean Bruggs", un "Missel anglican du XIVE siècle", un "Missel suédois". Et le chroniqueur de stimuler l'intérêt des amateurs : "Si l'on demande à présent de quel mérite sont ces genres d'ouvrages dans la bibliothèque des curieux, outre celui de la rareté, de semblables monuments déposent de l'unité de notre foi, et des écarts de

(1) "l'Abeille", n°III, p.61-69

gramme. Il rappelle tout d'abord le conseil du commandant la variété : "J'essaye, dit Pline, faire par la variété les différents goûts, et traiter dans mes ouvrages des matières qui puissent plaire à tout le monde"(1). Il commence alors par définir le dessein du journaliste : "Ce doit être là le but d'un journaliste, et on peut dire qu'il réussit parfaitement, s'il est assez heureux de faire un choix de matières qui contentent et qui plaisent généralement à ses lecteurs".

Panckoucke explique ensuite à ses futurs abonnés comment il entend les intéresser par la variété des sujets qu'il traitera. Il s'attarde tout d'abord sur l'intérêt de l'histoire ; il s'agira d'exposer "avec netteté les faits capitaux qui la concernent" et de "réveiller les cendres de tant d'hommes illustres qui ont bien servi leur Patrie, soit par leur courage militaire, soit par leur amour pour les Belles-Lettres". Il précise ensuite ses intentions en ce qui concerne la "belle littérature" : il compte "donner un précis des ouvrages qui honorent la nation... des dissertations les plus curieuses qui se trouvent dans de gros ouvrages qui n'entrent point ordinairement dans la Bibliothèque des particuliers... indiquer plusieurs livres qui sont peu connus, examiner les anecdotes qui les rendent remarquables et marquer les bonnes éditions recherchées par les curieux".

L'auteur cite enfin les principaux sujets qu'il espère traiter : l'origine et le progrès des sciences, l'histoire des grands hommes, l'examen des ouvrages nouveaux qui paraîtront "soit en Histoire, Jurisprudence, médecine, politique, théologie, philosophie, poésie, belles-lettres" ; ainsi qu'en physique car "la physique expérimentale est montée aujourd'hui à un si haut point de recommandation qu'il est honteux d'en ignorer les éléments et tant de belles découvertes dues à la sagacité des Modernes".

(1) la préface se trouve dans le n°I

Cette préface est
not à cette époque

Il s'agit de l'édition
de cette préface

Naissance de
"dijant"

4 / 56 a 78

gréable de servir de remplissage dans les bas de page(1). On penserait plutôt à l'Almanach Vermot qu'à La Rochefoucauld en les lisant ! En voici quelques morceaux choisis :

- "la mémoire est l'étui de la science"
- "la paresse est la rouille de l'esprit"
- "les cheveux blancs sont les fleurs du cimetière"
- "la gloire et la réputation sont le parfum de la vertu"
- " la modestie dans les femmes est le rempart de l'honneur"
- "la guerre est un art qui donne des règles aux hommes pour se tuer avec méthode"
- "la vie de la plupart des Dames du grand monde est une comédie en trois actes, elles donnent la première partie à l'amour, la deuxième au jeu et la troisième à la dévotion"
- "la Cour est un pays où il y a plus de masques que de visages"
- "plaider c'est l'art de s'égorger avec la plume"
- "le secret est comme du vin nouveau, il cherche à se répandre"

On découvre enfin dans le numéro III une petite annonce : "On trouve chez le sieur Bordery maître de musique, trois cantatilles intitulées : le triomphe de l'indifférence ; les Amours champêtres ; la journée de Fontenoy ou la défaite des Anglais par Louis XV... pour le prix de 24 sols chacune. Elles ont été exécutées au concert avec applaudissement. Les paroles sont de M. Desmotes Mainard, et la musique de M. Bordery". Une petite annonce qui ressemble à un symbole précurseur de cette ressource qui alimentera la presse et augmentera son rôle.

+

"L'Abeille Flamande" était pour ainsi dire une revue historique de la Flandre, soeur aînée de ces annales

(1) "l'Abeille", n° II, IV, VIII, V, et IX

des sociétés savantes de nos jours qui sous le nom de mémoires exhument les souvenirs du passé et mettent les âges présents en relation directe avec les époques antérieures". Telle est la définition de Georges Lepreux(1). Ce qui semble en effet surprenant est cette absence quasi totale de la vie locale dans ce journal. Bien que particulièrement consacrée à l'histoire locale, ce ne fut somme toute qu'une tentative de revue générale. Premier balbutiement de la presse lilloise, "l'Abeille Flamande" est encore loin de présenter l'image d'un quotidien ou d'un hebdomadaire, et même d'un journal tel que nous le voyons actuellement. Et pourtant, en 1746, la presse française avait déjà fait ses premiers pas depuis un certain temps...

2. LE STYLE

L'intérêt de l'étude de "l'Abeille Flamande" réside dans l'analyse de son contenu : à savoir ce qu'on pouvait écrire dans un journal provincial au dix-huitième siècle. Il n'en est pas moins intéressant de s'attarder un peu sur la forme de cette publication : comment écrivait-on dans ce même journal ?

En règle générale, le style se caractérise par son emphase et sa lourdeur. Très classique, il subit encore fortement l'influence du latin et de ses périodes interminables. En voici deux exemples : "On voit par Baronius que quand Charles et le Comte de Senlis se plainquirent au Pape de la réception qu'il leur avait faite, que le Pape répondit qu'il n'avait point absous Baudouin d'anathème, qu'il l'avait sévèrement repris, mais qu'il ne

(1) G. Lepreux, op.cit., T.I p.3

pouvait l'empêcher de demander miséricorde aux pieds des Apôtres, et d'intercéder auprès de sa Majesté pour obtenir leur grâce". "On peut juger du mérite d'un homme par les soins et les peines incroyables qu'il faut se donner pour surmonter les contradictions de tant d'esprits indociles et devenus incapables de discipline et dont quelques uns même aimèrent mieux quitter le pays que d'accepter la réforme".

Ce style reste pourtant assez facilement lisible pour un contemporain de notre siècle. A noter que le terme "journaliste" est déjà employé à cette époque, et que l'emploi du pronom personnel à la première personne, comme "je rendrai compte quelques jours...", nous rappelle que la presse de cette période n'avait pas encore découvert l'intérêt qu'il y a à dépersonnaliser le style journalistique.

QUAND LA BATAILLE ETAIT UNE COURSE

L'étude de la syntaxe des phrases offre quelques particularités caractéristiques du style de cette époque. On écrit par exemple "dans la suite" à la place de "par la suite". L'emploi des prépositions entre deux verbes est tout aussi différent : "M. Prideaux rapporte d'avoir vu un registre d'actes..." ; "...qui désirait d'enrichir son pays..." ; "...espérant par là de multiplier ses protecteurs..." ; "...on tachait à l'engager à se faire tailler...". D'autres tournures enfin sont également caractéristiques : "il y a apparence" pour "il semble" ; "où que Locrius a pris" à la place de "où Locrius a pris" ; "il vint même à bout d'obtenir" au lieu de "il arriva même à obtenir" ; "et faire des courses" pour "livrer bataille".

Les caractéristiques du style se retrouvent aussi dans quelques particularités orthographiques. L'exemple classique est fourni par les imparfaits qui s'écrivent en "oit" et non en "ait", ou par l'emploi fréquent

de "point" à la place de "pas". Certaines lettres sont doublées pour remplacer l'accent que nous trouverions aujourd'hui : "secrettement", "complete". Cette même consonne "t" est quasiment absente à la fin des mots se terminant par "an" ou "en" : "différen", "élémen", "violen", "monumen", "changemen", "transparen", "odoran", "clair-voyan", "prétendan", "combattan", etc. Le tréma est fréquemment employé pour les diphtongues : "étenduë", "poësie", "renduë", "luë", "queuë", etc.

Nous pouvons enfin noter quelques différences dans l'orthographe de certains mots : "loix" (lois), "pluyes" (pluies), "abysme" (abîme), "appercevoir", "exemtes" (exemptes), "quarré" (carré), "sçavan" (savant), "effor", "conven" (couvent), "gentils-hommes", "long-temps", "sçavoir", "pates" (patates), "abbréger", "pscaumes" (psaumes), "isle" (île), "hyver", "mignature", etc.

Les nombreuses citations bibliques rappellent qu'une atmosphère religieuse imprègne encore une grande partie de la littérature d'alors. Quant aux citations latines, en aussi grand nombre, elles supposent une connaissance de la langue par le lecteur, car elles ne sont pas toujours traduites.

+

Cette analyse du style démontre que "l'Abeille Flamande" ne diffère guère de la production littéraire de 1746, considérée sous cet angle. L'article n'a pas encore trouvé son originalité par rapport à la nouvelle, ni le journaliste vis à vis de l'écrivain. Ce périodique s'adresse au même milieu cultivé que celui des salons littéraires.

Le dernier aspect de l'étude de la forme de "L'Abeille Flamande" se trouve, après le style, dans la présentation générale. Nous reviendrons plus loin sur les techniques d'impression de l'époque ; nous pouvons maintenant élaborer quelques remarques d'ordre plus pratique et technique.

"L'Abeille Flamande" comprend donc dix "nombres" contenant chacun vingt-quatre pages, d'un format "in-12°", soit 10x17cm, ce qui est un format habituel pour l'époque. La pagination est continue, du premier au dernier numéro ; ce qui accentue cette impression d'ensemble homogène, semblable aux grandes revues littéraires de notre temps : livre découpé en plusieurs parties plus que revue.

Les colonnes de texte ont une "justification" continue de treize "ciceros" et six "points" (6,1cm), sauf pour les tableaux généalogiques des mémoires historiques qui présentent une "justification" plus réduite de six "ciceros" (12cm). Ces quelques chiffres nous montrent simplement, lorsque nous les comparons au format, que chaque page ne contient qu'une colonne. Autre point de ressemblance avec la forme d'un livre.

UNE PRESENTATION AUSTERE

Il y a peu de remarques à faire sur les caractères utilisés. Pour le texte, ce sont des caractères de douze "points", pour les notes de neuf "points", et pour les titres de douze à dix-huit "points". Ces caractères, communs pour l'époque, sont souvent romains ; parfois italiques, pour les notes et les titres d'oeuvres. L'attention ne peut que se porter sur les majuscules, à l'emploi abondant et sans règle précise ; sur les accents, à l'usage irrégulier, et sur certains caractères spéciaux, tel "f" pour "s", "&" ou "E" pour "et", "x", " " ou "§" pour les astérisques.

L'usage des "filets" est relativement modéré : des "filets fantaisie" sur la "une", et parfois en tête d'article ; des "filets simples gras" pour séparer les textes des notes et les articles entre eux. Les notes sont placées dans la marge lorsqu'elles indiquent les titres d'ouvrages, les références de citations, et parfois mais rarement les intertitres. Les notes les plus longues sont renvoyées en bas de page. On ne trouve aucune illustration. Tout au plus peut-on appeler dessins les quelques fioritures qui ornent la "une" et les lettrines en tête d'article.

Malgré de temps en temps quelques tableaux généalogiques où les "justifications" ne sont pas respectées et où le texte part en "tire-bouchon", l'impression en général reste soignée. Mais elle ne donne jamais au lecteur, par quelque originalité, le sentiment de se trouver devant un périodique. Cette revue ressemble à n'importe quel autre recueil de l'époque. La mise en page n'avait pas encore gagné ses galons et ses maîtres.

+

"L'Abeille Flamande", périodique lillois, ne présente donc guère d'originalité par rapport aux publications de la capitale. Revue d'histoire locale principalement, elle n'en demeure pas moins semblable aux publications des sociétés et académies. Sa présentation et son style accentuent la ressemblance avec les ouvrages de littérature. Et pourtant, certains aspects, telles la petite annonce ou la chronique littéraire, montrent que l'on se trouve devant quelque chose de différent par rapport aux autres ouvrages publiés. Sa périodicité en est déjà le signe le plus évident. On ne peut que regretter la vie éphémère de cette "Abeille Flamande". L'analyse de son originalité n'en est ainsi qu'ébauchée...

chapitre II:

l'auteur

Pour lancer, en 1746, un journal périodique à Lille, il fallait beaucoup d'audace, d'enthousiasme et d'ambition. Ces qualités, André-Joseph Panckoucke les possédait. Ce libraire entreprenant appartenait à une dynastie d'imprimeurs d'origine brugeoise, établie à Lille à la fin du dix-septième siècle.

Le premier Panckoucke dont il est question dans l'histoire est natif de Bruges, probablement dans la seconde moitié du dix-septième siècle, fils de Pierre et de Jeanne de Deckers. Le 8 janvier 1699, il épousa à l'église Saint-Maurice à Lille, Marie-Angélique Hennion, "fille de Sébastien et de feu Jeanne-Thérèse Messean, tous deux natifs de cette ville". Pierre Panckoucke mourut à Lille le 5 octobre 1723. Il ne devait pas redouter alors que la race vint à s'éteindre, car de son mariage naquirent onze enfants, dont sept garçons. C'est le second enfant et l'ainé des garçons, André-Joseph, qui entrera dans la carrière de la librairie et de l'édition.

1. ANDRE-JOSEPH PANCKOUCKE, LIBRAIRE ET JOURNALISTE

André-Joseph Panckoucke naquit à Lille le 31 janvier 1703(1). Il fit de sérieuses études et sut parfaitement la langue française. Son mérite est d'autant plus grand que sa famille était flamande. C'est entre 1728 et 1733 qu'il s'établit libraire à Lille, place Rihour.

Non content d'être "marchand de livres", il en composa un certain nombre sur les sujets les plus divers, cultivant ainsi les lettres avec un certain succès. En 1740, il sollicita du Magistrat une pension ou traitement pour faire un cours de physique et de géographie. Il avait auparavant dédié un livre sur cette matière au Magistrat, pour témoigner de sa compétence et s'attirer ses faveurs. Sa requête, où il exposait "l'utilité de la science, qui donne une explication naturelle des faits qui passent pour merveilleux", éveilla les scrupules du procureur-syndic de la ville. Celui-ci lui répondit, au nom du Magistrat, "que la ville n'a pas d'argent, qu'on ne donne pas de pensions, ni récompenses aux habiles théologiens, jurisconsultes ou médecins, dont la science est si nécessaire pour le sort des âmes et la conservation de la vie et des biens. Sur quel principe le suppliant devrait-il être distingué ?..."

Si l'on n'avait pas d'argent pour des livres de théologie, pouvait-on en avoir pour des ouvrages moins utiles ? Mais ce curieux incident prouve avec quelle économie jalouse étaient gérées, au milieu du dix-huitième

(1) et non en 1700, comme le disent certains biographes.
Bio. Michaud, T.32 p.62

siècle, les finances municipales. N'ayant pas obtenu le concours des pouvoirs publics, Panckoucke ne s'était pas découragé pour autant. Il avait ouvert malgré tout des cours publics, destinés surtout aux femmes, et traitant de la géographie et de la physique.

André-Joseph Panckoucke mourut à Lille le 17 juillet 1753. Le curé de la paroisse voulut, avant de l'administrer, lui faire signer le formulaire. Panckoucke, persistant dans les opinions qu'il avait toujours manifestées, refusa d'accéder à la demande du pasteur. Celui-ci, à son tour, lui refusa les sacrements et même la sépulture religieuse. Il fallut l'intervention du Magistrat pour faire cesser cette opposition. Bien qu'il fut janséniste, Panckoucke fut ainsi inhumé dans la chapelle Sainte-Barbe de l'église Saint-Etienne.

Il s'était marié à Marie-Marguerite Gandonin, dont il eut six garçons et quatre filles. Son fils aîné allait suivre les traces de son père, mais réussir plus brillamment.

UNE IMAGINATION FERTILE

La liste des ouvrages d'André-Joseph Panckoucke présente une bigarure assez singulière, mais la plupart ne sont que des compilations : "le Dictionnaire de la Chatellenie de Lille", paru à Lille en 1733, est généralement considéré comme l'un des premiers ouvrages d'André-Joseph Panckoucke. Son titre complet prend l'allure d'un véritable sommaire : "Petit dictionnaire historique et géographique de la chatellenie de Lille, où sont les principaux événemens qui s'y sont passez ; les villes et villages, avec le nombre des bonniers dans chaque village sujets à la taille de Messieurs les Grands Baillifs, représentans les quatre Seigneurs Hauts Justiciers de la Province, la division de ses quartiers, et les cours des rivières ; les abbayes et chapitres y compris les cures et bénéfices de l'Artois, enclavez dans la Châtellenie,

les dédicaces ou carresses, et selon les mois où elles se trouvent, les cures du diocèse de Tournay, divisées selon leurs doyennés, avec les patrons, comme aussi les bénéfiques forains ou chapelles"(1).

En 1739, puis l'année suivante, paraissent successivement "les Elémens d'astronomie et de géographie à l'usage des négocians"(2), puis de nouveau "les Elémens de géographie à l'usage des négocians"(3). Ce dernier contient en préface des versets du Livre de Job : "Où étiez-vous lorsque je jettais les fondemens de la Terre ? dites-le si vous avez l'intelligence - Puisque vous êtes si éclairé, dites moi, qui en a réglé toutes les mesures ? Qui a étendu sur elle le niveau ? Sur quoi ses bases sont-elles affermiées ? Qui en a posé la pierre angulaire ? - Je comprends maintenant que je ne suis qu'une vile créature ; que vous répondrai-je ? Je mets ma main sur ma bouche".

En 1743, Panckoucke s'essaie à la philosophie et fait paraître un "Essai sur les philosophes ou les égarements de la raison sans la foi". Deux ans plus tard, il parodie le célèbre poème de Voltaire et lui donne pour titre : "La Bataille de Fontenoy, poème héroïque en vers burlesques, par un Lillois natif de Lille en Flandre. Avec des notes historiques, critiques et morales pour l'intelligence du poème"(4).

L'ouvrage contient au début une "Epître au Sot de Lille". Signée "Platiau, Lillois. A Lille, ce 1er août 1745", elle est précédée d'une curieuse vignette représentant le Sot de Lille. Un autre croquis se trouve en

-
- (1) A Lille, chez Gilles-Eustache Vroye, imprimeur sur la Grand'Place, petit in-8° de 48 p.
 - (2) A Lille, chez J.-B. Brovellio, rue des Malades, in-12° de 84 p.
 - (3) A Lille, chez la veuve Danel, imprimeur et libraire, sur la Grand'Place, à la Bible Royale, in-12° de 636 p.
 - (4) A Lille, chez A.-J. Panckoucke, libraire, proche de l'Hôtel de Ville, imprimé chez la veuve Danel et fils, in-8° de 28 p.

tête du poème ; il montre Brûle-Maison vendant ses chansons sur la Grand'Place, devant la Bourse. En note de l'Épître au Sot de Lille, "l'auteur se propose de donner au premier jour l'origine de ce fol, en vers héroï-comiques, aussi quelques autres pièces fugitives, telles que les Temples de l'ignorance, de la fatuité, de la bêtise, des précieuses, de l'amour, de la synagogue et du mauvais goût".

Un "Manuel philosophique ou Précis universel des sciences" paraît en deux volumes en 1748, puis, en 1749, un "Dictionnaire des proverbes français", "les Études convenables aux demoiselles" en deux volumes, et les "Amusements mathématiques". Ce seront les dernières créations de Panckoucke éditées de son vivant.

Deux de ses œuvres sortirent des presses lilloises après sa mort : en 1762, un "Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre, contenant les traits remarquables des comtes de Flandre, depuis Baudouin Ier jusqu'à Charles II, roi d'Espagne". C'est dans cet ouvrage que l'on retrouve les mémoires historiques parus dans "l'Abeille Flamande".

C'est en 1773 que paraît le dernier ouvrage posthume de Panckoucke, livre curieux et au titre surprenant : "l'art de désopiler la rate, sive de modo C... prudenter, en prenant chaque feuillet pour se T... le D..., entremêlé de quelques bonnes choses. Nouvelle édition revue et augmentée par J.M.F.A.L.D.C."(1). Voilà qui donne une preuve supplémentaire du talent aux multiples facettes d'André-Joseph Panckoucke !

+

L'activité de cet entreprenant libraire fut donc féconde et variée. Mais on ne peut dire qu'elle fut souvent couronnée de succès. Pédagogue, il se heurta aux

(1) on y lit : "A Venise chez Antonio Pasquinetti". Cet ouvrage semble cependant avoir été imprimé à Lille par Henry. in-8° de 720p.

tracasseries des autorités municipales. Ecrivain, son oeuvre n'a laissé de souvenir que la variété avant de disparaître quasiment dans l'oubli. Journaliste, son ambitieux projet de lancer un périodique, "l'Abeille Flamande", ne devint réalité que l'espace d'une saison. Et pourtant, ce goût de l'entreprise n'avait pas été totalement vain. Les descendants d'André-Joseph Panckoucke allaient se charger de cueillir ce riche héritage.

2. UNE FAMILLE QUI DEVIENT CELEBRE

A la mort d'André-Joseph Panckoucke, sa veuve continua à gérer la librairie. Son fils aîné, Charles-Joseph, avait alors seize ans. C'est lui qui allait illustrer le plus brillamment le nom des Panckoucke.

A L'IMAGE DE SON PERE

Il était né à Lille le 26 novembre 1736, sur la paroisse Saint-Maurice. A l'image de son père, il poursuivit des études sérieuses. En 1756, il demanda au Magistrat l'autorisation d'enseigner les mathématiques. Sa requête eut plus de chance que celle de son père : elle fut admise. Mais il ne dut pas être rémunéré, car les comptes du Magistrat n'en contiennent aucune mention. En 1759, la maîtrise de librairie lui fut conférée, et il reprit la boutique de son père le 2 décembre.

Nullement découragé par l'échec de son père avec "l'Abeille Flamande", il lança, en janvier 1761, un projet pour la publication d'une feuille périodique. Un prospectus parut à Lille chez l'imprimeur J.-B. Henry, annonçant la naissance prochaine du "Courrier du Commerce". Cette feuille devait paraître chaque semaine à partir

du premier jeudi de janvier 1762, par numéro de douze pages au prix de neuf livres par an. Les précisions des biographes divergent sur cette période. Pour les uns, le départ de Charles-Joseph Panckoucke pour Paris ne lui permit pas de donner suite à ce projet(1). Pour les autres, ce prospectus ne fait qu'un avec celui annonçant la naissance des "Annonces, Affiches et Avis divers pour les Pays-Bas français", journal périodique lancé par Panckoucke le 7 janvier 1761, et qui parut chaque semaine pendant près de trois ans jusqu'au 28 décembre 1763(2). Mais nous aurons l'occasion de reparler de ces héritiers de "l'Abeille Flamande".(3)

C'est donc en 1762 que Charles-Joseph Panckoucke quitta Lille pour Paris, probablement en raison des tracasseries dont il fut victime de la part des syndics. Ces derniers étaient plus sévères dans la surveillance des livres suspects qu'à Paris. Or on savait que Panckoucke n'était pas insensible aux idées nouvelles ; il faisait partie des loges maçonniques de Lille, avait des rapports fréquents avec les milieux littéraires de la capitale, et correspondait avec Voltaire et Rousseau.

Une condamnation qu'il avait subie peu auparavant ne fut peut-être pas non plus sans influence sur sa détermination de se rendre à Paris où il trouverait plus de tolérance. En 1759, sa mère avait été poursuivie pour une contravention : elle avait mis en vente une pièce de vers de Voltaire sur "l'Ecclésiaste". Son fils avait aussitôt rédigé une note sur cette poursuite, et les juges avaient décidé qu'elle serait jointe au dossier. Mais on lui avait affirmé que cette note serait plus nuisible qu'utile à sa mère. Il s'était donc présenté au greffe civil et s'était emparé, malgré les protestations du greffier, de la pièce en question. Traduit pour ce fait devant le Magistrat, il

(1) Lepreux, op.cit., T.I p.148

(2) Fernand Danchin, op.cit., T.III p.138

(3) cf. infra p. 127 à 132

avait été condamné à six semaines de prison. Cette condamnation, dont il fut sans doute relevé, ne l'avait pas empêché d'être nommé libraire quelques mois plus tard...

LES DEBUTS PARISIENS

C'est à Paris que le talent d'homme de presse de Charles-Joseph allait rapidement s'épanouir. Il fixera en effet son patronyme dans l'histoire de la presse en le plaçant à côté de trois titres célèbres : "Le Mercure de France", "La Gazette de France" et "Le Moniteur Universel".

C'est en 1778 que Panckoucke, spéculateur éclairé, obtint le privilège du "Mercure de France". Il le réunit au "Journal de Bruxelles", dont il était déjà le propriétaire, complétant ainsi son titre : "Mercure de France, dédié au roi par une société de gens de lettres, contenant le journal politique des principaux événements de toutes les Cours, les pièces fugitives, nouvelles, en prose et en vers, l'annonce et l'analyse des ouvrages nouveaux, les inventions et découvertes dans les sciences et les arts, les spectacles, les causes célèbres, les Académies de Paris et des provinces, la notice des édits..."

Dans une lettre du 13 mai 1778, Panckoucke affirmait qu'il était sûr de faire du "Mercure" le premier journal de la nation et qu'il n'épargnerait rien pour l'améliorer : "la partie politique paraissant tous les dix jours devient extrêmement piquante. Elle seule peut décider du succès des journaux. On vend dix fois, vingt fois plus de journaux politiques que d'autres journaux. J'ai le droit de prendre dans les gazettes étrangères toutes les nouvelles, celles qui sont douteuses se mettent avec des guillemets et on cite le numéro". Panckoucke soumettra cette partie politique à deux censeurs ; et ces deux pages constitueront, tous les dix jours, un supplément au "Mercure", sous le titre de "Journal de

Politique"(1).

Le 27 mai 1778, Panckoucke expose son projet de contrat pour l'exploitation du "Mercure" : "...moi, Panckoucke, j'aurai mes entrées à l'Opéra pendant la durée du Brevet et je jouirai des autres prérogatives qu'ont obtenues les brevetés et privilégiés du Mercure avant moi..."(2)

L'entrée de Charles Panckoucke au "Mercure" a été capitale pour l'essor de ce périodique. Le projet de contrat à conclure pour vingt-cinq ans avec le ministre des Affaires Etrangères indique 28.500 livres de pension à verser sur le budget du "Mercure". Cette somme semble énorme par rapport à son tirage qui n'atteignait que 1.800 exemplaires.

LE DIRECTEUR DU "MERCURE"

Le "Mercure de France" fut tiré jusqu'à 7.000 exemplaires, selon l'affirmation de Delisle de Sales. La Harpe assurait alors la direction. Il avait d'incontestables qualités de critique, mais il était fort irritable. Il s'attira la colère des voltairiens et dut renoncer à la direction du journal. Des plaintes obligèrent donc Panckoucke à congédier La Harpe, mais le "Mercure" avait retrouvé ainsi une popularité durable.

Panckoucke confia alors la direction du "Mercure" à son beau-frère, Jean-Baptiste Suard, corédacteur du "Journal Etranger", directeur de la "Gazette de France", et gérant du "Journal de Paris"(3). Entouré de savants, de lettrés et d'écrivains, Suard conféra à la vieille pu-

(1) Arch.Aff.Etrang., France 1386, col.58 - Denise Aimé-Azam, "Les ministres des Affaires Etrangères et la presse à la fin de l'Ancien Régime", Cahiers de la Presse, juillet 1938, p.428-438

(2) Arch.Aff.Etrang., France 1386 : projet de contrat du 27 mai 1778

(3) D. Garat, "Mémoires historiques sur la vie de M. Suard sur les écrits et sur le XVIIIe siècle", Paris, Belin, 1820

blication un vif éclat.

A la veille de la Révolution, le "Mercure" paraissait cinquante-deux fois par an, se vendait trente livres à Paris et trente-deux en province, et comptait jusqu'à quinze mille abonnés. Le prospectus de 1786 le présente ainsi : "Cet ouvrage périodique, le plus ancien et le plus varié de tous les journaux, paraît le samedi de chaque semaine. On y a réuni d'abord le Journal de politique de Bruxelles et les souscriptions du Journal Français, du Journal des Dames, du Journal des Spectacles, de la Gazette Littéraire. L'on y a ajouté ensuite Des Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique, le Journal de la Librairie... et à la fin de la partie politique la Gazette des Tribunaux..."(1)

Groupant tous ces périodiques, le "Mercure" publie des pièces de vers, des jugements sur les ouvrages nouveaux, des articles sur les inventions, etc. La partie politique comprend les mêmes rubriques que le "Journal Historique et politique de Genève" : "On y insère, sous l'article de Genève, les nouvelles les plus piquantes ; on y joint, à la fin, des nouvelles théâtrales, un article intitulé Précis des Gazettes anglaises et autres nouvelles des pays étrangers"(2).

SUR LES TRACES DE RENAUDOT

Charles-Joseph Panckoucke, devenu désormais un personnage très influent, réussit à se faire concéder du ministère des Affaires Etrangères le privilège de la "Gazette de France", que Théophraste Renaudot avait obtenu pour lui-même et ses descendants. Le gouvernement accepta donc les offres de ce libraire entreprenant, "une espèce de Turcaret littéraire", comme l'appelle Brissot(3)

(1) C. Bellanger et al., op.cit., T.I p. 219

(2) E. Hatin, "Histoire de la Presse", T.I p. 429-430

(3) Jacques Brissot, "Mémoires", éd. Perroud, T.I p. 84

sévèrement, et Panckoucke prit à bail en 1787 l'exercice du privilège.

"La Gazette continuera, dit-il dans son avertissement, d'avoir le caractère d'authenticité et de vérité qui a toujours fait son mérite distinctif... c'est ce caractère de vérité qui, en temps de paix comme en temps de guerre, en a toujours fait l'écrit politique de l'Europe le plus estimé. On la regarde avec raison comme le recueil le plus précieux pour l'histoire". Ainsi ce monopole certainement lucratif passait, à la veille de la chute de la monarchie, dans la famille Panckoucke. Le nouveau propriétaire choisit Fontanelle comme rédacteur et le Bureau fut transféré à l'Hôtel de Beaupréau, rue Croix-des-Petits-Champs(1).

Mais l'ambition de Charles-Joseph Panckoucke n'était pas entièrement satisfaite. Le 24 mai 1789, il fit paraître un nouveau journal, "le Moniteur Universel". Ainsi Panckoucke, au seuil de la période troublée de la Révolution, se trouvait à la tête de trois journaux différents : la "Gazette de France" restait le journal du vieux régime ; le "Mercure de France" était l'organe du parti constitutionnel du centre. Le "Moniteur Universel" se différenciait de toutes les feuilles que la Révolution vit simultanément éclore, par la mesure et la convenance du ton. Son équipe de collaborateurs très brillante assignait à ce journal très modéré une pratique politique opportuniste, louant et critiquant les hommes qui se succédèrent tour à tour au pouvoir. On y trouvait les comptes rendus complets des séances de l'Assemblée Nationale Constituante, des articles politiques, de critique littéraire, des études scientifiques, etc.

(1) Louis Trénard, "La Famille Panckoucke", Cahiers de Clio, Bruxelles 1967, n°10, p. 45-60
David I. Kulstein, "The ideas of Charles-Joseph Panckoucke, publisher of the Moniteur Universel on the French Revolution", French Hist. Stud., 1966, vol. 4, n°3, p. 304-319

LE PREMIER GROUPE DE PRESSE

Nous avons pu remarquer au passage toutes les revues et petites feuilles dont Panckoucke s'était fait l'acquéreur au fur et à mesure de sa mainmise sur les grands journaux parisiens. Par cet effet de boule de neige, il réussit ainsi à se placer à la tête d'un véritable empire de la presse, ne laissant jamais en sommeil sa convoitise, et l'exerçant à chaque occasion, que ce soit pour des feuilles parisiennes ou même pour des gazettes étrangères.

C'est ainsi qu'il possédait le "Journal de Politique et de Littérature", connu sous le nom de "Journal de Bruxelles", un des plus importants organes édités en Belgique, en fait imprimé à Paris, et paraissant toutes les décades de 1774 à 1783. Il avait également mis la main en 1773 sur le "Journal historique et politique". Sentant les besoins des temps nouveaux, Panckoucke avait profité de la bienveillance du pouvoir pour lancer des journaux, parisiens d'origine, bien que d'étiquette étrangère. Le "Journal historique et politique", imprimé trois fois par mois dans la capitale, sous la rubrique de Genève, est appelé communément "Journal de Genève". Durant la période troublée de la Révolution, il dut se réfugier quelque temps en Angleterre. C'est là-bas qu'il fonda encore un autre journal, le "Mercure Britannique".

Sa vie, déjà fort active, fut également tourmentée par les multiples tracasseries provoquées par le système des privilèges. Panckoucke intrigua beaucoup dans ce domaine. C'est ainsi qu'en 1781, il essaya de faire supprimer "l'Année Littéraire", alors suspendue, pour l'annexer à son "Mercure". Mais le privilège fut laissé à la belle-mère de Fréron. Le 4 juin 1785, Panckoucke obtint la suspension du "Journal de Paris". Une imprudence avait fourni le prétexte. Mais le journal put néanmoins

reparaître le 27 juin. "L'Avant-Coureur, gazette des arts, des sciences et de la littérature" fut dénoncé par le "Mercure" en 1765 et dut cesser d'insérer des pièces fugitives. On y substitua en 1774 la "Gazette et Avant-Coureur de la Littérature, des Sciences et des Arts", qui fut rachetée par Panckoucke et annexée à son "Journal historique et littéraire"(1). En mai 1779, à propos du privilège sur les nouvelles politiques, un différent opposa Panckoucke et le "Journal de Trévoux". Ce dernier fut condamné.

Charles-Joseph Panckoucke entretenait des relations avec de nombreuses grandes figures littéraires et scientifiques de l'époque. Il correspondait avec les têtes couronnées sans en excepter Voltaire, qui exerçait sur son temps une véritable royauté. Par Voltaire, il put entrer en négociations avec Catherine II au sujet de la fameuse édition de Kehl. Non seulement le patriarche de Ferney, qu'il alla consulter, approuva le projet d'impression de ses oeuvres complètes, mais la Czarine, qui savait si habilement utiliser l'encens des philosophes au profit de sa politique, envoya quinze mille francs à Panckoucke à titre d'encouragement...

Libraire-juré de l'Université, Panckoucke publia les oeuvres de Buffon, un répertoire de Jurisprudence, un "Abrégé de l'histoire des voyages" de La Harpe, etc. Il avait eu d'autre part des relations avec Jean-Jacques Rousseau, à propos d'une édition projetée de la "Nouvelle Héloïse". Il mourut le 19 décembre 1789. Ecrivain aussi imaginaire que son père, il a laissé une quantité d'ouvrages de philosophie, de grammaire, d'économie politique, des traductions du Tasse, de L'Arioste et de Lucrèce.

UN NOM PLUSIEURS FOIS CELEBRE

La postérité de la famille Panckoucke ne s'est pas

(1) Hatin, op.cit., T.III, p. 175-185

arrêtée là. Henri, cousin de Charles-Joseph, cultiva aussi la littérature. Il est l'auteur de "La Mort de Caton", tragédie en trois actes et en vers, publiée en 1768. Selon toute vraisemblance, c'est également à lui que l'on doit "Don Carlos à Elisabeth, héroïde", qui parut en 1769, et que l'on attribue d'ordinaire à Charles-Joseph.

Le fils de Charles-Joseph, Charles-Louis Fleury, eut une existence aussi féconde que celle de son père. Né à Paris le 26 décembre 1780, il succéda à son père après avoir fait ses études. Dès la mort de ce dernier, le "Mercure de France" devint journal officiel, le 1er Nivôse an 8 (21 décembre 1799). Charles-Louis Fleury a été surnommé le "Grand Panckoucke". Il édita des ouvrages monumentaux : un "Dictionnaire des sciences médicales", des oeuvres de Tacite, avec traduction, une collection des auteurs latins, en quarante-quatre volumes, et la "Bibliothèque latine française" en 178 volumes. Il réimprima aussi un grand ouvrage en vingt volumes sur l'Égypte, dédié à Louis XVIII. En 1825, il reçut la croix de la Légion d'Honneur. Il mourut le 11 juillet 1844.

Son fils Ernest, né en 1806, n'eut qu'à suivre ses traces pour maintenir la maison à la hauteur où elle était parvenue. Poursuivant la publication de la "Bibliothèque latine française", il y ajouta une édition complète des oeuvres d'Horace, traduites en vers français, et les fables de Phèdre, traduites en prose. Le "Moniteur Universel" demeurait l'oeuvre de prédilection des Panckoucke. Mais, en 1869, il cessa d'être le journal officiel. Devenu libre de l'attache gouvernementale, il ne sortit pas entièrement de la famille. Si le dernier descendant, Arthur Panckoucke, n'en eut plus la direction, celle-ci fut confiée à Paul Dallez, petit neveu du "Grand Panckoucke". D'ailleurs le "Moniteur Universel" ne tarda pas à cesser de paraître.

LES MEMOIRES DES DEMEURES

L'histoire de cette famille peut se découper curieusement en deux périodes : la "période lilloise" où les Panckoucke, d'André-Joseph à son fils, entreprennent beaucoup et ne réussissent guère ; la "période parisienne" où succès et fortune sourient à tous les descendants du fondateur de "l'Abeille Flamande". L'Hôtel Panckoucke à Paris demeure le curieux symbole de cette réussite familiale. Jean Bourgeois fait la description de cette étonnante habitation(1).

Cet hôtel était situé dans la rue des Poitevins. Il avait appartenu autrefois à la famille De Thon, et servait, avant la Révolution, aux Etats du Poitou. La décoration de l'escalier et des appartements de réception porte la marque caractéristique de l'Empire avec ses formes rigides et ses griffes dorées.

Chaque salon rappelle un des principaux ouvrages édités par Louis Fleury : le plafond des Classiques,... celui des Victoires et Conquêtes,... un cabinet gallo-romain,... un salon étrusque,... une hutte de sauvage,... La grande salle du rez-de-chaussée, sans doute salle des gardes au dernier siècle, fut occupée par les ateliers et les magasins au temps du "Moniteur Universel". Une galerie de tableaux et de verrières du seizième siècle raconte en six panneaux l'histoire de l'indépendance de la Suisse.

Dans une pièce sombre au fond de la galerie s'élève un monument consacré à Tacite par Louis Fleury. Dans ce petit cabinet de style Empire, en forme de bibliothèque, sont collectionnées toutes les éditions de Tacite, connues et publiées depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à nos jours. Cet hôtel Panckoucke n'est pas sans analogie avec le musée Plantin, cette magnifique demeure

(1) Jean Bourgeois, "La Presse lilloise avant la Révolution", 1932, Lille, p. 46

de l'un des plus illustres imprimeurs du seizième siècle à Anvers.

3. LE JOURNALISTE AU XVIII^e SIECLE

Les figures célèbres de la famille Panckoucke ne se sont pas illustrées exclusivement dans le domaine du journalisme. Elles ont laissé un nom dans ceux de la littérature et de l'édition. C'est dire que les frontières de ces activités restaient encore floues et que les plumes se trempaient aux mêmes encriers. Balzac n'avait même pas encore écrit ses "Illusions perdues"... Et pourtant, on commence à cette époque à utiliser les termes de "journaliste" et de "gazetier". Divers dictionnaires et encyclopédies, plusieurs écrivains se sont essayés au dix-huitième siècle à définir le rôle et à préciser le statut de cet homme encore bien nouveau pour l'époque.

Dans son "Encyclopédie", Diderot donne une définition du mot "journal" : "ouvrage périodique, qui contient les extraits des livres nouvellement imprimés, avec un détail des découvertes que l'on fait tous les jours dans les arts et dans les sciences". Mais il se montre plus sévère à la rubrique "Journal des Savants" : "...inventé pour le soulagement de ceux qui sont ou trop occupés ou trop paresseux pour lire les livres entiers. C'est un moyen de satisfaire sa curiosité et de devenir savant à peu de frais".

GAZETIER ET JOURNALISTE

Si le mot "revue" n'est encore qu'un vocable militaire, on distingue assez nettement "gazette" et "journal" ; la gazette est synonyme d'information générale,

tandis que le journal présente la pensée scientifique et littéraire sous forme abrégée. C'est ainsi que Brutel de La Rivière, dans le "Dictionnaire Universel" de Furetière (1726), définit la gazette comme "un cahier, feuille volante, qu'on débite toutes les semaines, qui contient des nouvelles de toutes sortes de pays" ; et le journal comme les "relations de ce qui se fait de nouveau dans les sciences ou des extraits de livres nouvellement imprimés". Le "Dictionnaire de l'Académie" (1762) fait une distinction similaire : la gazette est une "feuille volante qu'on donne au public certains jours de la semaine et qui contient des nouvelles de divers pays" ; les journaux, des "ouvrages qui s'impriment tous les mois pour rendre compte des livres nouveaux".

Ces définitions précisent donc une double distinction, d'après la nature du contenu et la périodicité(1) ; mais on reste encore hésitant entre les deux substantifs. La différence subsiste également entre "gazetier" et "journaliste". On se préoccupe beaucoup des qualités nécessaires pour bien écrire une gazette. On s'accorde sur la nécessité de connaissances multiples. Mais, dès 1726, Vigneul-Marville avoue que le gazetier doit se soumettre à d'autres directives : "Il n'est pas tellement le maître de son ouvrage ; soumis à des ordres supérieurs, il ne peut dire la vérité avec la sincérité qu'exige l'histoire. Si on lui accordait ce point là, nous n'aurions pas besoin d'autres historiens"(2).

Camusat, en 1734, met en garde le lecteur contre les pièges que les gazetiers tendent à sa crédulité : "Ils relèvent avec emphase les avantages que remporte leur parti et atténuent les bonnes fortunes du parti contraire... il est vrai qu'ils ne font souvent en cela que suivre la loi qu'on leur impose et qu'ils sont rarement

(1) M. Jaryc, "Journal", Revue de synthèse, 1933, p. 136-144

(2) Vigneul-Marville, "Meslanges d'histoire et de littérature", 1726, T.II, p. 218-219

les maîtres de raconter les événements tels qu'ils arrivent". La presse naissante connaissait déjà ses maux éternels !

Camusat admet cependant ces manoeuvres : une fausse nouvelle ou un retard dans l'annonce d'une information peut assurer le salut d'un grand état : "il n'est rien de si raisonnable que cette gêne que les princes imposent aux gazetiers, quand c'est pour une fin légitime, et en général, il ne serait point à propos de laisser à ces sortes d'écrivains une liberté sans bornes, ni de leur permettre les réflexions hardies plutôt que sensées qui ne leur sont que trop ordinaires en certains pays". Si les nouvellistes jouissent de cette liberté, "leurs gazettes sont moins des relations que des satires". En tout cas, un journaliste ne peut se permettre, comme un gazetier, de se faire valoir en débitant des nouvelles à effet(1).

UN METIER DEJA DIFFICILE

Quelques années plus tard, Desfontaines proclame "qu'un Nouvelliste du Parnasse ne doit pas être un gazetier, il doit penser, juger et raisonner". Dans un autre passage de "l'Encyclopédie", Diderot précise la fonction du journaliste : "publier des extraits et des jugements des ouvrages de littérature, des sciences et des arts à mesure qu'ils paraissent". Son influence peut être décisive : "quelques uns de ces journalistes donnent aussi le ton à la province : on achète ou on laisse un livre d'après le bien ou le mal qu'ils en disent, moyen sûr d'avoir dans sa bibliothèque presque tous les mauvais livres qui ont paru et qu'ils ont loués, et de n'en avoir aucun des bons qu'ils ont déchirés". Singulier avertissement précurseur d'un défaut dans lequel peut verser la critique littéraire !

Pour assurer une telle tâche, personne ne possé-

(1) Hatin, "les Gazettes de Hollande", 1865, p. 63

dant une érudition universelle, "un journal doit être l'ouvrage d'une société de savants". Diderot rappelle que le journaliste doit être équitable, avoir un jugement solide et profond : "Son art n'est point celui de faire rire, mais d'analyser et d'instruire. Un journaliste plaisant est un plaisant journaliste". Il ne doit pas confondre sa tâche avec celle du libraire. Il peut remarquer les fautes sans chicaner. Il peut louer sans fadeur et reprendre sans offense. "Qu'il s'attache surtout à nous faire connaître les ouvrages étrangers".

Cet exposé des qualités du publiciste est une réplique : trop de médiocres écrivains croient qu'il est facile de rédiger un journal et de publier des comptes rendus d'ouvrages(1). Les aventuriers littéraires lancent des feuilles à l'envi. Bientôt, le nom de presse, c'est à dire l'appareil à imprimer, s'applique aux périodiques, par une sorte de privilège ; les gazettes accaparent le mot au dix-huitième siècle seulement.

+

Gazetier ou nouvelliste, le journaliste au dix-huitième siècle cherche donc encore son originalité qui le distingue des autres écrivains. Il est pourtant assez significatif de remarquer combien les travers, défauts ou difficultés de ce métier sont déjà ressentis, perçus et analysés à cette époque.

La presse parisienne jouit naturellement d'un regard critique et intéressé de la part du monde littéraire. Les différences avec la presse provinciale sont déjà accentuées. Mais cette dernière trouve son retard plus dans sa jeunesse que dans son caractère. Le journaliste lillois de cette époque commence à acquérir certains traits plus précis. Mais sa descendance professionnelle

(1) Jean-François de La Harpe, "Correspondance littéraire adressée à S.A.I. Mgr le Grand Duc, aujourd'hui empereur de Russie... depuis 1774 jusqu'à 1789", Paris, Migueret, 1801-1807, 6 vol., in-8°, T.I, p. 362

poursuivra une profonde évolution.

+

André-Joseph Panckoucke aura peut-être laissé un nom célèbre, sûrement une descendance illustre. C'est pourtant lui qui, par son esprit d'entreprise, donna en quelque sorte le signal du départ de la postérité familiale. Si son enthousiasme et son ambition furent rarement consacrés par le succès, son mérite demeure : celui d'avoir osé, le premier, lancer un journal périodique à Lille. On peut toujours pardonner ou trouver des circonstances atténuantes aux pannes ou aux trébuchements des inventeurs et des créateurs. André-Joseph Panckoucke en fut un dans un domaine encore bien incertain. Car, si le métier de journaliste a toujours été celui de problèmes et de difficultés, en 1746 à Lille, une question se posait : qu'est-ce qu'un journaliste ?

chapitre III :
l'imprimeur

Si André-Joseph Panckoucke exerça de multiples activités, il ne fut pas imprimeur. Son esprit d'entreprise permet de supposer que l'idée avait du naître un jour en lui d'ajouter à sa panoplie d'occupations cette profession complémentaire. Mais s'installer imprimeur est une toute autre tâche que d'ouvrir une librairie. Elle requiert une formation technique qu'une culture même brillante ne peut seule remplacer. De plus, n'importe qui ne pouvait pas s'installer imprimeur à Lille en 1746, car la profession était strictement réglementée.

"L'Abeille Flamande" est donc sortie des presses de "la veuve Danel, libraire sur la Grand'Place, à la Bible Royale". Ce qui montre que les imprimeurs étaient parfois libraires, eux aussi. La famille Danel s'est illustrée d'une aussi brillante manière que la famille Panckoucke. Mais elle resta toujours fixée à Lille, développant et faisant prospérer une entreprise familiale qui garde encore de nos jours ses lettres de noblesse.

1. LES DANEL: UNE AUTRE FAMILLE CELEBRE

Le premier Danel qui intéresse cette longue lignée d'imprimeurs se prénomme Liévin-Henri. Il était originaire de Saint-Omer, descendant direct d'une famille ancienne dont on peut suivre les traces depuis 1340, et qui avait donné des échevins à cette ville durant les quinzième, seizième et dix-septième siècles. Exerçant la profession de chirurgien, il s'était fixé à Lille vers 1657, et avait épousé en 1658 Marie-Catherine Van Hove, fille de François Van Hove, son confrère.

Liévin-Henri se fit recevoir bourgeois le 1er avril 1668. Il habitait, à cette époque, sur le Marché-au-Fil-de-Lin, une maison dont il était le propriétaire. Cinq filles, nées de 1658 à 1673, ne vécurent pas longtemps, pas plus qu'Adrien, le fils cadet, né en 1680. Liévin-André, le fils aîné, naquit le 23 mai 1676. Orphelin de bonne heure, il trouva une famille adoptive chez François Fiévet, imprimeur lillois ; il y entra comme apprenti à l'âge de dix ans. Le 7 septembre 1698, après avoir obtenu dispense de deux bans de l'évêque de Tournai, Liévin-André épousa Claire-Thérèse Fiévet, nièce de l'imprimeur qui venait de mourir cinq mois plus tôt. Le mariage fut célébré à Saint-Etienne à Lille.

A "LA BIBLE ROYALE"

A la suite de ce mariage qui avait été vraisemblablement projeté, sinon arrêté du vivant de François Fiévet, Liévin Danel et son beau-frère, Ignace Fiévet, contractèrent une association pour l'exploitation de l'im-

primerie de "la Bible Royale". La raison sociale fut Ignace Fiévet et Liévin Danel ; ce dernier releva sa bourgeoisie le 27 juillet 1699. Quant au siège de l'imprimerie, il continua à se trouver sur le Pont-de-Fin, dans l'ancienne demeure de François Fiévet. En 1704, il fut transféré Grand'Place dans une maison où nous verrons les Danel se succéder pendant un siècle et demi.

Les Danel

Le 15 février 1715, Claire Fiévet, épouse de Liévin Danel, mourut. Ce décès entraîna la rupture de l'association qui existait entre Ignace Fiévet et son beau-frère. La dissolution fut signée le 19 juin 1715, précédant de quelques jours le second mariage de Liévin Danel. Celui-ci épousa, le 2 juillet 1715, Euphrosine-Joseph Bacquart, fille de Paul et de Jeanne-Thérèse Van Bambost. Ce second mariage, contracté quatre mois et demi après le décès de la première femme de l'imprimeur, ne paraît pas avoir trop mécontenté Ignace Fiévet ; celui-ci signa un contrat qui fut passé le 28 juin 1715 devant le notaire, Jacques Hugo. Il est vrai qu'il trouvait une compensation dans la dot de neuf mille florins de la future épouse ; elle servit sans doute à désintéresser l'ex-associé de Liévin Danel(1). A la suite de ces arrangements intervenus, celui-ci resta donc seul en possession de l'imprimerie de "la Bible Royale".

Ce nouveau mariage fut plus prospère que le premier, car si Claire Fiévet n'avait jamais donné d'enfant à son époux, Euphrosine Bacquart en eut treize en quatorze ans. Liévin Danel mourut le 12 février 1729 et fut enterré à Saint-Etienne, dans la chapelle Saint-Nicolas. Il était âgé de cinquante-trois ans. L'ainé de ses enfants, Paul-Liévin-Joseph, n'avait pas treize ans à la mort de son père. Ce fut sa mère qui prit alors la direction de l'imprimerie de "la Bible Royale".

(1) Jules Houdoy, "les Imprimeurs lillois", 1879, p. 155

LE SENS DES AFFAIRES D'UNE FEMME

La veuve Danel comparut à l'enquête de 1739. Elle produisit comme titre un privilège obtenu en 1707 par son défunt mari pour l'impression de "l'Histoire d'Alexandre" de Quinte-Curce. L'arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 24 septembre 1739, confirma son privilège, en le comprenant parmi les imprimeurs autorisés à exercer à Lille. Peu de temps après, son fils prit avec elle la direction de l'imprimerie de "la Bible Royale", car à partir de 1745, la plupart de leurs impressions portent : "à Lille, chez la veuve Danel et fils".

La veuve Danel se livrait à un commerce de livres assez important. Convertie avant l'heure aux bienfaits de la publicité, elle ne négligeait aucun moyen de réclame. Sur les livres qu'elle vendait étaient collées de petites étiquettes rectangulaires avec son nom et son adresse. Les libraires d'aujourd'hui n'ont rien inventé, pas même les catalogues qu'ils publient plus ou moins régulièrement. La veuve Danel donnait de temps à autre le catalogue de la Bibliothèque d'Amiens, un "Supplément des livres qui se trouvent à Lille, chez la veuve Danel" (1743).(1)

La veuve Danel imprima des livres pour écoles, des mémoires judiciaires, des ordonnances, des placards et des nouvelles : "Discours prononcé devant le Roi, dans sa tente à Pont-à-Chin-sous-Tournay, le 4 juin 1745, par M. de Maupéou, premier Président du Parlement de Paris" (1745) ; "Vers présentés à son Altesse Madame la princesse de Rohan au jour de sa fête de quinze ans par les dames de Marquette" (1746) ; "Stances sur la mort de Mgr le duc de Boufflers" (1747) ; "L'Armée du Roi dans la Flandre Hollandaise. Ode" (1748) ; "Coustumes locales et particulières de la ville et bourgeoisie de La Gorgue et de la Loy d'Arras" (1752) ; "Petits vers hyméni-comi-

(1) Danchin, op.cit., T.I p. 303

burlesques servans d'épithalame sur le mariage de Guillaume-François-Joseph Dubois, sieur de Saint-Venant, avec Demoiselle Marie-Henriette-Joseph Moreel"(1748) ; etc.

De nombreux livres de dévotion, des ouvrages de théologie pure ou de controverse sortirent également des presses Danel à cette époque : "Prières et instructions chrétiennes à l'usage des soldats"(1736) ; "Histoire abrégée de la vie et miracles de Sainte Berthe par Don Charles Roussel"(1745) ; "Formulaire de prières chrétiennes pour passer saintement la journée à l'usage des Demoiselles pensionnaires des Religieuses Ursulines"(1747) "Ordre et manière de recommander l'âme de la personne étant aux abois de la mort"(1750) ; "Pratiques et motifs de la dévotion au Sacré-Coeur de Nostre Seigneur Jésus-Christ"(1750) ; "Lettres flamandes ou Histoire des variations et contradictions de la prétendue religion naturelle par l'abbé Robert-Joseph-Alexis Du Hamel"(1752) ; etc.

LE COMMENCEMENT D'UNE LONGUE SUCCESSION

Paul Danel, qui était né à Lille le 15 mai 1716, travailla donc comme apprenti sous les ordres de sa mère. Il ne tarda pas ensuite à prendre la direction de l'imprimerie dont elle avait le privilège. Bien que n'ayant pas été reçu régulièrement imprimeur, il fut nommé, le 15 mai 1747, adjoint de la Chambre syndicale en remplacement de Moitemont, décédé.

En janvier 1752, Paul Danel se maria à Albertine-Louise-Joseph Daussy ; l'année suivante, il se fit recevoir bourgeois. Quelque temps auparavant, on l'avait averti que sa situation n'était point régulière. Le Magistrat fut invité à enlever les vis de ses presses jusqu'à ce que l'imprimeur eût rempli les formalités requises et prêté le serment dans la forme exigée. C'est à ce moment là que la veuve Danel se démit complètement en faveur de son fils, le 12 octobre 1752. Celui-ci fut dé-

finitivement reçu par arrêt du 29 janvier 1753. Il prêta serment le 22 février. Sa mère se retira complètement des affaires et mourut à Lille le 11 janvier 1763.

+

Paul Danel mourut le 27 mai 1789. Mais la célèbre lignée des imprimeurs ne s'éteignit point pour autant. Les familles Danel ont toujours eu une progéniture nombreuse. Parmi celle de Paul, il s'en trouva naturellement un, Albert-Léonard, pour reprendre la succession en 1783. Se succédant de père en fils, en frère ou en neveu, les Danel ont sans cesse conféré un brillant essor à leur entreprise familiale et tenu les premiers rôles dans le domaine de l'édition lilloise, jusqu'à nos jours.

2. L'IMPRIMERIE A LILLE JUSQU'EN 1746

Le 19 juillet 1594, Antoine Tack, "jeune homme marié, de son stiel imprimeur", fut autorisé, par lettres patentes de Philippe II, à établir une imprimerie à Lille, "ville tant peuplée, fameuse et opulente". Le jeune imprimeur vint habiter "une échope et haubette faisant coin et toucquet au devant de la Chapelle des Ardens, tenant à la porte des halles du côté du beffroy", à l'emplacement de l'actuelle rue Faidherbe.

Ce ne fut donc que vers la fin du seizième siècle que Lille vit s'établir chez elle l'art de l'imprimerie. Depuis déjà longtemps, elle s'était propagée dans la plupart des grandes villes de la Belgique : Alost, Louvain, Bruges, Anvers, Bruxelles, Audenarde, Gand, Liège... Les premiers imprimeurs s'étaient également fixés dans plusieurs villes de la région : Valenciennes vers 1500, Hesdin en 1512, Arras et Cambrai en 1518, Douai en 1562...

Ce ne sont pas des circonstances purement locales

qui paraissent avoir ainsi retardé l'introduction de l'imprimerie à Lille. Les ateliers qui fonctionnèrent dans les villes voisines durant le seizième siècle ne connaissaient d'ailleurs pas de grand essor. La cause générale serait plutôt à rechercher dans les guerres et les agitations religieuses qui troublèrent la vie de cette province durant cette période.

UNE LIBERTE ETOUFFEE

Les Flandres, à l'époque de la Réforme, devinrent en effet un centre d'agitation, et le théâtre de luttes religieuses, dans lesquelles se cachaient des questions politiques et sociales. Le pouvoir royal et l'autorité religieuse comprirent alors quel auxiliaire puissant l'imprimerie pouvait être pour les idées nouvelles. Ils se hâtèrent de soumettre l'exercice de cette industrie à une réglementation rigoureuse.

Les ordonnances de Charles-Quint et de Philippe II ne cessèrent, pendant tout un siècle, d'apporter des entraves à la liberté de penser et d'écrire. Les édits du 8 mai 1521, du 17 juillet 1526, et du 14 octobre 1529 promettent ainsi les pires châtimens aux imprimeurs qui auront édité des ouvrages sans autorisation royale ou religieuse. L'ordonnance du 7 octobre 1531 précise, avec un triste réalisme, les peines encourrues : "sous peine d'estre eschaffauldez et oultre ce, ou d'estre flestriez d'ung fer chauld en forme de croix sy vivement que l'on ne le pourra effacer, ou d'avoir un oeyl cresvé, ou ung poing coppé à la discrétion du juge" !

Les deux édits les plus importants, ceux du 29 avril 1550 et du 19 mai 1570, forment un véritable code de l'imprimerie et de la librairie à cette époque. Ils étaient dictés par cet esprit religieux qui n'avait qu'un but, l'extirpation de l'hérésie(1). Tous ces édits re-

(1) Danchin, op.cit., T.I p. 14

gurent leur application à Lille et dans la Châtellenie.

Effrayés par la menace des pénalités draconiennes édictées par l'autorité souveraine, l'industrie de l'imprimerie ne s'établit pas dans la province, là où elle n'était pas exercée précédemment. Elle végéta là où elle avait été antérieurement fondée. Lille se contenta donc pendant longtemps de tirer sa renommée des belles collections de livres que des bibliophiles indigènes y avaient formées. Parmi ses marchands, on comptait un assez grand nombre de libraires qui recevaient les productions des presses étrangères. Ils faisaient aussi éditer à leurs frais, à Paris, à Anvers, ou dans les villes voisines, des ouvrages dont les titres portent leurs noms.

LES PREMIERS SYMPTOMES DE LA BUREAUCRATIE

Pendant tout le temps où Lille resta sous la domination espagnole, le Roi seul conféra des privilèges d'imprimeur. Après la conquête française en 1667, le droit resta le même. La célèbre ordonnance datée de Moulins, en 1566, demeura la base de la législation jusqu'en 1789: le roi de France avait seul, en principe, le droit de concéder des brevets d'imprimeur.

Mais il arriva très souvent que le Magistrat de Lille accorda des autorisations qui furent, plus ou moins tard, ratifiées par l'autorisation royale. Plus d'une fois, les titulaires des brevets délivrés par l'autorité locale trouvèrent moyen de faire consacrer leurs droits; ils sollicitaient du roi de France, non pas le privilège d'exercer leur industrie, mais celui d'imprimer tel ou tel livre. Cette autorisation obtenue, ils présentèrent plus tard cette faveur spéciale comme une reconnaissance implicite, et leur prétention fut le plus souvent admise. Telle est la démarche que suivit notamment la veuve Danel.

Le 6 décembre 1700, Louis XIV prescrivit à l'Intendant de la province de faire une enquête sur le nom-

bre des imprimeurs existant à Lille. Elle devait mentionner l'origine et la date des privilèges, l'importance des établissements et la nature des travaux qui s'y exécutaient. L'enquête constata l'existence de huit imprimeurs, dont quatre avaient une certaine importance : J.-B. de Moitemont, rue Saint-Nicolas ; Ignace Fiévet et Liévin Danel, rue des Malades ; J.-C. Malte, rue Esquermoise ; B. Lefrancq, rue de la Grande Chaussée ; J.-B. Cramé, rue des Malades ; A. de Hollander, même rue ; C. Le Blon, chez Malte ; et L. Briquet, place de Rihour.

Les renseignements furent transmis à Paris et, le 20 juillet 1704, une ordonnance royale parut : elle réduisait à quatre, par voie d'extinction, le nombre réglementaire des imprimeries lilloises. Mais la guerre et le mauvais vouloir du Magistrat entravèrent, pendant de longues années, l'application de cette ordonnance. L'autorité locale se montrait en effet jalouse de tout ce qu'elle considérait comme un empiètement sur ses droits de police. De 1700 à 1720, de nombreux ateliers s'ouvrirent à Lille avec la seule autorisation du Magistrat. Il en exista, malgré l'arrêté royal, jusqu'à douze à la fois.

Le pouvoir royal n'avait cependant pas abdiqué son droit. Le 28 février 1723, un règlement fut promulgué pour l'imprimerie et la librairie dans la ville de Paris. Le tour des provinces allait venir plus tard... En 1728, l'Intendant, M. de Méliand, écrivit à M. de Godefroy pour lui demander son avis sur l'utilité de soumettre l'imprimerie et la librairie lilloise à la réglementation édictée pour Paris. M. de Godefroy répondit que cette industrie avait perdu à Lille toute son importance : "Bien loin de lui imposer des entraves nouvelles, il y a lieu de l'encourager... Les lillois, absorbés par le commerce, s'adonnent peu aux lettres, et l'on imprime très peu de livres à Lille"(1). L'imprimerie végétait, en effet, à cette époque. Ce ne fut que dans la seconde moitié du

(1) Houdoy, op.cit., p. 18

dix-huitième siècle que cette industrie reprit quelque activité.

En 1739, une nouvelle enquête plus sévère fut ordonnée, à la suite de l'arrêté du 31 mars, qui avait fixé le nombre des imprimeurs dans toutes les villes de France : trente-six pour Paris, douze pour Lyon et Rouen, dix pour Toulouse et Bordeaux, six pour Strasbourg et Lille, quatre pour Aix, Besançon, Caen, Dijon, Douai, Grenoble, Nantes, Orléans, Rennes, et trois pour Marseille et Troyes.

L'enquête faite à Lille révéla l'existence de neuf imprimeries. Les titulaires n'avaient, pour le plus grand nombre, à invoquer que des autorisations municipales. Le Conseil ne souleva aucune difficulté pour reconnaître les droits des titulaires. Il les confirma tous, le 24 septembre 1739, dans leur privilège. Cependant le nombre des imprimeurs lillois était définitivement fixé à six ; les trois premières places vacantes, par le décès des titulaires, ne seraient pas données.

LE NOUVEAU CODE DE L'IMPRIMERIE

Un arrêt du 24 mars 1744 ordonna que les dispositions de l'ordonnance du 23 février 1723, dit "Code de la librairie et imprimerie", soient exécutées dans toutes les villes du royaume. M. de Séchelles écrivit en conséquence au Magistrat, le 17 juillet 1744, pour lui donner connaissance de cette décision. En exécution des ordres reçus, tous les libraires et imprimeurs de la ville furent convoqués devant deux membres délégués pour le Magistrat.

Cette réunion eut lieu le 25 janvier 1746. Y assistaient : J.-B. Henry, J.-B. de Moitemont, G.-E. Vroye, P. Brovellio, C.-L. Prévost, P.-S. Lalau, P.-L. Danel, L.-F. Cramé, tous les huit imprimeurs ; et de plus : R. Prévost, F.-J. Jacqué, A.-J. Panckoucke, H. Lemmens et A.-J. Hennion, tous les cinq libraires. Après lecture

du règlement devenu obligatoire à Lille, la Chambre Syndicale fut élue. J.-B. Henry, nommé syndic, J.-B. de Moitemont et P. Brovellido, nommés adjoints, prêtèrent serment de bien et fidèlement s'acquitter de leurs fonctions(1).

A partir de cette date, le règlement royal fut régulièrement appliqué sous la surveillance du Magistrat et de l'Intendant. Chaque fois qu'une place vacante fut sollicitée, c'est par le concours entre les divers concurrents que fut déterminé l'ordre de présentation à la nomination royale.

L'application du "Code de la librairie" avait modifié la position des imprimeurs et des libraires lillois. Jusque là, ces deux industries avaient été libres, car il n'existait pas de communauté. Avant la promulgation légale de l'ordonnance, le Magistrat avait donc du déclarer : "Pour donner commencement à la communauté des libraires et imprimeurs de cette ville, il est nécessaire que ceux exerçant actuellement ces deux professions fussent tenus pour francs-maîtres comme s'ils avaient été reçus au désir des dits règlements... Nous avons donc décidé que ceux dont les noms seront inscrits au registre de la Chambre Syndicale seront tenus et réputés comme francs-maîtres à tels effets qu'ils pourront continuer les dites professions et que leurs, venus et à venir, seront traités comme le doivent être les enfants de francs-maîtres aux termes du dit règlement"(2).

Les fils de maîtres étaient soumis en effet à des concours, comme les autres candidats. Mais les premiers étaient dispensés de produire un certificat d'apprentissage dont le règlement général avait fixé la durée.

(1) Houdoy, op.cit., p.21, signale que L.-F. Cramé avait été convoqué à tort à cette réunion ; c'était sa mère, veuve Ch.-M. Cramé, qui était titulaire de ce privilège, qui passa plus tard à son gendre et non à son fils.

(2) Houdoy, op.cit., p.21-22

Plan de sujet

LES CONFRERES DE LA VEUVE DANIEL

Lorsque la veuve Daniel imprimait "l'Abeille Flamande", ses confrères étaient au nombre de sept à Lille, se partageant les ouvrages déjà nombreux qui s'y imprimaient à cette époque. Jean-Baptiste de Moitemont était né en 1679. Après avoir fait son apprentissage, il avait repris en 1729 l'imprimerie de son père, "la Bible d'or couronnée". Il fut adjoint au syndic de la corporation. Décédé le 19 août 1747, il fut enterré dans l'église Saint-Etienne, devant la chapelle Sainte-Barbe. N'ayant pas laissé de fils pour lui succéder, son établissement dut disparaître, conformément à l'arrêté royal qui avait fixé à six le nombre des imprimeries lilloises. Ses filles furent donc autorisées à vendre le matériel et les caractères de l'établissement que Pierre de Rache avait fondé en 1612.

Jean-Baptiste Henry, né à Lille le 6 juillet 1672, descendait d'une ancienne famille de libraires lillois. Son père, Michel Henry, tenait boutique "entre la Grande et Petite Place, devant la porte de la Bourse, tenant la Barque d'Or", c'est à dire rue des Manneliers. Succédant à son père en 1715, il avait été autorisé par le Magistrat à adjoindre une imprimerie à son commerce de livres. A la mort de François Malte en 1720, il était devenu l'imprimeur-juré de la ville. Cette faveur resta attachée à cette imprimerie jusqu'à l'époque de la Révolution.

Jean-Baptiste Henry était, au début de ce siècle, le libraire le plus important de la ville. Il fut nommé syndic en 1746, lors de la création de la communauté des imprimeurs et des libraires. Il imprimait les principales ordonnances du Magistrat, ainsi que cette plaque qui avait pour titre : "Renouvellement et création de la loy de la ville de Lille". N'ayant pas d'enfants, il se démit en 1751 en faveur de l'un de ses pe-

tits neveux et mourut le 13 mai 1756.

Ayant servi J.-B. Cramé et A. de Hollander en qualité de compagnon, Gilles-Eustache Vroye s'était établi imprimeur en 1708. Il avait été autorisé à exercer officiellement le 18 mai 1714. Il était installé sur la Grand' Place, dans une maison contiguë à celle occupée par Liévin Danel. La boutique de Vroye portait pour enseigne : "A la conversion de Saint-Augustin".

G.-E. Vroye imprimait principalement des livres de dévotion, plaquettes ornées de gravures sur bois, remarquables par leur singularité et par leur mauvaise exécution. Il éditait aussi des nouvelles, poésies de circonstance, satires ou chansons, dont la typographie était plus soignée, des relations de batailles, de sièges ou faits militaires quelconques, des programmes de concerts à Lille, des mémoires judiciaires, etc. Vroye eut un fils, Jacques-Joseph, qui travailla avec lui, mais qui mourut avant son père en 1745. Gilles-Eustache Vroye fut enseveli en 1753 près de son fils, dans la chapelle Saint-Liévin de l'église Saint-Etienne.

L'ARTISTE ET L'INDUSTRIEL

Né vers 1699, Charles-Louis Prévost était fils d'un libraire lillois qui, au dix-septième siècle, tenait boutique dans les galeries de la Bourse. En 1723, il s'était installé, avec l'autorisation du Magistrat, imprimeur dans une maison de la rue Grande Chaussée qui portait pour enseigne : "Aux Armes de la ville de Lille". Il avait jugé plus prudent de faire confirmer l'autorisation du Magistrat en sollicitant du roi un privilège pour imprimer un manuscrit ayant pour titre : "Instructions pour les visites de charité, par le père Bonnefons". Il obtint le privilège en 1727, qui fut confirmé en 1739.

Ch. Prévost changea plusieurs fois de résidence : en 1739, place des Guingans, au coin de la rue de la Clef

et de la rue des Oyers, à l'enseigne "Au nom de Jésus" ; en 1744, sur la Petite-Place ; et en 1750, à nouveau rue de la Grande Chaussée. Il imprimait des livres de dévotion, des réglemens de confréries, nouvelles à la main et publications populaires. Prévost exerçait son métier plus en industriel qu'en artiste, plus en marchand qu'en imprimeur. Après sa mort, le 13 août 1763, sa veuve céda l'établissement à Hubert Lemmens.

Vers 1717, Charles-Maurice Cramé avait été nommé imprimeur du roi. Il était mort, jeune encore, en 1739. Sa veuve, grâce au titre d'imprimeur du Roi, obtint par dérogation le droit de continuer à exercer la profession de son mari. Avec l'aide d'ouvriers qualifiés, elle dirigea l'imprimerie durant vingt ans, jusqu'à ce que sa fille fut en âge de se marier. En 1759, la veuve Cramé se démit en faveur de son gendre, Joseph-Bernard Péterinck.

Pierre Brovellio était né à Lille le 11 janvier 1705. Il avait épousé en 1734, Marie-Madeleine Panckoucke, soeur d'André-Joseph. Il était entré dans l'établissement paternel qu'il dirigeait peu à peu. A la mort de son père en 1740, il reçut l'autorisation, non sans difficulté, d'exercer son métier.

Adjoint au syndic, puis syndic en 1756, il apporta un zèle peu éclairé dans ses fonctions. Il poursuivait avec une exagération de scrupules l'introduction et la vente des livres qui lui paraissaient un danger pour les moeurs, la religion et l'Etat. L'Intendance et la Chancellerie durent imposer des limites à son intolérance, qui frappait de la même proscription les chefs d'oeuvre de l'esprit humain et les oeuvres légères que le dix-huitième siècle vit éclore en si grand nombre.

L'établissement, fondé par le père rue des Malades, fut transféré par Pierre Brovellio en 1756 dans une maison de la rue des Manneliers, ayant pour enseigne : "A la Sorbonne". De cette imprimerie sortaient des livres de confrérie, des livres de dévotion, des mémoires

judiciaires, et des catalogues de ventes de livres. En 1768, Brovellio se démit de son privilège d'imprimeur en faveur de son fils Barthélémy-Joseph. Il mourut le 19 avril 1769, et fut enterré à Saint-Etienne, dans la chapelle Saint-Jacques.

DES ALLIANCES BENEFIQUES

A la mort de son père, le 14 février 1745, Pierre-Simon Lalau, né à Lille le 12 octobre 1718, avait eu quelque peine à être nommé titulaire du brevet paternel. Sur les instances du Magistrat, il obtint sa nomination le 4 septembre 1752. Son imprimerie était une des plus importantes de la ville. Il avait épousé Henriette Pancoucke, fille de Henri-Joseph et d'Antoinette Brovellio. Cette alliance le rattachait, d'un côté à la famille du libraire le plus important de la ville, de l'autre à celle d'un imprimeur qui fut syndic de la chambre.

En plus des livres religieux que cette imprimerie a produits en assez grand nombre, il est sorti de ses ateliers certaines plaquettes très rares et très recherchées : programmes de concerts et de fêtes, pastorales et pièces de comédie pour les écoles et les abbayes, épitres, odes, congratulations, épithalames, adressés à diverses personnes à l'occasion d'un mariage, d'une prise de voile, d'une réception, d'une entrée solennelle, d'un anniversaire, etc.

P.-S. Lalau, installé d'abord sur la Petite Place, habita à partir de 1750 une maison sur la place de Rihour, près de l'Hôtel de Ville. Il mourut le 25 mars 1779, sans laisser d'enfants malgré trois mariages.

+

Après des débuts difficiles, l'imprimerie lilloise connaissait une certaine prospérité au temps de "l'Abelle Flamande". Les restrictions apportées par les autorités quant au nombre d'établissements autorisés pouvaient freiner son essor. Mais elles ont peut-être per-

mis aux ateliers affirmés depuis un certain temps de parfaire leurs occupations sans trop se soucier d'une concurrence médiocre. L'imprimerie Danel s'affirma ainsi au cours des siècles. Il en fut un peu de même pour plusieurs des établissements qui existaient déjà en 1746.

3. LES TECHNIQUES D'IMPRESSION AU XVIII^e SIECLE

Si les imprimeries lilloises connaissent une certaine prospérité au dix-huitième siècle, l'amélioration des conditions techniques y est également pour quelque chose. D'importants progrès vont être enregistrés à cette époque : François Didot uniformise les caractères ; Fertel d'Amiens propose un meilleur classement des lettres dans la casse ; Lord Stanhope confectionne une presse en fonte et en acier...

Ces améliorations permettent un accroissement des tirages, une multiplication des périodiques, une meilleure présentation, un abaissement du prix de revient... Mais, il ne faut pas les majorer : le matériel apparaît encore rudimentaire, tant par la fonte des caractères que pour l'impression. La presse reste un pressoir à vis, simple et robuste. La précision des compositions, la promptitude des tirages doivent tout à l'habileté humaine.

A L'ERE DE GUTENBERG

La typogravure est un procédé d'impression où les éléments imprimants de la forme sont en relief et la couche d'encre uniforme. C'est ce procédé qui a été pratiquement le seul utilisé par l'ensemble de la presse jusqu'à la veille de la première guerre mondiale. Ce règne

de la typographie fut également, jusqu'à 1820 environ, celui de la presse plate, utilisant la pression d'un plateau sur une forme plate. La force motrice est fournie par l'homme s'aidant d'un levier. Le principe de cette presse, semblable à celle de Gutenberg, constituait à peu près tout le matériel du journal, avec les caractères mobiles servant à la composition.

Le dessin des caractères subit une évolution continue au fur et à mesure du développement de l'imprimerie en Europe. Soumis à l'influence des goûts locaux, les caractères romains et italiques se substituèrent, dès la fin du quinzième siècle, aux caractères gothiques. Les caractères étaient logés dans une "casse", boîte plate divisée en nombreux compartiments ou "cassetins". Les alliages se faisaient avec du plomb et de l'antimoine. A partir du dix-septième siècle, on ajouta du fer et du cuivre pour en augmenter la dureté et la durée.

A partir du dix-huitième siècle, la casse fut divisée en deux parties : la partie inférieure, "bas de casse", renfermait les minuscules et la ponctuation ; la partie supérieure, ou "haut de casse", les majuscules. Le bâti qui supporte le tout était devenu le "rang" avec un ou plusieurs rayons. Selon les imprimeries, le "corps", hauteur et épaisseur, des types de caractère était variable. Au début du dix-huitième siècle, chaque corps avait déjà sa désignation particulière : "mignonne" pour le corps sept, "gaillarde" pour le corps huit, "petit romain" pour le corps neuf, etc. En 1775, François-Ambroise Didot inventera une nomenclature par chiffres, avec une unité, le "point Didot", équivalent à 0,376 millimètres.

L'enquête effectuée en 1754 dans les imprimeries lilloises donnait des précisions sur le matériel utilisé. C'est ainsi que l'atelier de Pierre Brovello comprenait quatre presses et un choix important de caractères : "petit texte", "petit romain", "cicero" de trois fontes différentes, "Saint-Augustin", "gros romain", "parangon",

"petit canon", "financière", "double gras canon", avec pour chacun son italique ; en plus un caractère pour le plain chant, un peu d'hébreu, les lettres des deux points de chaque caractère, quantité de lettres ornées et ombrées, des fleurons et vignettes, sur différents corps, des "reglats" simples, et doubles à triple "accolade".

A la même époque, l'imprimerie de S. Lalau comprenait également quatre presses, et comme caractères : "gaillarde" ou "petit texte", "petit romain", "descendiane", ou "philosophie", "cicero" ou "médiane", "Saint-Augustin", "gros romain" à "petit oeil" et à "gros oeil", "parangon", "double Augustine", "palestine", "trimogiste", "gros canon", "bâtarde", "financière" de M. Fournier le Jeune, "financière" de Hollande, romaine et italique ; en plus un beau choix de vignettes, fleurons, gravures et lettres ornées sur tous les corps de caractères.

TROUVAILLES ET PERFECTIONNEMENTS

La presse imaginée par Jean Gutenberg, sur le modèle des pressoirs à vis employés par les vigneron, subit quelques modifications. La table horizontale, le "marbre", qui recevait la forme imprimante, était fixe à l'origine. Elle devint mobile dans un plan horizontal, animée d'un mouvement longitudinal de va-et-vient, grâce à une corde s'enroulant sur le cylindre à manivelle. Il devenait ainsi possible d'encreur la forme sans relever complètement la table mobile dans le sens vertical. L'impression était toujours obtenue par la "platine" qui venait à un certain moment s'appliquer avec force sur la forme, par l'action d'une vis en bois commandée par le bras de levier ; un homme, le "pressier", agissait sur ce bras.

Deux autres nouveautés apparurent : le "tympan" et la "frisquette". Le "tympan" était un cadre rigide articulé sur le marbre, et sur lequel étaient tendues deux feuilles de parchemin entre lesquelles étaient placées

plusieurs épaisseurs d'étoffe. Il permettait de donner à la surface en contact avec le papier la souplesse nécessaire à une bonne impression. La "frisquette" était un cadre également rigide, articulé sur un côté libre du tympan, et qui supportait un parchemin dans lequel on avait découpé un emplacement destiné aux zones à imprimer. S'interposant entre le papier à imprimer et le tympan, il empêchait ainsi tout contact de la feuille avec les zones non imprimantes de la forme.

L'impression demandait ainsi de multiples manoeuvres. Un numéro de Tunis(1912) fait la description des opérations successives avec la presse Blaeu, imaginée en 1620 :

- 1° les tampons ou "balles" doivent être recouverts d'encre. Cela est fait en plaçant une petite quantité d'encre sur la "table d'encrage" qui est attachée au côté de la presse et en la "travaillant" avec les tampons.
- 2° la forme doit être encrée, opération semblable à la première, mais en faisant cette fois, passer l'encre des tampons sur les caractères. C'est une opération délicate qui engage toute la qualité de l'impression.

A partir de ce moment, il faut :

- 3° mettre la feuille de papier sur le tympan.
- 4° abaisser la frisquette et, continuant le mouvement, appliquer en même temps le tympan, la frisquette et la feuille de papier sur la forme.
- 5° amener le marbre sur le plateau.
- 6° exécuter l'impression par la manoeuvre du barreau.
- 7° ramener le marbre en arrière.
- 8° relever le tympan et la frisquette.
- 9° dégager la feuille imprimée,(1)

DES PROCEDES ARTISANAUX

On ne peut que comprendre les imperfections et

(1) Bellanger et al., op.cit., T.I p.15

lenteurs de l'impression à cette époque ! La production habituelle des imprimeries parisiennes se situait entre 2.500 et 3.000 feuilles en noir par jour, soit environ cent cinquante feuilles par heure ; ce qui reste relativement une bonne production, étant donné le matériel utilisé.

Au cours du dix-huitième siècle, l'imprimerie est donc encore pauvre en matériel. Les fontes de caractères ne sont pas très brillantes ; les encres ne peuvent être broyées parfaitement. Les conditions de travail, dans des ateliers sombres et encombrés, demeurent rudes. On déterminait la grandeur de l'atelier sur la base de sept pieds carrés par chaque presse, et de six pieds pour chaque rang de casse. Mais le local n'était pratiquement jamais construit en vue de son utilisation professionnelle.

Les imprimeurs fabriquaient eux-mêmes l'encre qu'ils employaient. Le noir de fumée était obtenu par combustion de résidus gras, et mélangé ensuite à de l'huile de noix ou de lin cuite, suivant des formules personnelles dont chacun conservait jalousement le secret. La pâte ainsi obtenue était broyée à la main sur une table avec une mollette pour obtenir l'end्रे prête à être employée.

Le papier était fabriqué avec des chiffons à la base, à la feuille, dans un format réduit, à la cadence de deux mille à trois mille feuilles par jour et par équipe de douze personnes. Au début du dix-huitième siècle, la forte expansion de l'imprimerie amena la réunion des petits moulins à une ou deux cuves en véritables manufactures. Les chiffons de coton se substituèrent à ceux de chanvre et de lin.

+

Avec l'essor de l'imprimerie au dix-huitième siècle, il fallut donc trouver des techniques plus modernes et rapides. Le progrès se fit lentement. Mais à côté, d'autres efforts se faisaient sentir qui n'étaient pas étrangers à l'essor de la presse : les moyens d'informa-

tion gagnaient en rapidité ; les délais diminuaient grâce au progrès du réseau routier et des postes...

+

"L'Abeille Flamande" ne fut qu'une mince revue éphémère et sans grand succès au milieu de l'imposante production des ateliers de la veuve Danel. On ne peut cependant oublier le rôle important que joua l'imprimerie à l'époque où la presse faisait ses premiers pas. C'est peut-être parce qu'ils étaient conscients d'aider à l'essor de la culture et du progrès, que les imprimeurs constituaient un secteur professionnel très particulier. Les autorités s'intéressèrent toujours à leurs activités en essayant souvent de les réglementer. Les imprimeurs formaient encore une caste fermée, aux moeurs turbulentes. Restif de la Bretonne évoque la vie de ces ateliers dans ses romans...

chapitre IV :
le lecteur

L'étude d'un journal apporte bien souvent de multiples et riches découvertes à l'esprit curieux d'histoire. L'analyste redevient un lecteur de l'époque. Il retrouve ses goûts et ses sources d'intérêt. Il se projette dans l'atmosphère d'une période avec ses petites et ses grandes histoires. Il redécouvre ce qui réjouissait, charmait, passionnait, attristait ou scandalisait alors.

Malheureusement, l'étude de "l'Abeille Flamande" n'offre guère au lecteur d'aujourd'hui l'avantage d'un tel plongeon dans le passé. Son existence éphémère en est une des raisons ; l'autre se trouvant dans le caractère particulier de ce journal qui ressemble surtout à une revue littéraire ou à un bulletin de quelque société. La vie locale s'y montre en effet rarement.

Divers ouvrages d'histoire locale sont d'un recours plus utile. Il nous faut en effet nous arrêter un peu sur cette période pour préciser les traits du lecteur de "l'Abeille Flamande", du lillois de 1746. Celui-ci était devenu sujet du roi de France depuis soixante-

Alors ?

dix-neuf ans, exception faite de l'occupation hollandaise de 1708 à 1713. Mais l'influence de ses anciens maîtres d'Espagne et des Pays-Bas restait encore vivace. Il était déjà français, mais encore flamand...

1. LILLE AU XVIII^e SIECLE

Chaque année, le jour de la Toussaint et le lendemain, le comte ou le roi, et en leur absence des délégués agissant en qualité de commissaires, devaient choisir les membres de l'échevinage. Quatre commissaires, le Gouverneur, le premier commissaire, l'Intendant et deux Gentilshommes étaient nommés par le comte ou le roi. Avant de faire leur nomination, ils devaient solliciter l'avis de quatre prêtres paroissiaux, les curés de Saint-Pierre, Saint-Etienne, Saint-Maurice et Saint-Sauveur. La liste officielle du collège municipal était alors publiée, avec une déclaration précisant qu'ils avaient choisis des gens capables, sans reproche, dont ils n'avaient reçu ni présents, ni promesses de présents. Les membres de l'échevinage prêtaient ensuite serment à Saint-Pierre en présence du doyen et de deux chanoines(1).

Le Magistrat ne pouvait se recruter que dans la bourgeoisie. Pour posséder ce titre, il fallait être né de père bourgeois et avoir "relevé son titre de bourgeoisie", en acquittant à sa majorité les droits requis de onze florins et douze pétards. Si l'on n'était pas né "bourgeois", on pouvait acquérir cette qualité en moyennant un droit plus élevé s'élevant à vingt et un florins et quatorze pétards.(2)

(1) Maurice Braure, "Lille et la Flandre wallonne au XVIII^e
(2) Bourgeois, op.cit., p.7 /siècle", Lille, 1932, p.180

D'autres conditions étaient encore exigées pour entrer dans le collège municipal. Il fallait être originaire de Lille, être marié ou veuf, ne pas être avocat, être sujet à la juridiction du Magistrat, être catholique. Il y avait encore des inéligibilités pour cause de parenté.

UNE ORGANISATION COMPLEXE

Le Magistrat comprenait quarante-trois membres, dont trente-trois temporaires et dix officiers permanents. Les membres temporaires étaient composés du "Rewart", de douze échevins parmi lesquels le "mayer" et le "cotte-reau", de douze conseillers dont quatre "voirs-jurés" et huit "jurés", et des "huit-hommes" ou "prud'hommes".

Personnage important, le "Rewart" assurait l'exécution des ordonnances du Magistrat et possédait des pouvoirs de simple police. Les questions de voirie, d'éclairage public, de décoration relevaient de son autorité. "Il veillait aux édifices et à l'entretien des pavés et des lanternes"(1).

Premier échevin, le "Mayer" dirigeait le Magistrat. Il convoquait l'assemblée, la congédiait et dirigeait les débats judiciaires. Second échevin, le "cotte-reau" remplaçait le mayer en cas d'absence, et lui succédait en cas de décès. Il figurait, avec le mayer, les conseillers pensionnaires et le procureur-syndic parmi les députés de la ville à la Chambre des Etats de la Province.

Les douze échevins possédaient des attributions administratives et financières, ainsi que des fonctions judiciaires, étant appelés à juger des affaires communales pour la ville et la banlieue. Les "jurés" et les "voirs-jurés" servaient de conseil au corps échevinal en

(1) Alexandre de Saint-Léger, "Histoire de Lille", Lille, 1942, p.410

matière de police, de finance et de justice. Les "huit-hommes" ou "prud'hommes" jouaient un rôle en matière financière, entre autres la répartition des impôts. Ils devaient aussi recevoir les nouveaux bourgeois.

Diverses commissions administratives étaient placées sous l'autorité de l'échevinage : les "comtes de la hanse" s'occupaient de la gestion des finances de la ville ; leur dénomination dérivait d'une association commerciale, la "hanse de Londres" ; dix-sept villes en faisaient partie(1). Ils furent ensuite remplacés par un fonctionnaire permanent, l'argentier ou trésorier de la ville. Les "priseurs" ou "appriseurs" réglaient les conflits et querelles entre particuliers. Les "garde-orphènes" étaient chargés de surveiller la gestion des biens des mineurs(2).

Les membres permanents du Magistrat comprenaient le "procureur-syndic", son substitut, deux greffiers criminel et civil, trois "conseillers pensionnaires" et trois trésoriers. Le "procureur syndic" possédait de nombreuses attributions ; il représentait la ville dans toutes les affaires d'administration et de contentieux. Les "conseillers pensionnaires" avaient voix consultative dans les affaires de justice et voix délibérative pour les questions de police et de finances.

Le Prévôt représentait le pouvoir royal auprès du corps municipal et faisait fonction de ministère public près de la juridiction échevinale. Celle-ci s'exerçait sur tous les villages de la châtellenie, jugeant toutes les matières civiles et criminelles en haute, moyenne et basse justice. Les appels de cette justice municipale étaient portés au Parlement de Flandre. Pour la ville, le tribunal échevinal n'avait connaissance que des cas royaux ; il recevait appel des petites juridictions lo-

(1) Mgr Hautcoeur, "Hist. de l'Eglise collégiale et du chapitre de Saint-Pierre de Lille", 1899, p.294

(2) Lucien Marchant, "Les gard'orphènes à Lille", Lille, 1902

cales professionnelles : gard'orphènes, priseurs, rewart, etc.

Le Magistrat se réunissait au Palais Rihour. Propriété exclusive d'une caste étroite, il formait une véritable aristocratie d'Hôtel de Ville, absorbant à son profit les multiples avantages que lui procuraient ses attributions judiciaires et administratives.

(Plan de la ville)
UN PREMIER QUARTIER RESIDENTIEL

En ce début du dix-huitième siècle, Lille était une ville assez prospère et florissante. L'arrivée des français y avait apporté d'importantes modifications, notamment en matière d'urbanisme. Les paroisses de Saint-Pierre, Sainte-Catherine, Saint-Maurice et Saint-Sauveur formaient maintenant la vieille ville, avec des maisons généralement petites et pressées les unes contre les autres, faites de brique ou de pierre de Lezennes, sans espaces vides ni jardins, et peu de cours. Il restait encore beaucoup d'habitations construites en bois : on en recensait 790 en 1730(1). Les rues y étaient tortueuses et étroites, sauf quelques unes : la rue des Malades (rue de Paris), Saint-Sauveur, de Fives, des Jésuites (rue de l'Hôpital militaire), de l'Abbiette (rue de Tournai), Esquermoise.

La paroisse Saint-André formait la nouvelle ville ou Basse-ville, avec des maisons espacées et de larges coins. Les artères, droites, larges et aérées, étaient bordées de ces hôtels, de style français du dix-septième et du dix-huitième siècle, qu'y bâtirent les représentants du roi et de la noblesse locale. Deux grandes rues, la rue Royale et la rue Neuve-Saint-Pierre (rue Saint-André), étaient coupées perpendiculairement par les rues Française, d'Anjou, Dauphine et Princesse. Cet urbanisme agréable donnait à ce quartier l'aspect d'une sorte de

(1) Saint-Léger, op.cit., p.392

faubourg Saint-Germain.

Plusieurs architectes s'illustrèrent durant cette période. Les plus connus restent les Gombert ; Thomas-Joseph (1672-1725) qui est l'auteur de l'église des Carmes, aujourd'hui Saint-André ; François-Joseph (1700-1744) qui fut maître-maçon et architecte-juré de la ville. Théodore Leplus fit construire, en 1712, le dôme de l'église Sainte-Marie-Madeleine. De nombreux autres monuments et demeures témoignent encore aujourd'hui de l'essor de cette période : la Grand'Garde, le n°122 de la rue de l'Hôpital Militaire, l'évêché de la rue Royale, les façades des Carmes déchaussés, de Sainte-Marie-Madeleine, de Saint-André, de Saint-Etienne, etc.

*Ce n'est pas
l'état à
cette époque*

LES CAFES FERMES LE DIMANCHE

Le commerce local connaissait à l'époque suffisamment de prospérité pour qu'un arrêt du Conseil d'Etat du 31 juillet 1714 décide la création d'une Chambre de Commerce, et qu'un Edit du roi de février 1715 autorise l'établissement d'une juridiction consulaire.

Le linge de table, les toiles peintes, les moquettes, le velours d'Utrecht, l'apprêt anglais, la verrerie et la porcelaine constituaient les nouvelles industries. Lille restait encore une capitale du textile. Les plus belles dentelles de France et d'Europe, après celles de Valenciennes, Malines et Bruxelles, sortaient de ses métiers. On y travaillait la soie, le coton, et surtout le lin et la laine.

La sayetterie et la bourgeterie(1) commençaient cependant à décliner. D'autres industries accessoires faisaient travailler les lillois : la teinturerie, les huilleries de Moulins-Lille, les raffineries de sel et

(1) sayetterie : fabrication des étoffes rares et sèches de pure laine. bourgeterie : fabrication des étoffes dans laquelle la laine est employée avec du lin, du coton, du chanvre, de la soie, et même des fils d'or

de sucre, les savonneries, les amidonneries, etc.

Le marché au grain se tenait chaque mercredi sur la Grand'Place. D'abord ouvert aux seuls bourgeois, les boulangers, brasseurs et cabaretiers n'y pouvant entrer qu'à partir de midi ; les meuniers et vendeurs de farine qu'après une heure. Le marché au bétail avait lieu le mercredi sur l'emplacement de la Halle aux Sucres. Le mardi soir à la "Tonne d'or", on tirait les places au sort. Les marchands devaient s'y tenir pendant la durée du marché et garder les bêtes attachées aux clôtures. Le marché au poisson se tenait au Minck ; celui aux légumes et fruits avait lieu chaque mercredi et samedi, en été.

Pour toute cette vie locale, le Magistrat réglait les heures d'ouverture et de fermeture. Les cabarets avaient leurs portes closes pendant les offices dominicaux, pour ne pas détourner les fidèles de leurs devoirs. Il était défendu d'y recevoir les enfants, les jeunes gens de l'Hôpital général, des Bleuets, des Bapaumes, et "de donner à boire à des individus désignés par leur nom" (1).

En 1747, on pouvait dénombrer 371 cabarets en ville, surtout dans le centre, sur la Place et dans la rue de Paris ; trente-huit dans les faubourgs, surtout le faubourg Notre-Dame. A partir du début du dix-huitième siècle apparurent les estaminets, petits cercles où l'on jouait et buvait, et les cafetiers qui servaient du café et du thé à l'eau ou au lait.

LES DANGERS DE LA NATATION

Les écoles publiques étant inexistantes avant 1789, Lille comptait dans ses murs des écoles privées catholiques, placées sous la responsabilité des paroisses ou des couvents ; et des écoles dominicales ouvertes les dimanche

(1) Saint-Léger, op.cit., p.320

et jours de fête. Elle possédait également plusieurs collèges : celui des Hibernois, celui des Augustins. L'enseignement était dispensé gratuitement dans deux d'entre eux : le collège municipal tenu par les Jésuites, et le collège de Saint-Pierre dirigé par des prêtres. Les externes étaient soumis à une surveillance en dehors du collège : interdiction leur était faite de fréquenter les cabarets, billards et "autres lieux où les moeurs peuvent se trouver en péril", ainsi que de pratiquer la natation et le patinage !

+

Centre industriel et commerçant, la ville de Lille devenait ainsi de plus en plus française, fille d'un royaume où le commerce était déjà prince. Mais la nouvelle patrie de cette cité flamande avait aussi soufflé sur elle ce vent nouveau de la culture "françoise"...

2. VIE CULTURELLE ET CELEBRITES

LILLOISES

André-Joseph Panckoucke avait fait de grands efforts pour développer le goût du livre et de l'instruction. Le voisinage de la Hollande fournissait bien des libraires qui étalaient les nouveautés littéraires scandalisant les syndics. Les auteurs lillois se multipliaient et on commençait l'histoire de Lille. Des poètes, des essayistes, des polémistes même étaient imprimés.

Les amateurs lillois de livres ne manquaient pas dès lors. Plusieurs catalogues de ventes importantes l'attestent : la bibliothèque de l'abbé Favier, vendue en 1765, compte 6.246 numéros, soit quinze à vingt mille ouvrages, et son catalogue comporte 522 pages in-8°. Les livres de M. Jorre, chanoine de Saint-Pierre, vendus le 14 octobre 1776, sont groupés en 3.048 numéros, soit neuf

à dix mille volumes(1).

Le "marché" des lecteurs est, certes au dix-huitième siècle, limité par l'analphabétisme. Mais, d'une part, le nombre des illétrés ne doit pas être exagéré ; d'autre part, la lecture publique, collective, permettait une diffusion des feuilles et les nouvelles pouvaient se répandre de bouche à oreille. Les uns s'intéressent à la politique... mais on se passionne d'avantage pour les petits potins, les bons mots, les anecdotes indiscretes.

L'ANCESTRE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES

Les cabinets de lecture facilitent l'accès aux périodiques. Le marquis d'Argenson signale que les clubs reçoivent aussi les journaux qui attirent les lecteurs : "Il y a cinquante ans, le public n'était aucunement curieux des nouvelles d'Etat ; aujourd'hui chacun lit sa gazette, même dans la province. On raisonne à tort et à travers sur la politique, mais on s'en occupe"(2).

C'est ainsi qu'en 1782, un journaliste lillois, le Chevalier de Lespinard(3), eut l'idée de convertir sa maison, située dans l'ancienne ville, au n°489 de la rue de l'Abbaye de Loos, en un salon de lecture. Le 1er janvier, il écrivit dans ses "Annonces" : "Les établissements utiles, enfants du zèle et de l'éducation, prennent naissance et se multiplient sous les yeux d'un gouvernement éclairé, dont toutes les vues tournent au bien de la société. Tout projet démontré utile est sûr de plaire et d'être favorisé. On sentait depuis longtemps les avantages qu'on pouvait retirer des Feuilles de Flandres ; le public a daigné applaudir à notre zèle. Encouragé par cet accueil favorable, nous nous sommes déterminés à eu-

(1) Decroix, "Libraires, imprimeurs et bibliophiles lillois", 1931, p.21

(2) Bellanger et al., op.cit., T.I p.161

(3) cf. infra p.132 à 142

9. FEBRUARY II
1-81

vrir un cabinet littéraire et politique, où on y trouvera en lecture tous les ouvrages périodiques tant nationaux qu'étrangers".

A cet avis était jointe une liste de trente et un journaux, tels que le "Courrier de l'Europe", le "Journal Encyclopédique", le "Mercure de France", "l'Année littéraire"... et les "Affiches" des principales villes du royaume : Amiens, Limoges, Montpellier, Auxerre...

Cet ingénieux commerçant édicta toute une série de mesures concernant l'organisation de son cabinet : "l'abonnement de l'année sera de douze livres par an, de neuf livres par six mois, et de trois livres par mois, qui se payeront d'avance. Les personnes qui désireront lire ces ouvrages chez eux paieront le même prix qu'au bureau ; mais elles seront tenues de prendre des arrangements particuliers pour le port avec un homme qui nous sera attaché pour cet objet... On pourra se livrer à la lecture dans deux salles bien éclairées, chauffées en hiver, où les personnes qui désireront prendre des extraits de leur lecture trouveront de l'encre et du papier à leur disposition"(1).

Ceux qui ne souhaitaient pas s'abonner payaient six sous par séance. Ceux qui ne désiraient avoir que communication des journaux payaient six liards par gazette et trois sous par journal. Des précautions étaient prises pour que les gazettes ne sortent que trois jours après leur arrivée et pour une heure, les journaux une semaine après leur livraison et pour un jour au maximum.

Ce cabinet accueillait les principaux correspondants du journal, le poète Feutry, le médecin Taranget, l'abbé Bouret, aumonier du régiment de Brie... Il eut l'honneur de recevoir des hôtes de marque, comme le fameux "Fox d'Angleterre"...

(1) "Annonces", T.I, n°35, 1er janvier 1782, p.163

TREWARD
HGPF
f. 385

LA PETITE POSTE DE LESPINARD

Mais Lespinard rencontrait quelques difficultés à servir ses abonnés. En 1784, il obtint du Magistrat l'autorisation d'établir à Lille la "petite poste", c'est à dire un service régulier pour la transmission dans la ville et la banlieue des lettres et imprimés. Antérieurement à Lespinard, et dès 1767, on avait demandé au Magistrat l'autorisation d'organiser ce service, mais la routine avait inspiré cette réponse : "les personnes qui écrivent des lettres ont des domestiques pour les porter"(1) !

Lespinard reçut la permission d'habiller ses facteurs en rouge, couleur de la livrée de la ville, avec parements et collets blancs, et de leur faire porter les armes de la ville brodées sur le bras gauche. A partir d'avril 1784, les facteurs commençaient à circuler en ville avec un coffret en cuir imperméable, en forme de giberne et fermé au cadenas. Ils se faisaient annoncer au bruit de leurs cliquettes. Une cinquantaine de boîtes avaient été installées dans différents quartiers de la ville. Le service était sérieusement organisé avec un système de quatre timbres, et de nombreuses heures de levée, sept l'hiver et huit l'été.

En 1786, Lespinard garantissait l'honnêteté de ses courriers : "Tous nos facteurs et surtout ceux qui font le service dans la ville sont des sujets d'une probité reconnue, qui nous sont attachés depuis l'époque de l'établissement de la petite poste. Il n'est pas de jour qu'ils ne soient chargés de la part des négociants et autres particuliers de sommes considérables ainsi que d'effets de commerce importants"(2).

Quelques temps plus tard, un particulier se plaignit qu'on lui avait fait payer le port d'une lettre

(1) Houdoy, op.cit., p.119

(2) "Feuilles de Flandre", 26 avril 1786, n°6

qu'il avait lui-même affranchie. Lespinard répondit par la voie de son journal qu'il s'engageait à lui rembourser ses deux sols et à punir le facteur fautif s'il faisait la preuve du fait. Pour donner plus de garanties à ce service, Lespinard promit en même temps de payer trois livres à celui qui dénoncerait une indécatesse commise par un facteur.

Un inspecteur veillait en plus à la bonne marche de l'affaire. Malgré ces quelques difficultés inhérentes à tout nouveau service, la petite poste de Lille fut une réussite qui dura jusqu'au 30 août 1793.

POETES ET CHANSONNIERS

La littérature demeura longtemps un privilège presque exclusif du clergé, réservée en grande partie aux ouvrages d'édification. Ce n'est qu'avec l'annexion par la France de la province, qu'elle commença à se laïciser. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, la production littéraire reste d'une extrême médiocrité, ne donnant que des ouvrages de droit et de poésie. A partir du milieu du siècle, le mouvement philosophique et l'influence des physiocrates facilitent la formation de sociétés littéraires et donnent une assez vive impulsion à la vie intellectuelle.

Deux jurisconsultes ont laissé un nom pour cette période : Georges de Ghewiet (1651-1745), avocat ; et François Patou (1686-1758), avocat et conseiller du roi au baillage de Lille. En 1730, Tiroux publie une "Histoire de Lille et de sa Châtellenie", qui fut vite discréditée. Le poète Pierre Henry (1638-1708) s'illustra par des ouvrages satiriques, d'une verve mordante et incisive. Jean-François Gamonet (1715-1774) laissa pour souvenir un "Mémoire en forme de lettre sur l'état de la Flandre Maritime".

Alexis-François Mathon (1724-1796) écrivit plusieurs ouvrages de prose et de vers, dont quelques tra-

gédies : "Artaxerxès et Frédégonde", "Les Innocents" (1764), "Andriscus de Macédoine". Ses pièces ne connurent guère de succès et furent refusées à Paris. Mathon fut à l'origine de la création, le 30 novembre 1758, d'une curieuse société lilloise, "l'Académie du Brunin". Une douzaine de membres la composaient, dont Panckoucke. Le but de la société était de "recueillir toutes les matières sur l'histoire du pays, et tout ce qui pouvait faire fleurir le commerce et l'agriculture(1)". Cette société disparut en 1760.

Le poète Aimé-Ambroise Feutry naquit à Lille le 9 octobre 1720. Avocat, il fut secrétaire du duc de Richelieu à l'âge de vingt-cinq ans. "L'Épître d'Héloïse à Abélard", d'après un poème de Pope (1751), "Le Temple de la Mort", inspiré de Young (1753), et "Les Tombeaux" (1755) figurent parmi ses meilleures œuvres. Atteint d'une apoplexie en 1788, il se pendit le 26 mars 1789 au plafond de sa chambre, place du Moulins. On trouva près de lui ces ultimes vers :

"Quand Dieu veut punir l'homme il trouble sa raison
Je l'éprouve en osant implorer mon pardon."

François Cotigny, dit Brûle-Maison (16 janvier 1678-1er février 1740), exerçait sur la Petite Place la profession de grossier ou de mercier. Il allait dans les foires et les marchés chanter et vendre ses chansons. Il attirait les badauds par les dimensions anormales de son chapeau, et par une petite maisonnette en papier qu'il portait au bout d'un bâton et à laquelle il mettait le feu, d'où son surnom.

Les principales victimes de sa verve étaient les Tourquennois, auxquels il attribuait toutes sortes de sottises. Ses chansons patoises, ou "pasquilles", avaient une grande vogue. Il les distribuait manuscrites ou imprimées sur feuilles volantes. Les plaisanteries et les excentricités de ce gai luron furent longtemps légendai-

(1) Braure, op.cit., p.572

res à Lille.

Son fils Jacques, né en 1706, se fit connaître aussi par des chansons patoisantes, des "Vers naïfs en vray patois de Lille sur les conquêtes du Roy en Flandre" (1745), et des poèmes dont la forme est parfois heureuse, et qui sont de bons tableaux de moeurs.

A L'ECOLE FLAMANDE

Lille eut aussi ses célébrités de l'époque dans les autres domaines de l'art. Les peintres travaillaient à l'image de l'école flamande. Dominique-Joseph Van Oost (1677-1738) a laissé au Musée de la ville les portraits de Patou et de Gombert. Arnould de Vuez (1642-1720) et Bernard-Joseph Wamps (1689-1744) travaillaient pour le Palais Rihour, les églises et les communautés religieuses. Jacques-Guillaume Van Blarenberghe (1691-1742) a peint des sujets militaires ; son fils, Louis-Nicolas (1716-1794), miniaturiste, fut peintre du roi.

Dans le domaine de la gravure, une famille s'est particulièrement illustrée, les Merché, dont Jean-Christostome-Donat (1715-1759). Dans ceux de la sculpture et de la ferronnerie, peu de noms marquèrent cette première moitié du dix-huitième siècle. Antoine de Villers, J.-P. Maloue et Gamel ont par contre donné un vif éclat à la communauté des orfèvres qui se plaçait au troisième rang, après celles de Paris et de Strasbourg.

Jacques Febvrier dirigea une célèbre manufacture de faïence de 1696 à 1729. Puis sa veuve continua de diriger l'entreprise qui devint "verrerie royale" avec Boussemart en 1735. Barthélémy Dorez, quant à lui, se trouvait à la tête d'une manufacture qui produisait de la porcelaine "façon de Chine" dès 1711 ; son fils, René-Barthélémy, poursuivit son oeuvre. Enfin, J.-B. Wamps fabriquait en 1740 des carreaux de faïence, "façon de Hollande".

Les Beaux-Arts lillois connurent une période flo-

rissante dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, notamment de 1753 à 1775. Une Ecole de dessin et de peinture fut ouverte, ainsi qu'un Salon annuel et une Académie des Beaux-Arts.

LE TRIOMPHE DE "MAHOMET"

En 1702 fut inaugurée une salle construite près du Palais Rihour, rue de la Vieille-Comédie, et dénommée la "Comédie". Elle servit pour l'opéra, la tragédie et la comédie jusqu'en 1787. On y donnait quatre représentations par semaine, mais il n'y en avait guère plus de cent cinquante par an. Les programmes variaient : tournées de passage, prestidigitateurs, exhibitions de chiens savants, ombres chinoises, etc. Parfois des bals et des concerts avaient également lieu.

La troupe régulière comptait quelques artistes en renom : Adrienne Lecouvreur, qui fit ses débuts à Lille durant la saison 1707-1708, Grandval, Mlle Gauthier, La Clairon, Baron. C'est à Lille que, le mercredi 26 avril 1741, Voltaire assista en personne à la création de sa tragédie, "Mahomet". Il se trouvait dans la loge du gouverneur, avec sa nièce, Mme Denis, dont le mari était commissaire des guerres à Lille, et Mme du Chatelet. La pièce reçut un triomphe. Deux autres représentations furent données ; une quatrième eut lieu rue Française, dans l'hôtel de l'Intendant Bidée de La Grandville, pour permettre aux ecclésiastiques, chanoines de Saint-Pierre, d'assister à la pièce.

La musique servait de complément aux fêtes religieuses et aux réjouissances populaires. Elle rehaussait l'éclat des cérémonies officielles. Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, un groupe de joueurs de hautbois servait en quelque sorte de musique municipale. En 1726 fut constituée une Académie de Musique. Deux concerts avaient lieu chaque semaine dans une salle de l'Hôtel de Ville : on y jouait de la musique française et italienne ; les

interprètes avaient une bonne réputation, tel Cassanea de Mondoville, premier violon solo, compositeur de pièces de clavecin et de musique religieuse.

+

Centre commerçant, Lille avait donc acquis en plus un renom de foyer culturel qui, non loin de Paris et aux portes des Pays-Bas, favorisait la diffusion des idées. Les sources de distraction artistique étaient assez nombreuses. Elles ne déplaisaient pas au lillois, amateur de ces nourritures spirituelles.

3. LE LILLOIS AU XVIII^e SIECLE

Lille n'était ni le siège du Parlement de Flandre, qui avait été installé à Tournai, puis à Douai, ni celui de l'évêché qui se trouvait à Tournai. La ville formait pourtant un ensemble urbain déjà bien peuplé ; elle comptait en 1740, avec sa banlieue, 63.000 habitants.

La classe bourgeoise se composait d'artisans, petits employés, négociants, avocats, notaires, procureurs, médecins et imprimeurs. Ils formaient une classe restreinte, aisée et cultivée, qui rejoignait les membres les plus avancés de la noblesse et du clergé dans le goût des études philosophiques et politiques.

La première moitié du dix-huitième siècle vit une importante floraison de loges maçonniques. La première, la "loge Saint-Jean", vit le jour en 1744. Sa renaissance coïncidait avec la présence de la Cour à Lille. Son recrutement était varié : bourgeois, libraires comme Panckoucke, négociants, médecins, chirurgiens, architectes, nobles, officiers, ecclésiastiques, et même des femmes comme l'épouse de Panckoucke.

LA MISERE OUVRIERE

Les ouvriers vivaient dans la dépendance absolue de leur maître ; pour le quitter, ils devaient se faire délivrer un billet de congé. On se défiait même de leurs réunions sous la forme religieuse de la confrérie. En 1730, il leur fut défendu de s'assembler pour célébrer la fête de leur saint patron sans en avoir reçu l'autorisation. En 1737, le Magistrat refusa aux sayetteurs de Saint-Sauveur l'autorisation de fonder une confrérie pour le soulagement de leurs malades.

Bridés par ces règlements étroits, les ouvriers étaient en plus souvent victimes du chômage, ce qui provoquait de fréquentes périodes de misère. Ils gagnaient des salaires peu élevés, qui ne suffisaient pas à une vie chère. Dépensant parfois une bonne partie de leur gain au cabaret, il leur en restait peu pour se loger, se vêtir et se nourrir. L'augmentation du prix du pain provoquait de fréquentes "émotions populaires", notamment en avril 1740.

Le nombre des mendiants était considérablement élevé. En 1700, le roi interdit la mendicité et ordonna d'interner les mendiants dans les hôpitaux généraux. Mais il n'y avait pas, à cette époque à Lille, d'établissement de ce genre. Ils furent donc provisoirement installés dans la caserne d'Anjou. La guerre de Succession d'Espagne augmenta naturellement le nombre des indigents. En 1724, une nouvelle déclaration du roi répéta les prescriptions précédentes. Le 15 avril 1730, le Contrôleur des Finances écrivit à l'Intendant pour lui manifester son étonnement devant le grand nombre de mendiants.

Il existait deux monts-de-piété : le "Lombard", établissement d'Etat, qui pratiquait un taux élevé ; et le vrai "Mont-de-piété", rue des Tours, véritable institution de charité. Dans chaque paroisse, quelques bourgeois s'occupaient d'une "charité" ou "table des pau-

vres". "Pauvriseurs" ou "ministres particuliers des pauvres", ils se réunissaient après la grand'messe, le premier dimanche du mois, pour administrer ce service fait de quêtes, collectes et visites. On distribuait des "bouillons de paroisse" et des "jetons" qui permettaient de retirer des secours en nature au Buffet du Saint-Sacrement de la paroisse Saint-Etienne.

Le nombre d'hospices pour les pauvres, dont l'Hospice Gantois, s'élevait à une douzaine. Il existait de plus le refuge des Soeurs de La Madeleine, ou "Madelonnettes", ou des "Filles Repenties" ; la "Maison du Salut" ou "Raspuck" pour les filles de mauvaise vie ; et un établissement dit "Moulin des Caniards" pour les hommes. L'Hôpital Général fut créé en 1738 ; ouvert en août 1744, il reçut 680 enfants(1). Les filles s'occupaient de dentelle et de broderie ; les garçons confectionnaient des souliers et des tissus. Le produit de la vente était réparti, pour deux tiers à l'administration, et pour un tiers aux ouvriers.

La ville possédait également de nombreux établissements plus spécialement réservés aux blessés et aux malades : l'Hôpital Saint-Jean-L'Evangeliste ou Saint-Sauveur, comprenant soixante lits en 1720, dont la moitié réservée aux soldats ; l'Hôpital Notre-Dame ou Comtesse, possédant soixante-deux lits en 1708 pour les malades chroniques et incurables.

Mais l'hygiène publique laissait fort à désirer. La "suette" avait une origine microbienne, caractérisée par des sueurs abondantes, des éruptions sur la peau et des symptômes nerveux. Elle restait à l'état endémique, faisant particulièrement de grands ravages de 1729 à 1750. On parla de 3.541 morts en 1741, ainsi que de deux alertes à la peste en 1710 et 1730.(2)

Lille était une ville insalubre, par son climat

(1) Braure, op.cit., p.684

(2) Braure, op.cit., p.689

humide, son sol marécageux, ses fossés remplis d'eau crou-
pissante. Les teinturiers, tanneurs ou bouchers jetaient
leurs déchets dans les petits canaux à ciel ouvert. Un
voyageur parle des "vapeurs fétides et des eaux fangeu-
ses de la Deûle", et de leur "aspect répulsif"(1). Quel-
ques mesures furent prises, telles que l'ouverture de
puits, la chasse aux mauvaises odeurs, le nettoyage des
rues, la fermeture des cimetières urbains... autant de
problèmes de pollution déjà sérieux à l'époque !

QUAND TOUT FINIT PAR DES CHANSONS

Les lillois savaient bien tout faire terminer par
des chansons ; ils vivaient continuellement dans les fes-
tivities. Les ducasses duraient parfois jusqu'à dix jours,
et jamais moins de trois. Tirs à l'arc, carnivals, bals...
se multipliaient. Les élégantes se donnaient rendez-vous
sur l'Esplanade et dans les guinguettes du faubourg de
la porte Notre-Dame et de la Nouvelle-Aventure.

Le Bricquelet, qui désignait le fuseau de la den-
telière, était à l'origine une fête de la corporation
dentelière. Elle devint fête locale par excellence, le
9 mai, jour de la Translation de Saint-Nicolas. Les fil-
tiers y participaient, ainsi qu'une grande partie de la
population. Le matin, les dentelières allaient attraper
au vol les couques et nieulles qu'on jetait du campanile
de la Bourse. Puis le cortège se mettait en marche, accom-
pagnant un énorme brocquet tout enrubanné et fleuri,
promené sur un char. Il traversait le faubourg de la Bar-
re jusqu'à la place de la Nouvelle-Aventure à Wazemmes,
où les festivités se poursuivaient par des danses et des
chansons..

Les Fêtes de Lille tenaient essentiellement leur
popularité de la Grande Procession. Fête profane autant

(1) A. de Saint-Léger, "La vie à Lille de 1667 à 1789",
"Revue du Nord", mai 1920, p.208

que religieuse, elle suscita des abus, et fut l'occasion de tels débordements que les évêques durent à plusieurs reprises intervenir.

"La veille, une cavalcade dans laquelle figuraient des chanoines, le Prévôt et deux échevins, parcourait l'itinéraire qui devait être suivi le lendemain, et le fou de la ville, qui marchait en tête, jetait des dragées au public. A la procession, toutes les confréries et corps de métier défilaient, accompagnés d'instruments de musique et de la pétarade des mousquetons. Les compagnies bourgeoises étaient en tête, et leurs valets habillés en diable faisaient ranger la foule en lui jetant du son ou en l'aspergeant avec des seringues ; des valets servaient à boire au passage ; on vit même un enfant vêtu (?) en Cupidon décocher des flèches à la foule, un berger qui suivait avec ses moutons la chasse de Saint-Druon, vouloir entrer dans l'église avec son troupeau, des porteurs de torses et de drapeaux danser et agiter leurs marionnettes aux instants les plus solennels"(1).

Le lendemain, des joutes se disputaient sur la Deûle, des jeux de paume, concours de tir et de boules se déroulaient. La Franche-Foire durait sept jours à partir du 30 août. Le second lundi de la foire avait lieu la Braderie : devant la porte de chaque maison bourgeoise s'étaient, depuis le lever du soleil, les vieux objets ou effets dont on voulait se débarrasser.

LES CAPRICES D'UN ROI

Les événements marquants du royaume fournissaient aussi l'occasion de grandes festivités. En 1729, Lille fêta pompeusement la naissance du dauphin : feu de joie et feu d'artifice le 5 septembre ; procession et Te Deum, illuminations, repas à l'Hôtel de Ville et fontaines de vin dans les rues le 29 ; joute sur l'eau à la Basse-

(1) Braure, op.cit., p.649

Deûle, tir des arbaletiers et des archers, comédie et repas chez le gouverneur, le 30... La naissance du duc de Bourgogne en 1751 motiva de semblables fêtes.

Le 12 mai 1744, Louis XV, alors en campagne militaire, fit son entrée par la porte des Malades. Accompagné du comte de Clermont et du duc de Penthièvre, il fut reçu par le Magistrat et par M. de Boufflers qui lui présenta les clefs de la ville sur un plateau de vermeil. Le Roi gagna le Palais-Rihour au milieu des acclamations et des salves d'artillerie. On avait aménagé la résidence royale du mieux qu'on avait pu, avec tapisseries et meubles. Mais le Roi, mécontent de ce logement, résolut de ne plus en user à son prochain séjour, et de s'installer à l'hôtel du Gouverneur, rue de l'Abbiette. Le Magistrat fit remarquer que l'argent nécessaire au nouvel aménagement serait mieux employé au paiement des rentes arriérées. On ne pouvait loger le roi dans l'hôtel du Gouverneur. Car, à côté, se trouvait une maison qui avait été en partie incendiée. Les autorités municipales y firent pour 40.500 florins de réparations, et le roi put prendre possession de cette demeure(1).

Au retour de sa campagne, le roi passa à nouveau par Lille et entra par la porte de La Madeleine le 5 septembre 1745. Il logea à l'Hôtel du Gouverneur. On avait érigé un obélisque sur la place, et placé des lampions à toutes les fenêtres. Le roi fit d'autres séjours dans la ville en 1746 et 1748. La paix d'Aix-la-Chapelle en 1749, et le centenaire du rattachement de Lille à la France en 1767 furent également l'occasion de réjouissances populaires.

UNE PORTE PRATIQUE RELIGIEUSE

Sept paroisses se partageaient le territoire de la

(1) A. de Saint-Léger, "Lille au XVIIe et au XVIIIe siècle", 1913, p.113

cité : Saint-Pierre, Saint-Etienne, Saint-Maurice, Saint-Sauveur, Sainte-Catherine, Saint-André et Sainte-Marie-Madeleine. En 1740, plus de quatre cents religieux et environ huit cents religieuses portaient l'habit des multiples communautés(1). Celles des hommes étaient au nombre de neuf : Jacobins ou Dominicains, Récollets, Augustins, Minimes, Capucins, Carmes chaussés, Carmes déchaussés de la réforme de Sainte-Thérèse, Frères du Tiers-Ordre de Saint-François dits Bons Fils, et Jésuites. Les communautés féminines se répartissaient en douze couvents dits "grillés" et quatre dits "non grillés" ; pour les premiers : les Dames de l'Abbiette, les Clarisses, les Collettines d'Hesdin, les Brigittines, les Annonciades, les Urbanistes, les Carmélites, les Capucines, les Célestines, les Ursulines, les Soeurs du Saint-Esprit et les Dominicaines ; pour les seconds : les Soeurs noires, les Soeurs grises, les Visitandines ou soeurs de Saint-François-de-Sales et les soeurs de la Magdeleine.

Les nombreux catholiques lillois pratiquaient leur religion avec une constance régulière. Les paroisses, même petites, avaient fréquemment besoin du secours des réguliers. On pouvait à toute heure de la matinée entendre une messe à Saint-Pierre. L'usage d'y assister tous les jours était très répandu parmi les fidèles. Ceux-ci venaient, l'après-midi, aux vêpres, complies, salut et dévotions particulières.

Les pèlerinages traditionnels, processions de quartier, de paroisses ou de couvents se déroulaient chaque année à la même date. La grande procession du Saint-Sacrement partait le matin à huit heures de la collégiale Saint-Pierre. Dans un ordre parfait, le cortège passait par la place Saint-Martin, la rue Grande-Chaussée, la Grand'Place où se trouvait un reposoir, la rue Esquermoise, la rue Basse et la rue d'Angleterre. Le chapitre de la Collégiale, tout le clergé, les ordres religieux, le

(1) Saint-Léger, op.cit., p.330

Gouverneur et le Magistrat y prenaient part. Les maîtres des corporations défilaient en tenant des torses, attributs des corporations portés au bout d'un manche élevé, et surmontés d'une chandelle. Les troupes de la garnison, formant une haie, rendaient les honneurs.

ON NE BADINE PAS AVEC LA RELIGION

Les incidents, créés par l'hérésie ou l'irreligion, provoquaient aisément des troubles. Victor Derode a fait le récit d'une de ces histoires significatives du climat de religiosité de l'époque(1) : en 1713, un suisse, du régiment de Pfeffer en garnison à Lille, s'était présenté aux Capucins, à la table de communion. Une femme remarqua qu'il retirait l'hostie de sa bouche. Il voulait en effet en faire un usage superstitieux : c'était, selon lui, un moyen infailible de gagner au jeu. Deux de ses camarades, qui étaient de connivence, reçurent l'hostie et la placèrent dans leur chambre, derrière une brique.

Le témoin du sacrilège alla avertir les autorités. Le conseil de guerre s'assembla. Après examen, il condamna le coupable à avoir la main droite coupée, la langue arrachée, et à être ensuite brûlé vif et réduit en cendres ; le comparse, qui l'avait aidé à séparer en trois morceaux l'hostie, à avoir la main coupée et à périr aussi par le feu ; le troisième, qui avait donné le conseil, à être passé par les armes "en sa qualité de cadet de bonne famille" !

L'exécution de la sentence eut lieu sur l'Esplanade. Les trois condamnés firent amende honorable, en chemise, dans l'église Saint-André, et furent ensuite conduits au lieu de l'exécution. On organisa le 20 août une procession solennelle en réparation de l'outrage. Le vicai-

(1) Victor Derode, "Histoire de Lille et de la Flandre wallonne", 1848, p.292

re général portait l'ostensoir où se trouvait l'hostie séparée en trois par les suisses. Les marguilliers soutenaient le dais. Le cortège, formé de tous les religieux de toutes les paroisses et d'une foule de fidèles portant des flambeaux, se rendit aux Capucins, accompagné de la garnison, du commandant et du Magistrat.

En 1763, une procession commémorative se faisait encore à Lille. Le Magistrat accompagnait le clergé qui suivait, pieds nus, la femme, première dénonciatrice du sacrilège commis cinquante ans auparavant.

+

Les lillois prenaient les habitudes des citoyens du Royaume, avec leurs goûts, leurs qualités, leurs travers et leurs excès. Boulainvillier mêle ironie et justesse pour les dépeindre : "Ils sont exacts à la messe et au sermon, le tout sans préjudice du cabaret, qui est leur passion dominante"(1)...

+

Le voyageur Nomis, passant à Lille en 1714, était frappé de la gaieté populaire qui se manifestait sans entraves dans les guinguettes du faubourg de la porte Notre-Dame : "Ce faubourg est fort agréable... on y voit des cabarets de tout côté, de petits bourgeois de la ville, et la joie y était toute entière lorsque je passai ; les hautbois, les chansons populaires et bachiques, rien n'y manquait. Je disois, en moi-même, voilà un merveilleux pays que ce pays de Flandres. A peine y voit-on quelques vestiges de la cruelle guerre, qui l'a si longtemps ravagé. Les français qui sont rentrés en possession de Lille ont beaucoup contribué à ramener la joie et les richesses dans cette ville et dans ses environs(2)".

(1) Braure, op.cit., p.696

(2) "Un voyage de Flandre, Artois, et Picardie en 1714", publ. d'après le ms. du sieur Nomis par A. Beckmann, dans A. Com., Fl., t.XXII, 1896, p.436

Malgré la pauvreté et la misère que l'on y rencontrait souvent, Lille avait ainsi déjà acquis cette réputation de ville gaie qu'on lui prête encore, dans ce pays plat et austère.

TROISIEME PARTIE:
AUTOUR DE "L'ABEILLE FLAMANDE"

chapitre premier :
l'information au temps de "l'Abeille"

Le 7 mars 1729, J.-B. Henry fut condamné pour avoir imprimé et débité un arrêt du Parlement de Flandre, en violation des privilèges de son confrère Ch.-M. Cramé, établi imprimeur et libraire du roi par arrêt du Conseil du 14 octobre 1727(1).

Cette condamnation bénigne symbolise néanmoins la sévérité des autorités à l'égard de la presse naissante. Elles se rendaient compte que les presses des imprimeurs laissaient échapper un nouvel et extraordinaire pouvoir, qu'il s'agissait de réduire par des lois et règlements. La censure implacable des seizième et dix-septième siècles fit cependant place peu à peu à une réglementation plus souple. Il n'en demeure pas moins que ces édits et ordonnances consacrés à ce sujet s'attachèrent rarement à différencier ce qui relevait du domaine de la littérature, et ce qui avait déjà trait à celui de la presse, au détriment de cette dernière.

+

(1) Arch. Nord, Placards, 8301, n°78

1. LA LEGISLATION DE LA PRESSE AU XVIII^e SIECLE

Ce sont le nombre et la violence des écrits pendant les guerres de religion qui firent naître la législation de la presse au seizième siècle. Divers arrêts du Parlement et plusieurs ordonnances royales du siècle suivant interdirent les gazettes indiscrettes et parfois scandaleuses. Sur le plan local au dix-huitième siècle, toute une législation, inspirée des dispositions générales, s'efforça de contenir ces publications occasionnelles.

Le 7 novembre 1707, en exécution des ordres reçus du Chancelier, le Magistrat siégeant "en Conclave" au Palais-Rihour, interdit aux imprimeurs "d'imprimer à l'avenir de petits ouvrages, ou livrets n'excédant pas deux feuilles, en caractère appelé Cicéro", sans auparavant avoir obtenu une permission écrite sur la minute de ces brochures. Une amende de douze florins était prévue, dont un tiers au dénonciateur, un tiers à l'officier exploitteur et le dernier tiers comme pénalité de "ban-enfreint". Les imprimeurs devaient désormais déposer au greffe du procureur de la ville deux exemplaires de ces livrets(1).

Cette législation ancienne et inadaptée, qui datait de l'époque de la Réforme, fut reprise dans une ordonnance du 23 février 1723. Ce véritable Code de l'imprimerie et de la librairie comprenait vingt-six chapitres et cent vingt-trois articles. Ses dispositions, qui ne s'appliquaient qu'à Paris, furent généralisées pour tout le royaume le 24 mars 1744.

(1) Recueil des principales ordonnances des Magistrats de la ville de Lille, Lille, J.-B. Henry, 1771, p.418-429

UNE REGLEMENTATION RIGoureuse

Le Code prescrit d'imprimer les livres "en beaux caractères sur bons papiers, et bien corrects, avec nom et adresse de l'imprimeur". Le repos dominical est imposé avec vigueur : "Il est expressément défendu à tous les imprimeurs de faire travailler dans leurs imprimeries le Dimanche et jours de fêtes, et aux compagnons et ouvriers d'y travailler à la composition ou impression d'anciens ouvrages, à peine d'amendes contre chacun des compagnons et ouvriers ; pourront néanmoins en cas de nécessité préparer et tremper leurs papiers hors les heures du service divin".

L'apprentissage est également strictement réglementé : "Aucun ne pourra être admis à faire apprentissage pour parvenir à la maîtrise de librairie et d'imprimerie s'il n'est congru en langue latine et s'il ne sait lire le grec, dont il sera tenu de rapporter le certificat du recteur de l'Université, à qui l'aspirant sera présenté par le syndic ou l'un de ses adjoints, la présentation sera mentionnée dans le certificat".

L'apprentissage devait durer au moins quatre années entières et consécutives. Le candidat devait payer huit florins lors de la passation du brevet, être catholique et fournir un certificat de bonne vie et moeurs. Le procès-verbal d'examen était dressé par le syndic. Le Magistrat donnait son avis et adressait le tout au Garde des Sceaux qui ratifiait l'examen. L'aspirant à la maîtrise de la librairie devait remettre au syndic cent vingt florins, celui à la maîtrise de librairie et d'imprimerie cent soixante florins.

Les fils de libraires et imprimeurs n'étaient tenus de faire aucun apprentissage, mais ne pouvaient être reçus maîtres s'ils n'avaient les qualités requises. Les libraires et imprimeurs ne devaient avoir qu'un apprenti à la fois. Les apprentis étaient tenus, une fois leur apprentissage achevé, de servir les maîtres en qualité de

compagnon durant trois mois.

Les veuves des imprimeurs et celles des libraires pouvaient continuer leur travail dans leurs imprimeries et tenir leurs boutiques de librairie ; faire achever aux apprentis de leurs maris défunts le temps d'apprentissage sans pouvoir prendre de nouveaux apprentis, au cas où elles se remarieraient. Toutefois, elles ne pouvaient tenir boutique de librairie ou imprimerie si leur second mari, malgré les qualités requises, n'avait été reçu maître dans ladite communauté. Les étrangers à la ville ne pouvaient en aucun cas tenir boutique.

L'ENCADREMENT PAR LA CORPORATION

L'association ouvrière était rigoureusement prohibée : "Les compagnons, ouvriers et apprentis n'ont pas le droit de faire aucun festin ou banquet, soit à l'entrée, à l'issue de la période d'apprentissage ou pour une autre raison... il est interdit de se réunir en communauté, confrérie, assemblée, cabale, avoir une bourse commune, tenir un livre, un registre de confrérie, élire aucun marguillier, syndic, prévôt, chefs, préposé ni autre officier, de faire aucune collecte ni levée de deniers, et d'agir en nom collectif ; les contrevenants seront punis de peine de prison, de punition corporelle et de trois cents livres d'amende".

Le titre 12 du Code précise l'organisation de la corporation. Il sera procédé, chaque année le 8 mai, à l'élection de deux adjoints et d'un syndic. Les élections étaient faites dans la Communauté, en présence du lieutenant-général, et du Procureur de Sa Majesté au Chatelet, à la pluralité des voix, par les syndics et adjoints en charge, les anciens syndics et adjoints et seize autres personnes nommées par les officiers du bureau et par les anciens. Le syndic devait rendre compte de la recette, et administrer les deniers et effets de la communauté.

Les syndics et adjoints pouvaient visiter les im-

primeries et librairies toutes les fois qu'ils le jugeaient nécessaire. Cette obligation souleva des difficultés du côté des bourgeois de Lille, qui avaient le privilège de n'ouvrir leur porte que devant deux échevins. Les syndics étaient tenus de faire au moins tous les trois mois la visite générale des imprimeries et de dresser un procès-verbal des ouvrages qui s'y impriment, du nombre des apprentis, compagnons et ouvriers, des presses, de la qualité et de la quantité des caractères employés.

En cas de refus d'ouvrir les portes, la force publique pouvait être amenée à prêter main forte au syndic et à ses adjoints. Les imprimeurs devaient laisser leur magasin ouvert, seulement fermé d'un loquet pendant le temps de travail, sous peine de cinquante livres d'amende, payables un tiers par le directeur ou le conducteur de l'imprimerie, et le surplus par les compagnons, apprentis et ouvriers. Pour subvenir aux besoins de la communauté, le maître devait payer trente sous à chaque visite trimestrielle.

Chaque imprimerie devait être composée de deux presses au moins et de quatre sortes de caractères différents. Les livres de provenance étrangère étaient également soumis à l'inspection des syndics. Jusqu'en 1717, une disposition obligeait même les importateurs d'ouvrages étrangers à transporter d'abord leurs livres à Amiens. C'est encore aux syndics qu'on était tenu de s'adresser, non seulement pour l'impression des ouvrages nouveaux, mais encore pour les réimpressions, qui devaient être autorisées par lettres scellées du grand sceau.

Lorsqu'une vente publique de livres avait lieu, c'était un libraire qui obligatoirement dressait le catalogue et dirigeait la vente, qui ne pouvait avoir lieu que sur autorisation du prévôt et des syndics. Ceux-ci s'assuraient que le catalogue ne contenait pas d'ouvrages interdits.

Les particuliers qui, sans exercer le métier de libraire, se livraient à la vente de vieux livres, de-

vaient également tenir un registre de leurs ouvrages. Les syndics inspectaient fréquemment ce registre. Ces bouquinistes n'avaient pas le droit de se servir de bibliothèque à rayons, mais devaient disposer leurs livres sur les tables, afin d'éviter toute confusion entre les deux commerces.

POUR LA SURETE DE L'ETAT

La réglementation du colportage et de l'affichage n'était point omise : le colporteur devait savoir lire et écrire, avoir été présenté par les syndics et les adjoints des libraires et imprimeurs au lieutenant-général de police. Les colporteurs devaient porter une marque ou un écusson de cuivre au devant de leurs habits, où était écrit "colporteur". Ils avaient aussi une malle dans laquelle ils portaient les imprimés destinés à la vente.

Il était défendu aux porte-balles, qui vendaient quelquefois des libelles "contraires à l'autorité de l'Etat, à la religion ou à la morale", de vendre quelque livre que ce soit sous menace de peines corporelles. Les colporteurs étaient autorisés à vendre des alphabets, almanachs et petits livres de piété.

Le dernier article du règlement prescrivait que le syndic et ses adjoints feront chanter tous les ans une messe solennelle en l'honneur de Saint-Jean-à-la-porte-latine, patron de la communauté, de même qu'un obit le lendemain pour le repos des âmes des confrères défunts.

Ainsi modifié, l'arrêté de 1723 devint la règle et le code de la Chambre syndicale lilloise, qui fonctionna régulièrement jusqu'en 1777, de la manière dont elle avait été organisée en 1746 et en 1751 à Lille. Un arrêt du Conseil d'Etat du 30 août 1744 avait renforcé la surveillance en créant cette chambre syndicale, chargée de veiller à l'application des lois et règlements pour Lille, la Flandre wallonne et les Pays-Bas conquis.

LE ZELE DES AUTORITES LILLOISES

Jusqu'à l'époque où la réunion en communauté de libraires et d'imprimeurs amena la création d'une chambre syndicale, c'était le Prévost qui avait mission de veiller à ce qu'il ne se publiât rien contre les mœurs. Lui seul était chargé d'autoriser l'impression de toutes les petites brochures n'excédant pas deux feuilles : relations, chansons et autres plaquettes de ce genre. L'autorisation royale n'était nécessaire que pour les ouvrages plus considérables.

Les imprimeurs lillois du commencement du dix-huitième siècle ont imprimé très peu de livres suspects, et ils donnèrent peu de soucis aux censeurs. La visite des imprimeries ne provoqua guère de saisies. Mais lorsque, en 1717, Lille fut désignée comme l'une des villes par lesquelles les livres imprimés à l'étranger pouvaient entrer en France, la visite et l'examen des produits des presses étrangères durent entraîner une surveillance spéciale.

A partir de 1746, la Chambre syndicale fut naturellement chargée de la surveillance des livres. Grâce à des autorisations tacites, quelques imprimeurs publièrent un certain nombre de livres sans nom de lieu ni d'imprimeur. Mais la plupart des typographes lillois n'édi- taient que des livres dûment autorisés, et en très petit nombre.

Les dignitaires de la Chambre syndicale, imprimeurs des Communautés religieuses, de la Collégiale de Saint-Pierre, de l'Evêché, étaient du reste animés d'un si beau zèle, que le Chancelier de France, tout en les comblant d'éloges, avait toujours à modérer leurs scrupules : "Nous avons saisi chez un imprimeur, écrivaient-ils à Paris, des almanachs pour lesquels il produit des autorisations non authentiques et de la vérité desquelles nous avons cru d'autant plus devoir douter, que ces almanachs contiennent pour la plupart des chansons fort obs-

cènes ; nous prenons la confiance de vous en adresser quelques unes, avec copie authentique des autorisations, et différons à prendre un parti jusqu'à ce que nous ayons reçu votre réponse(1)".

M. de Sartines répondit aux membres de la Chambre syndicale "que ces chansons avaient été approuvées par les censeurs et portées sur la feuille des permissions tacites qui leur a été adressée ; qu'ils n'ont donc qu'une seule chose à faire : s'assurer si les imprimés sont conformes aux manuscrits, pour voir s'il n'a pas été fait de changements".

M. de Sartines ne fut pas toujours aussi amiable pour les censeurs lillois : la Chambre syndicale, impitoyable pour les livres arrivant de l'étranger, se crut aussi le droit de saisir chez certains libraires, et de dénoncer des livres imprimés en France, "avec permission tacite ou supposée" ; elle voulut soumettre à la visite les livres venant de France, comme ceux venant de l'étranger. On lui répondit que c'était un privilège qui appartenait à la seule Chambre syndicale de Paris et que la librairie de Paris, "cette fille aînée de toutes celles du royaume", ne saurait être assujétié à la visite des villes de province. Il fallut s'incliner.

LE JOUG DE LA CAPITALE

Malgré cette législation relativement draconienne de 1744, une semi-liberté de la presse existait pourtant au milieu du siècle, principalement grâce à Malesherbes. A l'égard des périodiques, son attitude était prudente. Mais sa tolérance n'était pas sans limite : mécontent d'apprendre que le "Mercure" de décembre 1754 avait publié "un éloge ridicule de la nation anglaise", sans être censuré, il pria le chancelier de "soumettre à la censure un ouvrage qui en est plus susceptible que

(1) Houdoy, op.cit., p.28

les autres, tant par le grand débit qui s'en fait que par l'universalité des matières qui y sont traitées"(1).

En 1760, il écrivit à M. de Caumartin, intendant de Lille, qui avait autorisé les "Petites Affiches de Flandre et d'Artois" : "Suivant les règlements, les intendants ne sont chargés dans aucun cas de donner des permissions d'imprimer. Les feuilles volantes et autres brochures de peu de circonstance sont permises par les lieutenants de police de chaque ville et les ouvrages les plus considérables ne peuvent l'être que par un privilège, ou avec une permission scellée, c'est à dire par Monsieur le Chancelier"(2).

Malesherbes intervenait quand il était convaincu qu'un censeur avait mal jugé. Mais lui-même montrait la même rigueur. En général, il opposait une fin catégorique de non-recevoir à tout projet de publication de périodiques nouveaux mettant en cause les privilèges de la "Gazette" et du "Journal des Savants". Il redoutait la multiplication des périodiques, qui rendrait le contrôle plus délicat, et défendait le système des privilèges.

La presse subissait le joug du monopole de la "Gazette" pour les nouvelles politiques, du "Mercure" pour les chroniques littéraires, du "Journal des Savants" pour les informations scientifiques. Pour tourner cet obstacle, des feuilles fondées avec l'autorisation tacite ou formelle du pouvoir versaient au périodique privilégié une indemnité. D'autres avaient leur siège hors du royaume, et obtenaient le droit d'entrer moyennant ainsi le versement d'une somme au ministère des Affaires Etrangères. Certains éditeurs rédigeaient leur journal à Paris, tout en lui attribuant un lieu de publication étranger.

(1) Bellanger et al., op.cit., T.I p.163

(2) G. Weill, "Le Journal", 1934, p.87

PREMIERS DEBATS AUTOUR D'UNE LIBERTE

La censure restait redoutable. Mais le gouvernement manquait d'unité. Chaque ministre défendait ses idées ou sa coterie. Le publiciste jouait de ces rivalités. Le zèle de Malesherbes en était parfois affecté. Lorsque Calonne, procureur général au Parlement de Douai, se plaignit de ce que les "Affiches de Flandres" avaient fait l'éloge de "l'Emile", Malesherbes tança les censeurs : "L'analyse d'un ouvrage contraire à la religion, aux moeurs et aux principes de gouvernement, et surtout les éloges donnés à ces mêmes livres sont des délits très graves..." Or, c'est Malesherbes lui-même qui avait permis la publication du traité de Rousseau...(1)

Dans les milieux éclairés du temps de Louis XV, deux attitudes sont distinguées : on revendique la liberté de la presse, mais on méprise les gazettes. Voltaire réclame ce droit qu'il considère naturel dans le "Dictionnaire philosophique" : "Il est de droit naturel de se servir de sa plume comme de sa langue, à ses périls, risques et fortunes". Diderot consacre un écrit à cette revendication, Morellet un traité, Condorcet des réflexions ; Helvétius en 1772 conseille aux gouvernements de favoriser la recherche de la vérité en accordant cette liberté. Dans "l'Encyclopédie", trois articles du Chevalier de Jaucourt sont réservés à la liberté de la presse.

Le Journal a ses défenseurs. Marmontel calcule qu'en lisant quatorze heures par jour, "il faudrait huit cents ans pour épuiser ce que la bibliothèque du roi contient sur l'histoire seulement"(2). Les extraits sont

(1) P. Grosclaude, "Malesherbes", 1962, p.66

(2) Bellanger et al., op.cit., T.I p.167

donc nécessaires. Les gazettes même sont utiles pour l'éducation : "Quand les jeunes gens, dit l'Encyclopédie, sont en état d'entrer dans les études sérieuses, c'est une pratique très utile, après qu'on leur a appris les différentes sortes de gouvernements, de leur faire lire les gazettes avec des cartes de géographie et des dictionnaires"(1).

+

Malgré la sévérité des lois et le zèle de quelques fonctionnaires, les idées novatrices finissaient par percer et atteindre toutes les couches de la société. La presse, dans ses débuts, jouait ainsi un rôle non négligeable dans l'affaiblissement de l'esprit religieux, le recul de l'idée d'autorité, l'évolution des esprits...

2. LA CIRCULATION DES AUTRES PÉRIODIQUES A LILLE

Si le pays produisait peu par lui-même, la circulation des périodiques français et étrangers était assez active dans le Nord. Le bureau général des gazettes étrangères avait sa succursale à Lille, chez le libraire Jacques, place du Théâtre.

Il est très probable que la "Gazette de France" vint à Lille aux dix-septième et dix-huitième siècles, car sa circulation couvrait toute l'Europe. Après le retour de Lille à la France, les hauts fonctionnaires, le clergé, les officiers, les nobles, les magistrats et riches négociants devaient compter parmi ses lecteurs.

Plusieurs autres périodiques français, politiques ou spécialisés avaient des abonnés lillois. En janvier

(1) G.-D. Zioutos, "La presse et l'Encyclopédie, Etudes de presse", V, 1953, p.323

1759, parut le "Journal des Dames" sous forme d'un volume in-8° de cent vingt pages chaque mois, sans illustration. Il coûtait en 1764 douze livres par an pour Paris et quinze pour la province ; en 1777, respectivement dix-huit et vingt et une livres. On s'abonnait à Paris chez l'auteur, mais aussi dans d'autres villes dont Lille.

Ce journal, fondé par Thorval de Champigneulle, passa dès 1761 entre de nombreuses mains. Catherine de Maisonneuve le dirigea de 1764 à 1774, dans un esprit éclectique qu'elle définit ainsi : "Comme la qualité de Journaliste des Femmes me doit imposer la loi de parler à toutes, c'est à quoi je veux assujettir mon journal... A la femme savante, je retracerai les traits de l'histoire...; aux femmes pieuses, je donnerai une idée des livres nouveaux...; et à toutes les autres moins occupées par l'étude, je parlerai des nouveautés amusantes"(1)

Le "Journal des Dames", qui s'intitulait "Mélanges littéraires", avait de réelles prétentions littéraires. Il publia des textes de Voltaire. Le sentiment de l'injustice pesant sur la condition de la femme se discernait ça et là. Ce périodique ne parlait guère de la vie familiale et de l'éducation des enfants. Mais il participa aux débats pédagogiques qui suivirent la crise de 1762. Le "Journal des Dames" insérait, comme les périodiques masculins, des poèmes, des traductions, des chroniques de voyage... Il réservait une place à l'hygiène... Les mentions des produits de beauté étaient nombreuses ; mais la mode proprement dite tenait peu de place...

LES GAZETTES DE HOLLANDE

Chez le libraire Jacquez, on consultait surtout les feuilles hollandaises, bien plus intéressantes et jouissant d'ailleurs de plus de liberté que les journaux imprimés en France, qui avaient "le privilège de ne rien

(1) Bellanger et al., op.cit., T.I p.316

dire ou de dire des riens"(1). De Tournai, vint à partir de 1770, la "Boussole des jeunes marchands contenant les réductions des agents de France, de Hollande, de Lille et de change de Brabant".

TREUARD
AGPF
A 290

La "Gazette de La Haye" parut pendant une assez longue période puisque les bibliothèques hollandaises en conservent des exemplaires allant de 1747 (n°59) à 1780 (n°118). Elle était vendue chez le libraire Jacquez et se présentait comme les journaux français de cette époque. Imprimée chez Antoine de Groot, elle insérait les nouvelles selon les pays. Le numéro du 17 mai 1747 contenait par exemple des informations sur la Suède (Stoc-kholm), l'Allemagne (Dresde, Hanovre, Hambourg), les Provinces-Unies (Arnhem, La Haye), la France (Paris), les Pays-Bas(Bois-le-Duc, Viane).

Les nouvelles étaient d'ordre politique : séparation de la Diète suédoise, départ de Louis XV pour la campagne de Flandre... La majeure partie de la "Gazette" était occupée par l'évocation des cérémonies et des réjouissances qui marquaient dans les villes hollandaises la nomination du stathouder ; d'ordre militaire : siège d'Anvers, capitulation d'Hulst... Il y avait aussi des "potins" : "le bruit qui a couru que la reine de France était enceinte ne se confirme point"(2).

+

Les lillois pouvaient donc se procurer des lectures relativement diverses. Mais les rigueurs de la législation ne favorisaient guère la multiplication des journaux lillois, comme des périodiques français. L'imperfection naturelle des moyens de diffusion et de distribution à cette époque ne permettait pas à un large public de lire les nouvelles "fraîches" de l'étranger. Lil-

(1) Lepreux, op.cit., T.I p.8

(2) Bellanger et al., op.cit., p.290

le avait heureusement la chance de se trouver non loin de pays où la presse avait déjà pris un essor considérable : l'Angleterre et la Hollande.

Il est heureux que quelques imprimeurs et journalistes entreprenants surent taire leurs scrupules pour défier par leurs entreprises les règlements et législations d'administrations tatillonnes et d'autorités bureaucratiques. La presse y a trouvé sa force, comme à bien d'autres époques...

chapitre II :
les héritiers de "l'Abeille"

Après l'échec de "l'Abeille Flamande", en 1746, il restait près d'un demi-siècle avant la Révolution, avant cette immense Renaissance de la presse. C'est durant cette période ultime de l'Ancien Régime que quelques tentatives de nouveaux périodiques lillois vont avoir lieu ; héritiers plus ou moins éphémères, plus ou moins réussis de "l'Abeille Flamande".

C'est ainsi qu'à partir de 1785 parut une publication semestrielle : le "Bulletin du Collège des Philalèthes". Depuis longtemps déjà une loge maçonnique existait à Lille. En 1785, un de ses membres, Valentino, professeur de chimie et ami des lettres, conçut le projet d'y annexer une section d'études scientifiques et littéraires, sous le nom de "Collège des Philalèthes". Tous les six mois, un "Bulletin" imprimé et distribué, indiquait une série de dix-huit questions à traiter dans le semestre suivant. D'où la publication d'un assez grand nombre de mémoires, dont quelques uns offraient de l'intérêt. Les troubles de la Révolution portèrent un coup

funeste à l'association. Les réunions cessèrent à une époque qu'il est difficile de déterminer.

Un autre périodique, hebdomadaire celui-là, connut une existence tout aussi éphémère, de 1786 à 1787 : "Le Mercure général de l'Europe et de l'Amérique". Cette revue, ou plutôt ce recueil de mémoires, paraissait simultanément à Tournai et à Lille où il était imprimé. Chacun des numéros contenait plusieurs cahiers embrassant diverses sortes de matières, et ornés assez souvent de gravures de Merché, l'artiste lillois. La collection des deux années forme dix-sept volumes contenant tous les sujets les plus variés.

C'est à l'image des "Affiches de Province", rédigées dans la capitale, que se créa dans la plupart des villes un périodique régional ; ainsi en 1770 à Lille, les "Affiches des Pays-Bas Français". Tous se ressemblaient, comptant quatre pages, parfois six, parfois avec un supplément. Leur tirage était limité ; leur prix relativement élevé. La clientèle se réduisait aux privilégiés et à la bourgeoisie. Cette presse frappait par la sécheresse de ton, par son style académique, par sa prudence. Elle avait l'ambition de distraire et d'instruire, mais non d'agir sur l'opinion. Elle vivait de littérature et de publicité...

Durant cette période, deux journaux lillois connaîtront cependant un succès plus conséquent : les "Annonces, Affiches et Avis divers pour les Pays-Bas Français" et les "Feuilles de Flandres". Ces deux périodiques peuvent être considérés comme les héritiers, directs et plus heureux, de "l'Abeille Flamande".

1. LES "AFFICHES POUR LES PAYS-BAS FRANCAIS"

127

La réussite de Charles-Joseph Panckoucke dans ses multiples entreprises à Paris a déjà été retracée. Mais, avant de partir pour la capitale, le fils d'André-Joseph avait essayé, comme son père, de lancer une feuille périodique à Lille. Si cette tentative ne reste pas parmi ses plus belles réussites, elle fut cependant couronnée de plus de succès que celui de "l'Abeille Flamande".

Charles-Joseph Panckoucke demanda en 1760 à l'Intendant des Flandres, Caumartin, l'autorisation de publier des "Annonces, Affiches et avis divers pour les Pays-Bas français". Dans son prospectus, Panckoucke affirme son intention de répandre son journal dans la Flandre, l'Artois, la Picardie et même la Normandie. Aussi organise-t-il un réseau de correspondants à Arras, Saint-Omer, Cambrai, Douai, Dunkerque, Calais, Amiens, et même au Havre et à Ostende.

Il prévoit de nombreuses rubriques : "Tout ce qui porte l'empreinte de l'utilité publique y aura un droit légal : faits singuliers de médecine et de chirurgie, découvertes de l'agriculture, jugements célèbres rendus dans les différents tribunaux de ces provinces,... les découvertes des artistes en quelque genre que ce soit. Trop heureux si nos feuilles pouvaient contribuer à entretenir l'émulation parmi une classe d'hommes auxquels il ne manque souvent que cette précieuse célébrité qui fait naître l'industrie et développer les talents... Au point de vue littéraire, nous donnerons chaque semaine l'extrait de quelques nouveautés qui paraîtront à Paris ou ailleurs... Plusieurs gens de lettres, qui ont bien voulu se charger de notre correspondance, nous ont déjà promis quelques mémoires précieux sur l'histoire et le commerce de la Flandre et de l'Artois"(1).

(1) "Ann. et Aff. pour les provinces de Flandre et d'Artois", prospectus in-4°, 4p., Lille, impr. J.-B. Henry

4. TREVARD
178

idem
179

Le Magistrat, par la signature de Malus, accorda le permis d'imprimer le 26 octobre. Le journal commença sa parution le mercredi 7 janvier 1761. Cet hebdomadaire se composait de huit pages, sans colonne, d'un format in-8°, avec quelquefois un supplément de quatre pages. Le coût de l'abonnement était de huit livres dix sols pour Lille, et de dix livres pour le dehors. A Paris, les "Annonces" ne coûtaient que sept livres et dix sols. Panckoucke expliqua cette différence par le nombre plus élevé des abonnés à Paris et les frais de correspondance plus importants en province.

UN CHANOINE PEU ORDINAIRE

Pendant six mois, Charles-Antoine Le Clerc de Montlinot dirigea le journal. Né en 1732 à Crépy-en-Valois dans l'Oise, il avait fait d'excellentes études à Paris. Entré dans l'ordre ecclésiastique, il avait conquis les grades de docteur en théologie et de docteur en médecine. En 1753, il devint chanoine de Saint-Pierre à Lille et adjoint de François de Valori de La Pommeraye, en qualité de bibliothécaire. Sous-diacre, il ne reçut jamais les ordres supérieurs, sans doute en raison des opinions hardies qu'il manifesta dès ses premières œuvres littéraires.

Montlinot s'inspira du style de Voltaire pour écrire "l'Histoire de la Ville de Lille", qui fut mise au pilori en 1762, mais reparut en 1764 chez Panckoucke de façon presque anonyme. Il raillait les coutumes de Lille, les croyances, les institutions monastiques... Le Magistrat fit saisir les exemplaires de "l'Histoire de Lille" déposés chez les libraires Henry et Jacquez... La polémique se poursuivit jusqu'en 1766, date à laquelle Montlinot, devant les vigoureuses attaques, dut quitter Lille. L'Académie d'Arras, dont il faisait partie, l'avait rayé de ses membres. Avant de partir, il avait composé le second volume de son "Histoire de Lille" ; mais des

CHATELAIN
1700
1627
1378

rapporteurs officieux l'avaient averti de la guerre furieuse qui se préparait pour le cas où il le ferait paraître. Ce second volume ne fut jamais publié.

A Paris, le chanoine de Montlinot monta une maison de librairie en société avec J.-B. Henry. En 1769, il fut relégué à Soissons comme directeur du dépôt de mendicité. Sous la Révolution, il se maria, collabora à la "Clef du cabinet des souverains". Il mourut à Paris en 1801.

UNE COLLABORATION REGIONALE

Parmi les collaborateurs de Montlinot et de Pancoucke figurait le médecin Pierre-Joseph Dumoncheau, né à Bouchain en 1733, mort à Saint-Domingue en 1765. Il se fit remarquer pour un ouvrage, "Bibliothèque médicale raisonnée ou Essai sur l'exposition des livres les plus utiles à ceux qui se destinent à l'étude de la médecine", et un opuscule insignifiant, "Etrennes d'un médecin à sa patrie". Résidant à Douai comme médecin des hôpitaux militaires, il envoya quelques documents aux "Annonces", entre autres de très curieux mémoires sur l'eau rouge de Douai, qu'on trouve dans les premiers numéros.

Alexandre-Xavier Hardouin naquit à Arras le 6 octobre 1718. Il y mourut le 4 septembre 1785. Avocat, ses quelques pièces de vers lui ouvrirent les portes de la "Société des Rosati" d'Arras, puis, en 1738, de l'Académie d'Arras en qualité de secrétaire perpétuel. Il fut élu six fois député des Etats d'Artois à la Cour. Il inséra dans les "Annonces" un certain nombre de ses poésies, des mémoires et des études grammaticales.

La rubrique poétique des "Annonces" fut également alimentée par Jean-Baptiste Junquières père, né le 6 avril 1713, mort à Senlis le 23 août 1786. Lieutenant de la capitainerie royale des chasses de Senlis, il a laissé un certain nombre d'oeuvres : "l'Elève de Minerve ou le Télémaque travesti", "Epître de Grisbourdon à Voltaire",

"Caquet bon-bec ou la poule à ma tante", poème badin...

Le poète Aimé-Ambroise Feutry (1720-1789) a également collaboré aux "Annonces". Il travailla d'ailleurs aussi pour "l'Almanach des Muses", "le Mercure" et les "Feuilles de Flandres" (1).

Dès le premier mois, le journal compta près de six cents souscripteurs (2). Le journal ne se bornait pas seulement aux annonces ; il relatait les nouvelles locales et faisait paraître divers mémoires et études. Dès le numéro 19 (22 juillet 1761), le public fut informé que M. de Montlinot se trouvant accablé d'occupations différentes, cessera de rédiger les "Annonces et Affiches". Panckoucke, qui jusqu'alors n'avait été que l'éditeur du journal, en prit la direction complète.

Mais l'engouement ne dura pas. Le 9 décembre 1761, pour ranimer l'intérêt, Panckoucke promit un supplément de quatre pages, numérotées séparément. Cette prime donnée aux abonnés n'était autre que "l'Histoire de Lille" du chanoine de Montlinot. Les lecteurs ne reçurent ce supplément que pendant fort peu de temps, jusqu'au 13 janvier 1762... Les frais de sa publication n'étaient pas en rapport avec les recettes du journal qui diminuaient chaque jour.

La partie littéraire des "Annonces" se ressentit beaucoup de l'influence de Montlinot, puis de C.-J. Panckoucke, tous deux acquis aux idées nouvelles du dix-huitième siècle. Les livres nouveaux étaient toujours cités, les oeuvres de Voltaire et de Rousseau commentées avec bienveillance...

DU DANGER D'APPRECIER ROUSSEAU

Le 26 mai 1762, Panckoucke célébra la publication de "l'Emile"... Quinze jours plus tard, le journal re-

(1) cf. supra p. 96

(2) "Annonces", mer. 15 déc. 1762, T.II, n°50, p.393

PRENARD
104

produisit trois pages de l'oeuvre, promettant d'insérer prochainement le chapitre relatif à l'éducation des sens. Charles-Alexandre de Calonne, jeune procureur général au Parlement de Douai, futur ministre des Finances, se plaignit de cet article auprès du directeur de la Librairie. Malesherbes fit avertir les censeurs. Le 16 juin, non seulement les extraits ne furent pas imprimés, mais Panckoucke dut se rétracter... et avouer son imprudence.

A la fin de 1762, Charles-Joseph Panckoucke quitta Lille pour Paris, où il venait de reprendre le fonds de librairie Lambert. Le journal passa alors aux mains de l'imprimeur Jean-Baptiste Henry, neveu de l'imprimeur lillois du même nom. Celui-ci était né à Valenciennes le 26 mai 1731. Il avait été nommé imprimeur le 20 décembre 1751 par arrêt du Conseil d'Etat privé du Roi, et reçu par la Chambre syndicale lilloise, après avoir prêté serment le 20 juillet 1752. Il s'était établi en 1757 sur la Grand'Place, près de la rue de Tenremonde. Il transférera son établissement en 1772, rue d'Amiens.

Son imprimerie devint rapidement le premier établissement de la ville. Imprimeur de la Ville et des Etats, il publia toutes les ordonnances et les ouvrages officiels. Le 20 janvier 1770, il sera élu adjoint à la Chambre syndicale ; et le 7 juin 1771, il sera reçu bourgeois. Mais ses livres publiés avec une simple autorisation tacite éveillaient de temps en temps l'attention du Magistrat. Cette réputation incertaine qu'il avait ainsi acquise, en facilitant la fraude et la contrebande, l'obligera à démissionner de son poste d'adjoint au syndic en 1775. Il mourut à Lille, rue d'Amiens, le 12 avril 1784.

Sous la direction de J.-B. Henry, la chronique littéraire des "Annonces" fut beaucoup plus prudente. Elle se bornait à annoncer les ouvrages en vente chez l'imprimeur. De Rousseau, elle ne fit part que de son ouvrage : "Les Pensées de J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, deux livres dix sols".

Pendant trois ans, les "Annonces" publièrent la liste des biens à vendre ou à louer, les cours des marchandises, les mouvements des navires, les avis du Magistrat, les arrêts du Conseil d'Etat, etc. Les principales villes de Flandre et d'Artois bénéficiaient d'une rubrique propre. J.-B. Henry put, à force de sacrifices, maintenir le journal encore une année. Mais en 1764, les "Annonces" ne reparurent plus. Le dernier numéro date du 28 décembre 1763.

+

Entre les mains d'un tel homme que Panckoucke, on pouvait croire que les "Annonces" allaient prospérer. Il n'en fut donc rien. Trois ans suffirent à les tuer, au grand désespoir de leur fondateur. Celui-ci pourtant ne perdait pas courage. Avant de s'asseoir sur les ruines de son premier journal, il comptait s'assurer un succès plus certain, en fondant une autre feuille. Le "Courrier du Commerce" devait paraître au commencement de l'année 1762. Seul, le prospectus fut publié. Un an après, Panckoucke quittait Lille et s'installait à Paris, où il fut plus heureux comme journaliste.

2. LES "FEUILLES DE FLANDRES"

"La passion du jeu, le peu d'accueil que me fit la fortune à cet égard, m'engagea à m'élancer dans une autre route. Persuadé qu'il faut un état à l'individu quelconque qui vit en société, je m'arrêtai constamment à cette idée. Je formai le projet de l'établissement d'une feuille périodique"(1). Celui qui écrit ces lignes dans ses mémoires s'appelle le chevalier Paris de Lespi-

(1) Bourgeois, op.cit., p.74

nard. Ce curieux personnage, lillois depuis seulement cinq ans, faisait paraître, le 3 août 1781, le premier numéro des "Annonces, Affiches, nouvelles et avis divers de la province de Flandres". L'entreprise paraissait risquée. L'habile C.-J. Panckoucke avait échoué vingt ans plus tôt ; on trouvait chez Jacquez tous les grands périodiques français et étrangers. Mais ce "chevalier" avait plus que de l'habileté...

UN CHEVALIER MYSTERIEUX

Ce personnage énigmatique serait né à Genève, selon son autobiographie : "Je suis Genevois, libre, je n'ai point cessé un instant de ma vie de l'être"(1). L'acte de baptême de son fils, né à Lille en mars 1778, porte "Paris, chevalier de Lespinard, officier, garde à cheval au service de la Hollande, natif de Surinam (en 1746)". Selon Lucien Lemaire, Paris est né à Annecy en juin 1744(2). Après avoir reçu une instruction classique solide autant que variée et appris le latin et le grec, il servit dans les armées française et hollandaise, avant de venir se fixer à Lille en 1776.

Il avait épousé une jeune fille de La Haye, Anne-Marie Perrel Degentil, qui, selon certains biographes, aurait été la maîtresse d'un grand seigneur hollandais. Lespinard aurait ainsi donné un nom au fils qu'elle mit au monde. Le grand seigneur aurait gardé son fils, remis au père putatif une somme suffisante pour vivre après le paiement de ses dettes, mais aurait exigé l'éloignement des deux époux.

Lespinard eut deux garçons de sa femme : Louis-François, né le 28 mars 1778, et Louis-Auguste, né le 25 septembre 1780 ; et d'une maîtresse, Louise Dugardin

(1) Lespinard, "Mon retour à la vie après 15 mois d'agonie", Lille, an III, in-8°, 92p.

(2) L. Lemaire, "Jean Paris de Lespinard, Bull. Comité Flamand de France", 1921, p. 1-32

de Seclin, une fille, Catherine-Charlotte, née à Valenciennes le 13 mai 1790 et morte le 24 décembre 1792. Pendant plusieurs années, il eut à Lille une vie de joueur et de désœuvré, s'occupant parfois de littérature : il publia deux études sur l'histoire des arts à Lille. Jusqu'au jour où le besoin l'incita à créer un journal.

Dès le mois de mai 1778, Lespinard sollicita auprès de la reine le privilège de faire imprimer un hebdomadaire. Marie-Antoinette transmit son mémoire au Garde des Sceaux, qui répondit : "Je suis bien mortifié de ne pouvoir répondre à l'espérance de ce gentilhomme, mais ces espèces de feuilles sont comprises dans le privilège général des affiches accordé au sieur Courmont"(1). La publication des "Affiches", tant à Paris qu'en province, formait en effet à cette époque un privilège accordé primitivement au chevalier de Meslé, qui l'avait vendu à M. Le Bas de Courmont, fermier général. Celui-ci avait cédé son privilège à une société composée de MM. Boussaroque, Benezech et Perrot de Chezelles.

Ce fut avec ces derniers que le chevalier de Lespinard dut traiter. En septembre 1780, il leur acheta pour dix ans, moyennant cent cinquante livres par an, "le droit d'imprimer, vendre et débiter dans la ville de Lille et la province de Flandre, une feuille d'Affiches hebdomadaire"(2). Il lui était cependant interdit de traiter de matières politiques dont le privilège appartenait à la seule "Gazette de France". Il fallait encore l'autorisation des autorités locales : elle lui fut accordée le 25 juin 1781 par l'Intendant, et le 14 juillet par le Magistrat.

Le vendredi 3 août 1781 paraissaient les "Annonces, Affiches, Nouvelles et avis divers pour la province de Flandre". D'abord hebdomadaire, dès octobre 1781 elles parurent le mardi et le vendredi. Elles comptaient quatre

(1) Bellanger et al., op.cit., T.I, p.383

(2) Lespinard, op.cit., p.62

LESPINARD

178

de LEMAITRE

BCPF

30233

pages de deux colonnes, parfois six et même huit pages ; assez souvent avec un supplément. Quand le titre "Feuilles de Flandre" fut adopté en 1784, le format fut agrandi, d'un in-8° à un in-4°. Le prix de l'abonnement, d'abord fixé à sept livres dix sols par an, passa à douze livres pour Lille, treize livres dix sols pour le royaume, quinze livres pour l'étranger ; puis enfin à quinze livres pour Lille, dix-sept pour le royaume et dix-neuf pour l'étranger. Chaque volume annuel atteignait presque cinquante pages.

LE TALENT D'UN JOURNALISTE

Lespinard fut à la fois l'éditeur et le rédacteur en chef. Il signait ses articles d'un anagramme : M. de Dranipel. Il est difficile de connaître le tirage du périodique. Lors d'un procès en 1793, un étudiant en médecine, Joseph Deschoët, pensionnaire du chevalier, déclara qu'il pliait environ mille gazettes par jour(1).

Ce succès s'explique d'abord par le talent de Lespinard. Aussi à l'aise dans l'ironie acide que dans le lyrisme maniéré du siècle, il ne versait pas cependant dans l'outrance. Son talent ne se départit jamais d'une mesure, d'une certaine élégance même qui est la marque de "l'honnête homme", dont il analyse en 1782 le comportement(2).

En dépit de sa vie privée, de son amour du jeu, de sa liaison avec Louise Dugardin, il affirme sa fidélité à l'Eglise. Si un lecteur se plaint du caractère trop sérieux du journal(3), il réplique : "Nous rassemblons dans nos feuilles, le plus d'objets variés qu'il est possible, pour satisfaire à tous les goûts... Si quelquefois nous avons rapporté tout au long le contenu

(1) Lemaire, op.cit., p.22

(2) "Annonces", T.II, 12 nov. 1782, p.126-127

(3) "Annonces", T.II, 8 oct. 1782, p.86-87

HGPF
f. 383

TREUARD
HGPF
f. 384
u. 385

de quelques édits, arrêts, ordonnances ou règlements de police, qu'on ait la bonté de croire que ce n'est pas du tout par stérilité, mais par une juste déférence à la demande qu'on nous en faisait, et souvent à des ordres"(1).

Lespinard sait attirer l'attention. Il s'adresse des lettres, contenant des réflexions et des critiques sur son journal. Il varie la présentation des faits, insère dans chaque numéro charades, anagrammes, devinettes. Il découvre dans les autres gazettes, parisiennes, provinciales, anglaises, des nouvelles à sensation : femmes vieilles de cent cinquante ans, familles de quarante enfants, veaux à cinq pattes, lilloise qui accouche d'une anguille...(2)

Il bénéficia aussi des honneurs de la "brûlure", ce qui représentait une publicité efficace. En 1784, le journal reproduisit une lettre adressée à M. des Essarts, auteur du "Journal des causes célèbres", à propos d'un parricide commis à Beuvry. Ces écrits furent jugés délictueux. Un arrêt du Parlement de Flandre, le 16 juillet 1784, décida de brûler, selon les rites habituels, au pied du grand escalier du Parlement de Douai, le n°70 des "Feuilles de Flandre", "contenant une lettre où sont développés des principes impies"(3). Cela leur valut une large audience.

UN VOYAGE EN BALLON

Curieux de tout, Lespinard s'occupe de littérature et d'art. Il prétend aider lui-même les pauvres artistes. Il s'intéresse aussi, comme tout le monde à cette époque, à l'aérostation. Il convie Pilâtre des Roziers à venir à Lille, à son retour d'Angleterre. "La chute de ce nouvel Icare fit avorter mon projet". Il s'adressa

- (1) "Annonces", T.II, 17 jan. 1783, p.217
 (2) "Annonces", T.II, 8 nov. 1782, p.122
 (3) "Feuilles de Flandre", T.III, 1784, p.302-306

LESPINARD
 82-83

Chém
 83

alors à Blanchard, qui venait d'accomplir sa treizième ascension à Rotterdam. En journaliste désireux de renseigner exactement ses lecteurs, il se décida même à accompagner Blanchard dans une de ses excursions aérostatiques à Lille.

Le 26 août 1785, le voyage fut décidé. A onze heures sur le Champ de Mars, au signal de trois coups de canon, le ballon s'éleva "aux applaudissements de ceux que la sensibilité, l'effroi ou l'admiration ne rendaient pas immobiles(1)". Six régiments de la garnison étaient formés en carré. Cent tambours battaient aux champs, et plus de deux cents musiciens ou trompettes sonnaient en fanfare. Toutes les personnalités civiles et militaires de Lille étaient présentes. Les remparts étaient couverts de monde, et les promenades, les fenêtres, les toits, les clochers regorgeaient de spectateurs. On évalua à plus de vingt mille le nombre d'étrangers que la curiosité avait attirés(2).

Le retour à Lille de Blanchard et de Lespinard fut triomphal. Le Commandant envoya au devant des deux héros du jour la musique du régiment du Colonel-général. Ils arrivèrent, escortés de douze dragons, dans un carrosse prêté par Mme de Wignacourt. Le Magistrat assemblé en Conclave et le Maréchal de Sombreuil, Commandant militaire de Lille, les complimentèrent. On fit présent à Blanchard d'une boîte en or aux armes de la ville, enrichie de diamants, et à Lespinard d'une cafetière en argent également aux armes de la ville.

Le soir, Blanchard et Lespinard Rendirent visite au Maréchal de Sombreuil qui les conduisit au théâtre. On joua à leur intention "la Belle Arsène", féerie en quatre actes de Favart, musique de Monsigny. Dans cette pièce en effet, se trouvent quelques allusions aux voyages aériens. Au cours de la soirée, Blanchard fut couron-

(1) "Feuilles de Flandre", T.III, 1785, p.21-88

(2) Bourgeois, op.cit., p.77

né au milieu des ovations. Après la représentation, les deux héros soupèrent chez M. de Wignacourt. Un feu d'artifice y fut tiré en leur honneur.

Lespinard, en guise de remerciement, adressa une pièce en vers au Magistrat qui se termine ainsi :

"O vous ! De qui je tiens ce tribut mérité
 Vous m'avez dispensé le bonheur et la gloire
 D'un seul élan, j'atteinds à l'immortalité
 Quand c'est vous qui m'ouvrez le temple de mémoire!"(1)

UNE EQUIPE DE GENS DE LETTRES

Le chevalier de Lespinard rédigeait lui-même une grande partie de son journal. Il s'entoura cependant de collaborateurs. L'abbé Bouret, aumonier du régiment de Brie, faisait partie de l'ordre des Franciscains ; il traitait les questions scientifiques et mathématiques. André Taranget était né le 2 août 1752 à la citadelle de Lille, d'un père chirurgien-major. Après des études au collège d'Arras, il s'était fixé à Douai, où il se livrait à son goût dominant pour la littérature et la poésie. Membre de la "Société des Rosati" d'Arras, il devint docteur en médecine et professeur à la faculté de Douai en 1782. Reçu à l'Académie d'Arras en même temps que Carnot et Robespierre, il écrivait dans le "Journal de la Médecine" et dans celui de Lespinard des articles se rapportant à sa profession. Il mourut à Douai le 26 août 1837.

Louis-Abel Beffroy de Reigny était né à Laon le 6 novembre 1757. Après des études à Louis-le-Grand, il devint clerc de la congrégation de la mission, puis professeur à Cambrai. Il a laissé quelques ouvrages dramatiques : "Nicodème dans la lune", "La petite Nanette"... Sous le pseudonyme de "Cousin Jacques", il confiait aux "Feuilles de Flandre" des extraits de ses oeuvres bizarres, telles que "Turlututu", "Hurluberlu", "des Lunes",

(1) "Feuilles de Flandre", août 1785

né au milieu des ovations. Après la représentation, les deux héros soupèrent chez M. de Wignacourt. Un feu d'artifice y fut tiré en leur honneur.

Lespinard, en guise de remerciement, adressa une pièce en vers au Magistrat qui se termine ainsi :

"O vous ! De qui je tiens ce tribut mérité
 Vous m'avez dispensé le bonheur et la gloire
 D'un seul élan, j'atteinds à l'immortalité
 Quand c'est vous qui m'ouvrez le temple de mémoire!"(1)

UNE EQUIPE DE GENS DE LETTRES

Le chevalier de Lespinard rédigeait lui-même une grande partie de son journal. Il s'entoura cependant de collaborateurs. L'abbé Buuret, aumonier du régiment de Brie, faisait partie de l'ordre des Franciscains ; il traitait les questions scientifiques et mathématiques. André Taranget était né le 2 août 1752 à la citadelle de Lille, d'un père chirurgien-major. Après des études au collège d'Arras, il s'était fixé à Douai, où il se livrait à son goût dominant pour la littérature et la poésie. Membre de la "Société des Rosati" d'Arras, il devint docteur en médecine et professeur à la faculté de Douai en 1782. Reçu à l'Académie d'Arras en même temps que Carnot et Robespierre, il écrivait dans le "Journal de la Médecine" et dans celui de Lespinard des articles se rapportant à sa profession. Il mourut à Douai le 26 août 1837.

Louis-Abel Beffroy de Reigny était né à Laon le 6 novembre 1757. Après des études à Louis-le-Grand, il devint clerc de la congrégation de la mission, puis professeur à Cambrai. Il a laissé quelques ouvrages dramatiques : "Nicodème dans la lune", "La petite Nanette"... Sous le pseudonyme de "Cousin Jacques", il confiait aux "Feuilles de Flandre" des extraits de ses oeuvres bizarres, telles que "Turlututu", "Hurluberlu", "des Lunes",

(1) "Feuilles de Flandre", août 1785

"des Nouvelles Lunes", etc. Il s'éteignit à Charentonle 19 décembre 1811.

Dans son premier numéro, Lespinard battait le rappel des collaborateurs : "Nous prions les gens de lettres de nous ouvrir leurs portefeuilles, MM. les négociants de nous faire part de leurs observations relatives au commerce, les cultivateurs de leurs découvertes dans l'agriculture, les amis de l'Humanité des remèdes qui peuvent contribuer à la conservation des hommes". Il ajoutait : "Nous prions MM. les Curés et les Maisons religieuses de nous faire part les fêtes particulières qui se célèbrent dans leurs Eglises, les prières qui s'y diront et les noms des prédicateurs qui seront chargés d'y prêcher".

UN VASTE SOMMAIRE

Une large place était faite aux nouvelles régionales dans le journal : liste d'offres d'emplois, séries d'occasions d'achats, énumération des ventes aux enchères de la région, décisions du Magistrat, état civil de la ville, cours de la bourse de Lille, arrêts du Parlement des Flandres, mandements de l'évêque de Tournai, prédications et confirmations, manoeuvres des troupes, distributions de prix au collège Saint-Pierre.

Les visites des personnalités faisaient l'objet d'articles. Les fêtes étaient décrites avec soin. Les informations générales se rapportaient à Versailles, au Conseil du Roi, aux traités signés avec l'Angleterre... Les faits divers, les crimes, les anecdotes occupaient de nombreuses colonnes comme dans toutes ces affiches provinciales.

A chaque anniversaire de la naissance de son journal, Lespinard rédigeait un bilan de l'oeuvre accomplie et esquissait un programme d'avenir. Cet éditorial revêtait l'allure d'une dissertation philosophique. Les "Feuilles de Flandre" traitaient de questions scientifiques, techniques, économiques ; elles s'intéressaient à

l'activité maçonnique. La rubrique littéraire était particulièrement soignée ; mais la chronique théâtrale valut quelques ennuis à son directeur.

Le journal célébrait aussi les mérites du clergé. Les traditions religieuses se maintenaient et le périodique de Lespinard reflétait cette imprégnation catholique de toutes les mentalités. Les superstitions demeuraient tenaces, et les "Feuilles de Flandres" essayaient de lutter contre les excès, en particulier contre l'impie.

LES TRIBULATIONS D'UN JOURNALISTE SOUS LA TERREUR

Le journal de Lespinard sortait des presses de l'imprimeur Lemmens. Herménégilde-Hubert Lemmens était né à Lille le 2 avril 1753. Apprenti dans l'imprimerie de son père, il avait ensuite travaillé avec sa mère qui démissionna en sa faveur en mai 1776. Reçu libraire le 16 mars 1774, il avait été admis à la maîtrise de l'imprimerie le 29 octobre 1777. De son imprimerie de la rue Neuve sortirent de nombreuses productions : romans, almanachs, recueils de chansons, et quelques feuilles périodiques. Malgré l'abondance de la production, l'établissement ne connut guère la prospérité. Lemmens mourut en 1805.

Le journal de Lespinard fut également imprimé pendant quelque temps par Charles-Louis de Boubers. Celui-ci était né à Aire le 30 janvier 1740, d'une famille de libraires et d'imprimeurs. Après avoir été classé premier au concours, il avait été déclaré titulaire de l'imprimerie Lalau, établissement vacant, le 28 janvier 1782. Il s'établit successivement rue des Ponts-de-Comines, place Rihour en 1788, et rue Nationale en 1799. De son établissement sortirent peu de livres, mais surtout des pièces volantes, placards et plaquettes. Après avoir vendu son commerce en 1808, de Boubers mourut à Lille le 16 décembre 1811.

A la Révolution, les "Feuilles de Flandres" se transformèrent en "Gazette du département du Nord". Au mois de juin 1791, Lespinard organisa dans les bureaux de son journal une imprimerie avec des caractères provenant du célèbre fondateur de Birmingham, Baskerville. Mais il était lié par un contrat passé avec Lemmens. Celui-ci continua à imprimer le journal jusqu'à la fin du mois d'août 1792. Lespinard dut se borner jusque là à ne tirer sur ses presses que les suppléments de son journal et une feuille auxiliaire.

Le 1er janvier 1792, la "Gazette", qui paraissait déjà trois fois par semaine depuis quelque temps devint quotidienne. Mais cette belle réussite allait bientôt connaître une fin... avec la Terreur. Lespinard avait déjà eu maille à partir avec le conseil de la Garde Nationale de Lille, à propos d'un article publié lors de la réception de l'évêque constitutionnel Primat. Arrêté dans la nuit du 5 au 6 août 1793, il fut transféré le 21 août à Paris, et incarcéré. Sa détention dans diverses prisons de la capitale dura quinze mois, jusqu'au 17 octobre 1794. Le dernier numéro de la "Gazette du département du Nord", privée de son animateur et directeur, parut le 26 août 1793. A sa libération, Lespinard se retira en Suisse et y écrivit le récit de sa détention.

+

Le journal de Lespinard fut ainsi la première véritable réussite dans l'histoire de la presse lilloise, puisqu'il parut pendant douze ans. Ce succès s'explique par diverses raisons. Son directeur avait d'abord mis à profit l'expérience de ses devanciers malheureux. Il fit de sa feuille un organe d'information pouvant pénétrer dans tous les milieux. Par le choix des nouvelles et leur présentation, il sut s'adapter aux circonstances et complaire à l'opinion publique. Au début, le ton était des plus respectueux envers l'autorité ; mais à la veille de la Révolution, le journal devint plus agressif, tout en conservant une certaine mesure.

Ce qui fit la fortune du journal, c'est aussi le besoin d'information qui se faisait sentir. Le journal de Panckoucke avait cessé de paraître depuis près de vingt ans lorsque Lespinard lança le sien. Pendant cette période, les idées avaient évolué, et le progrès et les transformations piquaient de plus en plus la curiosité publique.

+

Le contenu de cette presse provinciale peut paraître anodin, qu'il s'agisse d'annonces communales, d'anecdotes locales ou d'énigmes. Mais, plus encore qu'à Paris, les rédacteurs étaient réservés. Ils avaient du mal à vivre. Ils voulaient plaire. Ils ne défendaient pas plus la philosophie qu'ils ne la combattaient. Ils ont tout de même contribué à répandre une morale "sensible" et "humanitaire".

Sans vouloir surestimer le rôle de cette presse lilloise, on peut ainsi considérer qu'elle a contribué à éveiller ou à réveiller la curiosité d'esprit dans la province. Si la prudence l'emportait souvent dans ces périodiques, du point de vue de la portée, ce sont les lignes audacieuses qui ont été fécondes. André-Joseph Panckoucke avait osé le premier. C'est son fils qui sut en tirer parti mieux encore, et surtout le chevalier de Lespinard qui sut faire le premier journal véritablement digne de ce nom.

La première tentative de journal périodique à Lille ne se solda pas tellement par un succès. "L'Abeille Flamande" connut une existence trop éphémère pour parler de réussite. L'année 1746 reste cependant une date importante. Cette étude a en effet permis de voir combien l'époque de la parution de ce journal est une charnière entre deux périodes distinctes de la presse lilloise.

André-Joseph Panckoucke ne nous a guère laissé la possibilité de nous replonger dans cette période de la vie lilloise, par l'intermédiaire de ses écrits journalistiques. Il fallut donc emprunter une démarche inverse, pour éclairer le cadre dans lequel vit le jour "l'Abeille Flamande", au moyen des connaissances fournies jusqu'à présent. L'oeil s'est fait historien bien souvent, pour rester un peu celui d'un journaliste, et donner ainsi une justification à cette double approche.

Ce regard, arrêté un instant sur cette période, n' a pu rester indifférent. Cette première moitié du

dix-huitième siècle marque aussi la ville de Lille par la richesse de ses événements. La cité flamande traverse alors une époque de transition pour son histoire ; avant de connaître, à l'image cette fois de sa nouvelle patrie, une fin de siècle plus mouvementée encore...

En 1746, l'évolution des âges se fait déjà sentir. La prodigieuse accélération du progrès, que le monde connaît aujourd'hui, fait encore partie de la fiction. Mais en 1746, le besoin de la communication est perçu comme au vingtième siècle. L'information s'exprime selon des modes expérimentaux et quasi artisanaux. Mais elle est présente, comme à chaque âge.

De tous temps, les hommes ont ainsi cherché à communiquer leurs pensées, leurs impressions, à se transmettre ce qu'ils savaient, voyaient ou entendaient. L'individu garde toujours en lui ce besoin de connaître. Le journal, parmi d'autres formes, est né de ce besoin. E. Hatin, dans son "Histoire de la Presse", écrivait : "Chercher depuis quand le journal existe, c'est, en apparence, chercher depuis quand les hommes sont sociables, tant la vie commune nous semblerait impossible aujourd'hui sans ce merveilleux instrument de communication". Les lillois n'ont naturellement pas attendu le dix-huitième siècle pour savoir vivre en société. Mais "l'Abeille Flamande" a pris place, comme de multiples autres nouveautés, dans ce vaste ensemble qui peut s'appeler l'histoire ou le progrès.

annexes

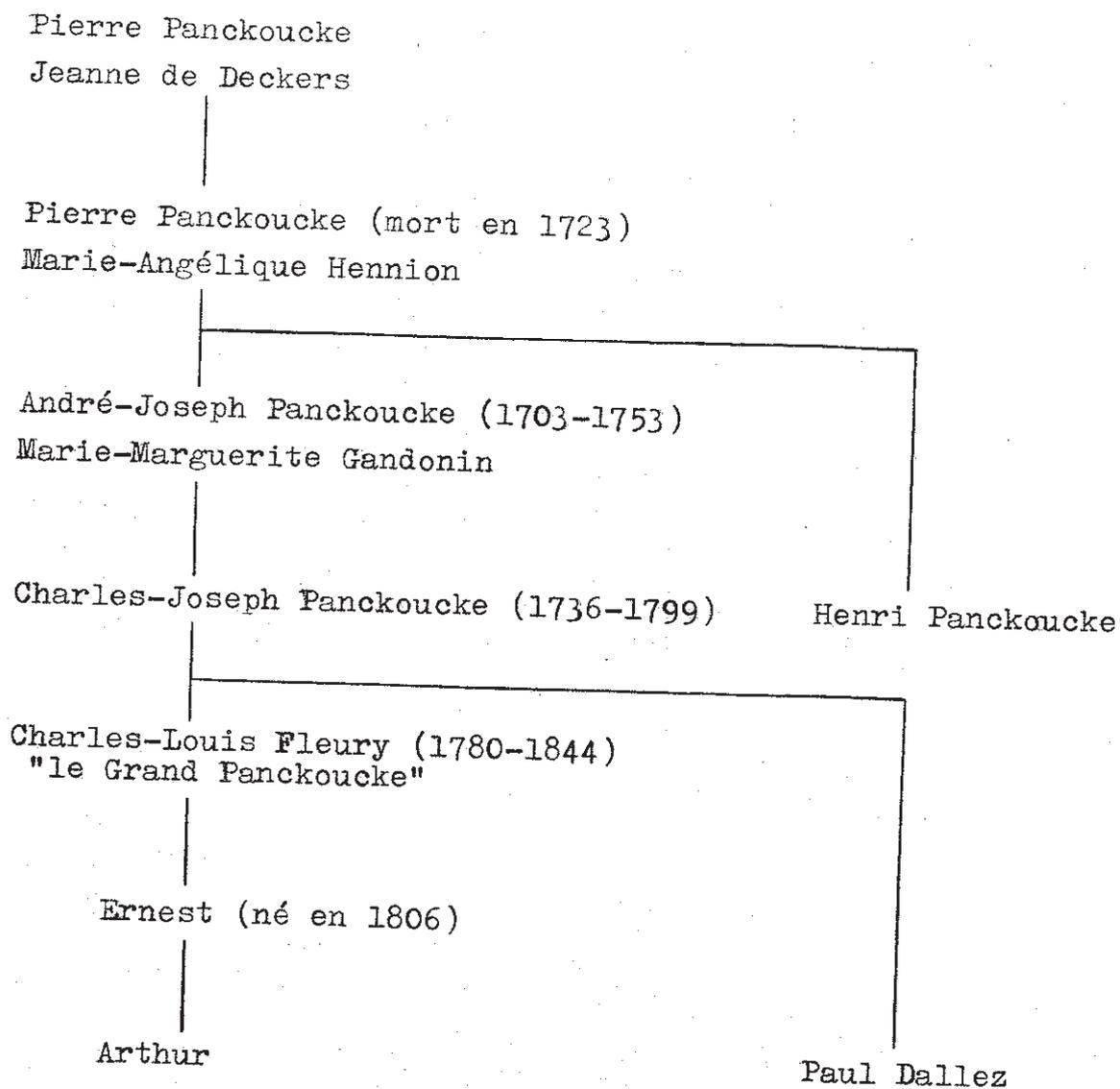
ANNEXE 1 : LES IMPRIMEURS LILLOIS
AVANT 1746

- Antoine Tack (1594-1595)
 Guillaume Stroobant (1596-1597)
 Christophe Beys (1610-1647)
 Pierre de Rache (1612-1648)
 Simon de Neuville (1623-1625)
 Toussaint Le Clercq (1637-1665)
 Nicolas de Rache (1642-1650), fils de Pierre
 Veuve Pierre de Rache, Marie Plaisant (1648)
 Ignace et Nicolas de Rache (1650-1660)
 Ignace de Rache (1660-1678)
 Nicolas de Rache (1660-1684)
 Veuve Simon Le Francq, Georgine Beys (1661-1666)
 Balthazar Le Francq (1663-1712)
 Balthazar et Simon-Pierre Le Francq (1690-1691)
 Jean Cramé (1666-1681), gendre de Simon Le Francq
 Veuve Ignace de Rache, Jacqueline Feutry (1678-1680)
 Jean-Chrysostome Malte (1678-1709)
 Adrien-Martin Liard (1680-1682)
 François Fiévet (1680-1698), second époux de Jacqueline
 Feutry
 Veuve Jean Cramé, Catherine Le Francq (1681-1682)
 Louis Bricquez (1682-1725)
 Adrien de Hollander (1682-1712), second époux de Catherine
 Le Francq
 Jean-Baptiste de Moitemont (1682-1701), gendre de Nicolas
 de Rache
 Jean-Baptiste Cramé (1683-1711), fils de Jean
 Jean-Baptiste Cormon (1686)
 Ignace Fiévet (1698), neveu de François
 Ignace Fiévet et son beau-frère, Liévin Danel (1698-1715)
 Charles Le Blon (1700-1719)
 Veuve Jean-Baptiste de Moitemont, Marie-Madeleine de Rache
 (1701-1729)

Jean-Baptiste Brovellio (1707-1740)
Veuve Jean-Chrysostome Malte (1709-1715)
Jacques Le Clercq (1710-...)
Liévin Danel (1712-1729)
Charles-Maurice Cramé (1712-1739), fils de Jean-Baptiste
Simon Lalau (1714-1715)
François Malte (1715-1720), fils de Jean-Chrysostome
Adrien-Gilles Pourchez (1716-1736)
Bruno Prevel (1720-1734)
Veuve Liévin Danel, Euphrosine Bacquart (1729-1745)
Paul-Gilles Pourchez (1736-1744), fils d'Adrien-Gilles
Veuve Jean-Baptiste Brovellio (1740-1741)

d'après Fernand Danchin, "Les Imprimés lillois,
répertoire bibliographique de 1594 à 1815", Lille, 1925.

ANNEXE 2 : LES FAMILLES PANCKOUCKE ET DANIEL



Adrien Danel
Catherine Godart

Liévin-Henri Danel
Marie-Catherine Van Hove

Liévin-André Danel (1676-1729)
imprimeur de 1698 à 1729
Claire Fiévet (morte en 1715)
Euphrosine-Françoise Bacquart (morte en 1763)
imprimeur de 1729 à 1751

Paul-Liévin-Joseph Danel (1716-1789)
imprimeur de 1752 à 1783
Louis-Albertine Daussy

Albert-Léonard Danel (né en 1759)
imprimeur de 1783 à 1814

Louis-Albert Danel (1789-1875)
imprimeur de 1814 à 1843

Léonard-Jean
Danel (né en
1818)

Louis-Paul Danel (né en 1819)

Léon-Louis Danel (né en 1849)

Louis-Laurent
Danel (né en
1857)

ANNEXE 3 : CHRONOLOGIE

Lille... ET LA PRESSE

		1700	naissance de François-Joseph Gombert, architecte
6	décembre	1700	LOUIS XIV PRESCRIT UNE ENQUETE SUR LE NOMBRE DES IMPRIMEURS A LILLE
		1702	inauguration du théâtre "La Comédie"
31	janvier	1703	NAISSANCE D'ANDRE-JOSEPH PANCKOUCKE
20	juillet	1704	UNE ORDONNANCE ROYALE REDUIT A QUATRE LE NOMBRE REGLEMENTAIRE DES IMPRIMERIES LILLOISES
		1706	naissance de Jacques Cotigny, poète
		1707	débuts de la comédienne Adrienne Lecouvreur à Lille
		1708	siège et prise de Lille par Marlborough et le prince Eugène. occupation hollandaise. mort de Pierre Henry, poète
		1712	construction du dôme de l'église Sainte-Marie-Madeleine par Théodore Leplus
		1713	traité d'Utrecht qui rend définitivement Lille à la France
31	juillet	1714	création de la Chambre de Commerce de Lille
		1715	naissance de Jean-François Gamonet, écrivain, et de Jean-Chrysostome-Donat Merché, graveur. DEBUT DE PARUTION DE "L'ALMANACH DE LILLE" EN SUPPLEMENT A "L'ALMANACH DE MILAN"
	février	1715	établissement d'une juridiction consulaire
2	juillet	1715	LIEVIN-DANEL EPOUSE EUPHROSINE-JOSEPH BACQUART
		1716	naissance de Louis-Nicolas Van Blarenberghe, peintre
15	mai	1716	NAISSANCE DE PAUL DANIEL
		1720	mort d'Arnould de Vuez, peintre
9	octobre	1720	naissance d'Aimé-Ambroise Feutry, poète
		1724	naissance d'Alexis-François Mathon, poète

- 1725 mort de Thomas-Joseph Gombert, architecte
- 1726 fondation de l'Académie de Musique
- 1728/1733 ANDRE-JOSEPH PANCKOUCKE S'ETABLIT LIBRAIRE
- 17 février 1729 MORT DE LIEVIN DANIEL. SA VEUVE PREND LA DIRECTION DE L'IMPRIMERIE
- septembre 1729 fêtes pour la naissance du dauphin
- 1730 "Histoire de Lille et de sa Chatellenie" de Tiroux
- 1732 naissance de Charles-Antoine Le Clerc de Montlinot
- 1733 "Dictionnaire de la Chatellenie de Lille" de A.-J. Panckoucke
- 1734 DEBUT DE PARUTION DU "CALENDRIER DE LA FLANDRE", ALMANACH
- 26 novembre 1736 NAISSANCE DE CHARLES-JOSEPH PANCKOUCKE
- 1738 mort de Dominique-Joseph Van Oost, peintre
- 1739 construction de l'Hôpital Général
- 1739-1740 "Eléments d'astronomie et de géographie" de A.-J. Panckoucke
- 24 septembre 1739 A LA SUITE D'UNE NOUVELLE ENQUETE, LES NEUF IMPRIMEURS LILLOIS SONT CONFIRMES DANS LEUR PRIVILEGE, DONT CELUI DE LA VEUVE DANIEL
- 1 février 1740 mort de François Cotigny, dit Brûle-Maison
- 26 avril 1741 Voltaire à Lille pour la "première" de "Mahomet"
- 1742 mort de Jacques-Guillaume Van Blarenberghe, peintre. REQUETE DE BRUNO PREVEL AU MAGISTRAT POUR OBTENIR LA PERMISSION D'IMPRIMER UNE GAZETTE A LILLE
- 1743 "Essai sur les philosophes" de A.-J. Panckoucke
- 1744 création de la Loge Saint-Jean. mort de François-Joseph Gombert, architecte, et de Bernard-Joseph Wamps, peintre
- 1744-1747 séjours de Louis XV à Lille
- 24 mars 1744 MISE EN APPLICATION DU CODE DE LIBRAIRIE ET D'IMPRIMERIE DANS TOUTES LES VILLES DU ROYAUME

- 1745 "La Bataille de Fontenoy" de A.-J. Panckoucke. "Vers naïfs en vray patois de Lille..." de Jacques Cotigny. mort de Georges de Ghewiet, avocat. PAUL DANEL S'ASSOCIE AVEC SA MERE POUR LA DIRECTION DE L'IMPRIMERIE
- 1746 PARUTION DE "L'ABEILLE FLAMANDE"
- 25 janvier 1746 ELECTION DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES IMPRIMEURS
- 12 avril -
10 mai 1746 PARUTION DE LA "GAZETTE DE LILLE", CONTREFAÇON DE LA "GAZETTE DE FRANCE"
- 15 mai 1747 PAUL DANEL NOMME ADJOINT A LA CHAMBRE SYNDICALE
- 1748 "Manuel philosophique" de A.-J. Panckoucke
- 1749 "Dictionnaire des proverbes français", "Etudes convenables aux demoiselles" et "Amusements mathématiques" de A.-J. Panckoucke
- 1751 "Epitre d'Héloïse à Abélard" de Feutry
- 12 octobre 1752 LA VEUVE DANEL SE DEMET EN FAVEUR DE SON FILS
- 1753 "Le temple de la mort" de Feutry
- 29 janvier 1753 PAUL DANEL RECU DEFINITIVEMENT IMPRIMEUR
- 17 juillet 1753 MORT D'ANDRE-JOSEPH PANCKOUCKE
- 1755 "Les Tombeaux" de Feutry
- 1758 mort de François Patou, avocat
- 30 novembre 1758 création de l'Académie du Brunin
- 1759 mort de Jean-Chrysostome-Donat Merché, graveur. CHARLES-JOSEPH PANCKOUCKE REPREND LA BOUTIQUE DE SON PERE. LA VEUVE PANCKOUCKE POURSUIVIE POUR LA VENTE D'UNE PIECE DE VOLTAIRE
- janvier 1761 PROJET DE CH.-J. PANCKOUCKE POUR LA PUBLICATION D'UNE FEUILLE PERIODIQUE, "LE COURRIER DU COMMERCE"
- 7 janvier 1761 PARUTION DES "ANNONCES, AFFICHES ET
28 décembre 1763 AVIS DIVERS POUR LES PAYS-BAS FRANCAIS"
- 1762 "L'Histoire de la ville de Lille" de Montlinot est mise au pilori. "Abrégé chronologique de l'Histoire de Flandre" d'A.-J. Panckoucke (posthume). C.-J. PANCKOUCKE QUITTE LILLE POUR PARIS
- 11 janvier 1763 MORT DE LA VEUVE DANEL

- 1764 "Les Innocents" de Mathon
- 1768 "La Mort de Caton" d'Henri Panckoucke
- 1769 "Don Carlos à Elisabeth" d'Henri Panckoucke
- 1773 "L'Art de désopiler la rate" de A.-J. Panckoucke (posthume)
- 1774 mort de Jean-François Gamonet, écrivain
- 1775 fondation d'une Académie de peinture et de sculpture
- 1778 C.-J. PANCKOUCKE OBTIENT LE PRIVILEGE DU "MERCURE DE FRANCE"
- 26 décembre 1780 NAISSANCE DE CHARLES-LOUIS FLEURY
- 3 août 1781 DEBUT DE PARUTION DES "ANNONCES, AFFICHES, NOUVELLES ET AVIS DIVERS DE LA PROVINCE DE FLANDRE", PERIODIQUE
- 1782 création du cabinet de lecture de Lespinard
- 1784 création de la petite poste de Lespinard. LES "ANNONCES, AFFICHES, NOUVELLES ET AVIS DIVERS DE LA PROVINCE DE FLANDRE" PRENNENT LE NOM DE "FEUILLES DE FLANDRE"
- 16 juillet 1784 UN NUMERO DES "FEUILLES DE FLANDRE" EST BRULE DEVANT LE PARLEMENT DE DOUAI
- 1785 construction du théâtre de Lequeux
- 1785-1789 parution DU "BULLETIN DU COLLEGE DES PHILALETES", SEMESTRIEL
- 26 août 1785 voyage en ballon de Blanchard et Lespinard
- 1786-1787 PARUTION DU "MERCURE GENERAL DE L'EUROPE ET DE L'AMERIQUE", HEBDOMADAIRE
- 1787 C.-J. PANCKOUCKE OBTIENT LE PRIVILEGE DE LA "GAZETTE DE FRANCE"
- 24 mai 1789 DEBUT DE PARUTION DU "MONITEUR UNIVERSEL"
- 27 mai 1789 MORT DE PAUL DANIEL

BIBLIOGRAPHIE

sur les origines de la presse lilloise :

- .. Odette Crombez, "Livres du Grand Siècle, catalogue de l'Exposition 1968", Lille, A. Taffin, 1968, in-8°, 147p.
- Alain Lottin, "Vie et mentalité d'un lillois sous Louis XIV", Lille, Raoust, 1968, in-8°, 443p.
- J.-P. Seguin, "Les Feuilles d'information", Rev. de synthèse, 1957

sur "l'Abeille Flamande" :

- Fernand Beaucamp, "Journaux et journalistes lillois", 1932
- Jean Bourgeois, "La Presse lilloise avant la Révolution", Lille, 1932, 146p.
- Fernand Danchin, "Les Imprimés lillois, répertoire bibliographique de 1594 à 1815", Lille, 1925, 3 vol. in-8°
- Marcel Decroix, "Libraires, imprimeurs et bibliophiles lillois", Extrait du Bulletin des Libraires du 15 nov. 1931
- Jules Houdoy, "Les Imprimeurs lillois (1595-1700)", 1879
- Georges Lepreux, "Nos Journaux, Histoire et bibliographie de la presse périodique dans le département du Nord (1746-1895)", Douai, Crépin, 1896, 2 vol. in-8°, 300 et 310p.
- Louis Trénard, "La Presse périodique en Flandre au XVIIIe siècle", Dix-Huitième Siècle, Garnier, 1969, in-8°, 2 fasc.

sur la famille Panckoucke :

- Denise Aimé-Azam, "Le Ministère des Affaires Etrangères et la presse à la fin de l'Ancien Régime", Cahiers de la Presse, juillet 1938
- Jacques Brissot, "Mémoires", éd. Perroud
- François Chon, "Notes historiques sur la famille Panckoucke", 1886
- D. Garat, "Mémoires historiques sur la vie de M. Suard, sur les écrits et sur le XVIIIe siècle", Paris, Belin, 1820

- M. Jaryc, "Journal", Rev. de synthèse, 1933
- David I. Kulstein, "The ideas of Charles-Joseph Panckoucke, publisher of the Moniteur Universel on the French Revolution", French Hist. Stud., 1966
- Jean-François de La Harpe, "Correspondance littéraire adressée à S.A.I. Mgr le Grand Duc, aujourd'hui Empereur de Russie... depuis 1774 jusqu'à 1789", Paris, Migueret, 1801-1807, 6 vol. in-8°
- Louis Trénard, "La Famille Panckoucke", Cahiers de Clio, Bruxelles, 1967
- Vigneul-Marville, "Meslanges d'histoire et de littérature", 1726

sur l'histoire de Lille :

- Maurice Braure, "Lille et la Flandre wallonne au XVIIIe siècle", 1932
- Henri Bruneel, "Histoire populaire de Lille", Lille, Danel, 1848, 230p.
- François Chon, "Promenades lilloises", 1888, in-12°
- Albert Croquez, "Histoire de Lille", Lille, Raoust, 1935-1939, 2 vol.
- Victor Derode, "Histoire de Lille et de la Flandre wallonne", 1848-1877, 4 vol.
- Arthur Dinaux, "Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du midi de la Belgique", 1829-1857, 17 vol.
- A. Eeckmann, "Un voyage de Flandre, Artois et Picardie en 1714, publ. d'après le ms. du sieur Nomis", A. Com. Fl., T.XII, 1896
- Ed. Hautcoeur, "Histoire de l'église collégiale et du chapitre de Saint-Pierre de Lille", 1899
- Charles Liagre, "50 maisons de Lille, leur situation, leurs propriétaires et leurs locataires à partir du XVIIe siècle, 1912, 1 vol.
- André Mabilille de Poncheville, "Lille-en-Flandre", S.L.E.L., 1951, 271p.
- Lucien Marchant, "Les Gard'orphènes à Lille", 1902
- Charles Pietri, Henri Platelle, Louis Trénard, Yves-Marie Hilaire, Bernard Ménager, Félix-Paul Coddacioni, Etienne Dejonghe et Pierre Bruyelle, "Histoire des Pays-Bas Français", Toulouse, Privat, 1972, 480p.
- Pierre Pierrard, "Lille, dix siècles d'histoire", Lille, Actica, 1972, 224p.
- Lucien de Rosny, "Histoire de Lille jusqu'en 1830",

Petitot, 1838, 284p.

- . Alexandre de Saint-Léger, "Lille aux XVIIe et XVIIIe siècles", Dubar, 1913, 126p.
- . Alexandre de Saint-Léger, "La vie à Lille de 1667 à 1789", Revue du Nord, mai 1920
- . Alexandre de Saint-Léger, "Histoire de Lille", Lille, Raoust, 1942, in-8°, 446p.
- . Paul Thomas, "Textes historiques sur Lille et sur le Nord de la France avant 1789", 1936
- . Louis Trénard, "L'influence de Voltaire à Lille au XVIIIe siècle", Studies on Voltaire, Genève, 1967, vol.LVIII, T.IV
- . Van Hende, "Lille et ses institutions communales de 620 à 1804", Lille, 1888

sur les autres périodiques :

- . Eugène Hatin, "Les gazettes de Hollande", 1865
- . Lucien Lemaire, "Jean Paris de Lespinard", Bull. Comité Flamand de France", 1921
- . J.-P. de Lespinard, "Mon retour à la vie après quinze mois d'agonie", Lille, an III, in-8°

sur l'histoire de la presse lilloise :

- . Claude Bellanger, Jacques Godechot, Pierre Guiral, Fernand Terrou, "Histoire générale de la Presse Française" P.U.F., 1969, T.I : des origines à 1814, in-8°, 635p.
- . Delisle de Sales, "Essai sur le Journalisme depuis 1735 jusqu'à l'an 1800", Paris, 1811, in-8°
- . P. Grosclaude, "Malesherbes...", 1962
- . Eugène Hatin, "Histoire politique et littéraire de la presse en France", Paris, 1859-1861, in-8°, 8 vol.
- . Eugène Hatin, "Manuel historique et critique de la liberté de la presse. Historique, législation, doctrines et jurisprudence. Bibliographie de 1500 à 1868", Paris, 1869, 2 vol. in-8°
- . René de Livois, "Histoire de la Presse française", Spes, 1965, in-4°, 2 vol.
- . G. Weill, "Le Journal", 1934
- . G.-D. Zioutos, "La Presse et l'Encyclopédie", Etudes de presse, V, 1953

documents généraux :

- . Biographie Hoefer
- . Biographie Michaud
- . Archives Municipales de Lille
- . Archives du Nord
- . Archives des Affaires Etrangères, France
- . Archives générales du Royaume, Bruxelles

périodiques :

- . "L'Abeille Flamande", Bibl. Mun. de Lille
- . "Annonces, Affiches et Avis divers pour les Pays-Bas Français", B.M.L.
- . "Annonces, Affiches, Nouvelles et avis divers de la province de Flandre", B.M.L.
- . "Feuilles de Flandre", B.M.L.

INDEX DES NOMS PATRONYMIQUES

- Denise Aimé-Azam, 48
d'Amelot, 23
d'Argenson, 23, 92
Arnoul Ier le Vieux, 30
Arnoul II, 30
Arnoul III, 30
Euphrosine-Joseph Bacquart,
v. Ve Danel
Paul Bacquart, 64
P. Bairla, 11
Balzac, 56
Baron, 98
Baronius, 30
Baskerville, 141
Baudouin Ier, 30, 45
Baudouin II le Chauve, 30
Baudouin III, 30
Baudouin IV la Belle Barbe,
30
Baudouin V, 30
Baudouin VI, 30
Bayle, 31
Louis-Abel Beffroy de Reigny
dit Cousin Jacques, 138
Claude Bellanger et al., 16,
50, 80, 92, 118, 119, 121, 122, 134
Benezech, 134
Christophe Beys, 10
Bidé de La Grandville, 98
Blaeu, 80
Blanchard, 137
Boerhaave, 31
Père Bonnefons, 74
Bordery, 34
Charles-Louis de Boubers, 140
duc de Boufflers, 65, 104
duc de Bouillon, 9
Boulainvillier, 107
abbé Bouret, 93, 138
Jean Bourgeois, 55, 85, 132, 137
Boussaroque, 134
Boussemart, 97
Maurice Braure, 85, 96, 103, 107
L. Briquet, 70
Jacques Brissot, 50
Antoinette Brovellio, 76
Barthélémy-Joseph Brovellio,
76
Jean-Baptiste Brovellio, 44
Pierre Brovellio, 71, 72, 75,
76, 78
Jean Bruggs, 32
Brûle-Maison, v. François
Cotigny
Brutel de La Rivière, 57
Buffon, 53
Charles-Alexandre de Calonne,
119, 131
Camusat, 57
Carnot, 138
Cassanea de Mondoville, 99
Catherine II de Russie, 53
Caumartin, 118, 127
Charles II d'Espagne, 11, 45
Charles-Quint, 68
Charles VI d'Espagne, 22

- Mme du Chatelet, 98
 Pierre Chavatte, 15
 La Clairon, 98
 comte de Clermont, 104
 Veuve Jean Cnobbart, 21
 Condorcet, 119
 François Cotigny, dit Brûle-
 le-Maison, 45, 96
 Jacques Cotigny, 97
 Le Bas de Courmont, 134
 Cousin Jacques, v. Beffroy
 de Reigny
 Charles-Maurice Cramé, 75, 110
 Veuve C.-M. Cramé, 24, 72, 75
 Jean-Baptiste Cramé, 70, 74
 L.-F. Cramé, 71, 72
 Odette Crombez, 10
 Paul Dallez, 54
 Fernand Danchin, 22, 47, 65, 68
 Albert-Léonard Danel, 67
 Liévin-André Danel, 63, 64, 70,
 74
 Veuve Liévin-A. Danel, née
 E.-J. Bacquart, 26, 27, 44, 62,
 64 à 67, 69, 73, 82
 Liévin-Henri Danel, 63
 Paul-Liévin Danel, 64, 66, 67,
 71
 Albertine Daussy, 66
 Jeanne de Deckers, 41
 Marcel Decroix, 92
 Delisle de Sales, 49
 Mme Denis, 98
 Victor Derode, 106
 Toussaint Desbarbieux, 10
 Descartes, 31
 Joseph Deschodt, 135
 Desfontaines, 58
 Desmotes Mainard, 34
 Diderot, 56, 59, 119
 François Didot, 77
 Barthélémy Dorez, 97
 René-Barthélémy Dorez, 97
 Guillaume Dubois, 66
 Louise Dugardin, 133, 135
 Pierre-Joseph Dumoncheau, 129
 A. Eeckmann, 107
 des Essarts, 136
 Favart, 137
 abbé Favier, 91
 Jacques Febvrier, 97
 Fertel d'Amiens, 77
 Aimé-Ambroise Feutry, 93, 96,
 130
 Claire-Thérèse Fiévet, 63, 64
 François Fiévet, 12, 63, 64
 Ignace Fiévet, 63, 64, 70
 comtesse Jeanne de Flandre,
 21
 Fleury, 30
 Charles-Louis Fleury, 54, 55
 Ernest Fleury, 54
 Fontanelle, 51
 Fontenelle, 31
 Fréron, 52
 Comte de Fuentès, 9
 Furetière, 57
 Gamel, 97
 Jean-François Gamonet, 95
 Marie-Marguerite Gandonin,
 43, 99
 D. Garat, 49
 Mlle Gauthier, 98
 Georges de Ghewiet, 95

- Gimblet, 17
 Jacques Godechot, v. C. Bel-
 langer
 de Godefroid, 70
 François-Joseph Gombert, 89
 Thomas-Joseph Gombert, 89, 97
 Charles Gonsalva Clèves, 9
 Grandval, 98
 Antoine de Groot, 122
 P. Grosclaude, 119
 Pierre Guiral, v. C. Bellan-
 ger
 Gutenberg, 78, 79
 abbé Robert du Hamel, 66
 Alexandre-Xavier Hardouin,
 129
 Eugène Hatin, 23, 50, 53, 58
 Ed. Hautcoeur, 87
 Helvétius, 119
 A.-J. Hennion, 71
 Marie-Angélique Hennion, 41
 Sébastien Hennion, 41
 Henri III, 10
 Jean-Baptiste Henry, 21, 26, 71
 à 73, 110
 Jean-Baptiste Henry, neveu
 du précédent, 46, 111, 127 à
 129, 131, 132
 Michel Henry, 73
 Pierre Henry, 11, 14, 95
 Hobbes, 31
 Adrien de Hollander, 70, 74
 Horace, 54
 Jules Houdoy, 64, 70, 72, 94, 117
 Jacques Hugo, 64
 maréchal d'Humières, 11
 marquis d'Humières, 12
 F.-J. Jacquez, 17, 71, 121, 122,
 128, 133
 M. Jaryc, 57
 chevalier de Jaucourt, 119
 M. Jorre, 91
 Jean-Baptiste Junquières, 129
 David I. Kulstein, 51
 Jean-François de La Harpe,
 49, 53, 59
 Pierre-Simon Lalau, 71, 76, 79
 Lambert, 131
 Matthieu Lanesberg, 22
 L'Arioste, 53
 La Rochefoucauld, 34
 C. Le Blon, 70
 Adrienne Lecouvreur, 98
 Balthazar Le Francq, 11, 70
 Lucien Lemaire, 133, 135
 Herménégilde-Hubert Lemmens,
 141
 Hubert Lemmens, 17, 71, 75
 J.-B. Léonard, 22, 23
 Le Peletier, 14
 Théodore Leplus, 89
 Georges Lepreux, 26, 35, 47, 122
 Catherine-Charlotte Lespi-
 nard, 134
 chevalier Jean-Paris de Les-
 pinard, 92 à 95, 132 à 142
 Louis-Auguste Lespinard, 133
 Louis-François Lespinard, 133
 Le Tasse, 53
 Natan Levi, 15
 Alain Lottin, 15
 Louis XIII, 10
 Louis XIV, 11, 13, 14, 69
 Louis XV, 104, 119, 122

- Louis XVIII, 54
 Dom Jean-Philippe Loume, 12
 Louvois, 11, 14
 Lucrèce, 53
 Lydéric, 30
 Catherine de Maisonneuve, 121
 Malebranche, 31
 Malesherbes, 117 à 119, 131
 J.-P. Maloué, 97
 François Malte, 73
 Jean-Christophe Malte, 11, 70
 Malus, 128
 Lucien Marchant, 87
 Marie-Antoinette, 134
 Marmontel, 119
 Massillon, 30
 Alexis-François Mathon, 95, 96
 Maupeou, 65
 Méliand, 70
 Jean-Chrysostome-Donat Mer-
 ché, 97, 126
 Jeanne-Thérèse Messean, 41
 Jean-Baptiste de Moitemont,
 66, 70 à 72
 Monsigny, 137
 chanoine Charles-Antoine Le
 Clerc de Montlinot, 30, 128 à
 130
 Jean de Montluc, 9
 Marie-Henriette Moreel, 66
 Morellet, 119
 Nomis, 107
 Arthur Panckoucke, 54
 André-Joseph Panckoucke, 26 à
 30, 41 à 46, 60, 62, 71, 75, 91,
 96, 127, 142
 Charles-Joseph Panckoucke, 46
 à 55, 127 à 133, 142
 Henri Panckoucke, 54
 Henriette Panckoucke, 76
 Henri-Joseph Panckoucke, 76
 Marie-Madeleine Panckoucke,
 75
 Pierre Panckoucke, 41
 Antonio Pasquinetti, 45
 François Patou, 95, 97
 duc de Penthièvre, 104
 Anne-Marie Perrel-Degentil,
 133
 Perrot de Chezelles, 134
 Jean-Baptiste Peterinck, 17,
 75
 Phèdre, 54
 Philippe II d'Espagne, 68
 Philippe IV d'Espagne, 11
 Phinart, 30
 Pilâtre des Rozier, 136
 Plantin, 55
 Platiau, 44
 Pline, 27, 28
 Pluche, 31
 Pope, 96
 Bruno Prevel, 23
 Charles-Louis Prévôt, 11, 71,
 74, 75
 R. Prévôt, 71
 Primat, 141
 Quinte-Curce, 65
 Nicolas de Rache, 11
 Pierre de Rache, 73
 Pierre Ramier, 10
 Eusèbe Renaudot, 23
 Isaac Renaudot, 23
 Théophraste Renaudot, 6, 23,

- 26,50
 Restif de La Bretonne,82
 Robespierre,138
 princesse de Rohan,65
 Rollin,31
 abbé de Rothelin,32
 Rousseau,47,53,119,130,131
 Dom Charles Roussel,66
 Saint-Evremond,31
 Alexandre de Saint-Léger,86,
 88,90,101,104,105
 Sartines,117
 Scheuchzer,31
 Séchelles,71
 J.-P. Seguin,15
 maréchal de Sombreuil,137
 Lord Stanhope,77
 G. Streel,21
 Guillaume Stroobant,10
 Jean-Baptiste Suard,49
 Tacite,54,55
 Antoine Tack,9,67
 André Taranget,93,138
 Fernand Terrou, v. C. Bel-
 langer
 de Thon,55
 Thorai de Champigneulles,121
 Tiroux,95
 Louis Trénard,51
 Henrius Trilianus de Witten-
 berg,22
 Valentino,125
 François de Valori de La
 Pommeraye,128
 Vanackère,17
 Jeanne-Thérèse Van Bambost,
 64
 Jacques-Guillaume Van Bla-
 renberghe,97
 Louis-Nicolas Van Blarenber-
 ghe,97
 François Van Hove,63
 Marie-Catherine Van Hove,63
 Dominique-Joseph Van Oost,97
 Vigneul-Marville,57
 Antoine de Villers,97
 Voltaire,32,44,47,53,98,119
 121,130
 Gilles-Eustache Vroye,44,71,
 74
 Jacques-Joseph Vroye,74
 Arnould de Vuez,97
 Bernard-Joseph Wamps,97
 J.-B. Wamps,97
 G. Weill,118
 Wignacourt,137
 Young,96
 G.-D. Zioutos,120

Ecole Supérieure de Journalisme



11 rue du Château de Crétillon
59000 LILLE Cedex
Téléphone : 03 20 30 44 94
Fax : 03 20 30 44 94
E-mail : esj@lille.fr Web : <http://www.esj-lille.fr>
Création : 1992 - IUT de Lille